

Thèse de III^e cycle de géographie
Directeur : M. le Professeur P. PELLISSIER

Claude SAUVAGET

UN TERROIR KABRE, BOUA (Village de Koudé)

1971

Au début de ce travail, je tiens à adresser mes remerciements à Monsieur le Professeur Paul PELISSIER qui a dirigé mon travail, à Monsieur le Professeur Gilles SAUTTER par ses conseils et encouragements et à Monsieur François BONNET-DUPEYRON grâce auquel ont pu être réalisés les graphiques et les cartes.

J'exprime également ma gratitude aux autorités politiques et administratives de la République Togolaise, et en particulier à celles de la circonscription de Pagouda. Ma reconnaissance va aussi au chef du village de Koudé, aux anciens et aux gens de Boua, ainsi qu'à mes autres amis du pays kabré.

Je remercie enfin les auxiliaires togolais qui m'ont aidé dans les travaux de terrain, tout spécialement Messieurs Denis BESSEPOU et Boniface BIOWE.

Le pays kabré, ou Kabye, est une petite région au nord du Togo, très densément peuplée, et dont les habitants ont acquis une réputation particulière de bons paysans. C'est aussi le foyer d'émigration le plus important de la République togolaise.

Notre étude, se plaçant à deux points de vue, statique et dynamique, décrira ce système agricole, puis son évolution à travers un terroir, celui de Boua.

LE "REDUIT KABRE"

SITUATION

Les Kabrè habitent une petite région située au nord-est du Togo, contre la frontière du Dahomey, entre les parallèles 9°30' et 10° nord et les méridiens 1°5' et 1°20' est. Le pays kabrè s'individualise assez bien tant pour les contrastes du cadre physique que par l'originalité de son peuplement.

REPERES GEOGRAPHIQUES

Ce pays est dominé par deux reliefs principaux qui sont comme posés sur une vaste plaine, d'une altitude moyenne d'environ 300 mètres, appartenant au bassin de la Kara, affluent de l'Oti : le massif de Lama avec le mont Teha (679 m) et le mont Kalankpa (779 m) et le massif du Lamadissi avec la montagne de Passéré (596 m) et la montagne d'Assiré (679 m). Au sud du Kabye coule, d'est en ouest, la Kara qui a longtemps été la frontière du pays ; entre les deux premiers massifs, la Sossor, sous-affluent de la Kara, coule nord-ouest - sud-est ; au nord du Lama-Dissi, la Binah (ou Akélé) se dirige du sud vers le nord, et à l'ouest du même massif, sourd la Kpélou qui va vers le sud-ouest se jeter dans la Kara.

Les principales agglomérations sont Lama-Kara au sud, Kétau et Pagouda à l'est.

HISTOIRE

Les Kabrè se disent autochtones et leurs ancêtres, d'après J.C. FROELICH (1) devaient occuper une région plus vaste que leurs montagnes actuelles. Une tradition recueillie dans le Lama-Dissi rapporte que le premier homme déposé par Dieu dans le pays kabrè est le fondateur du village de Farendé et que ses fils ont fondé à leur tour tous les villages de la montagne. De ces villages du massif sont issus les villages de la plaine. Il semble donc que le peuplement se soit effectué d'abord dans le massif à partir de Farendé, puis à un certain moment, il y a eu essaimage dans la plaine du Sud du massif, bien qu'elle fût très exposée aux expéditions des cavaliers bariba du Dahomey.

(1) FROELICH, 1949, p. 69.

Il semble que les nombreuses tribus paléonigritiques qui habitaient le nord du Togo aient été refoulées par les guerriers des royaumes qui s'installaient dans cette partie de l'Afrique occidentale (Mossi, Gourma, Tchokossi, Bariba, etc). Le manque d'organisation politique empêcha ces cultivateurs de se défendre et de résister efficacement aux cavaliers envahisseurs. Certaines de ces populations sédentaires furent absorbées et donnèrent naissance à de nouveaux peuples comme les Kotokoli ou adoptèrent des structures politiques hiérarchisées comme par exemple la chefferie des Kabrè du nord de l'actuel Dahomey, les Lögba. Là où elles le purent, les populations attaquées se replièrent dans des refuges naturels. Ainsi s'explique la juxtaposition de nombreuses ethnies de cultures ou d'origines différentes dans une même région (voir carte n° 1).

Pour ce qui est des Kabrè en particulier, la grande majorité d'entre eux a été contrainte de céder une partie de son territoire et a dû s'installer dans les montagnes que les Européens, par la suite nommèrent les Monts Kabrè. Ce "réduit kabrè", selon la belle expression de J.C. FROELICH (1), constituait un admirable refuge : difficilement pénétrable à cheval, défendu par les flèches de nombreux guerriers, il suffit à décourager les éventuels envahisseurs. Ce sont ces circonstances historiques qui expliqueraient l'occupation exclusive de leur aire ethnique par les Kabrè et également l'actuel entassement humain dans cette région, principalement dans la montagne. La plaine a tout de même été habitée, à la suite de deux mouvements distincts. Un premier mouvement, attesté par la tradition, vers la plaine centrale, date d'une époque ancienne mal déterminée, antérieure en tout cas à l'arrivée des Européens dans les dernières années du XIXe siècle. La forme et la taille particulières des habitations dans cette plaine montrent un souci de défense compréhensible en l'absence d'un relief protecteur. Le second mouvement, amorcé depuis la pacification coloniale mais rapidement arrêté et relayé par l'émigration hors du réduit kabrè, s'est manifesté par la dispersion de petites fermes dans les plaines du nord et de l'est du Lama-Dissi. Par nos enquêtes, nous savons que les villages et les fermes installés en plaine ont toujours été créés à partir des villages de la montagne.

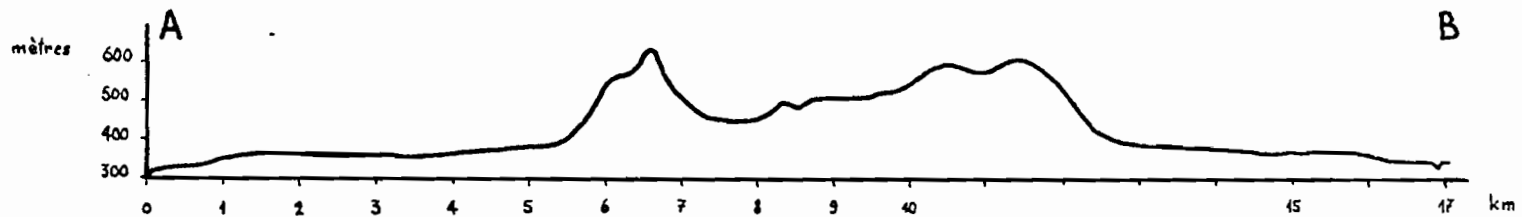
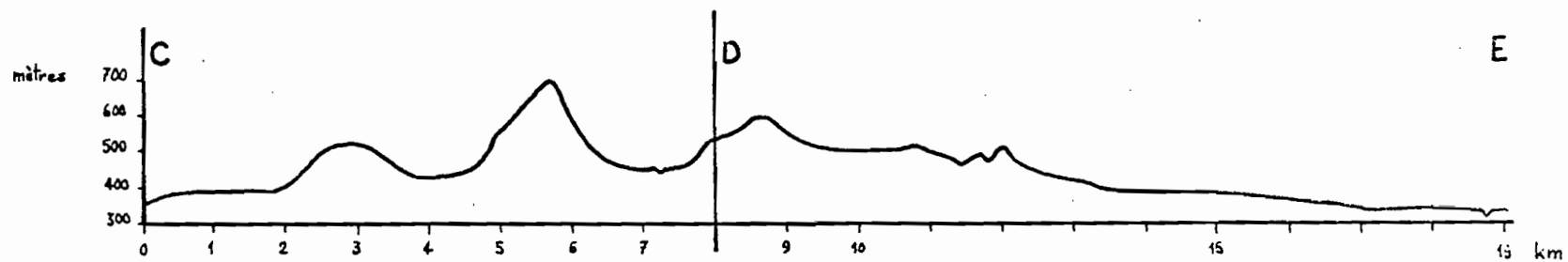
LE MILIEU PHYSIQUE ET SES CONTRASTES

1 - Relief et pédologie

Situés dans l'écharpe montagneuse qui s'étire depuis le sud du Ghana

(1) FROELICH, 1949, p. 69.

PROFILS TOPOGRAPHIQUES DANS LE LAMA - Cissi



Echelle des longueurs : 1/100.000

Echelle des hauteurs : 1/20.000

et se prolonge au Dahomey par la chaîne de l'Atakora, les massifs kabré s'isolent au milieu d'une plaine monotone. Ils se composent de deux massifs principaux, le massif Lama et le Lama-Dissi, et des monts de Boufalé et de Sirka, moins étendus (voir carte 2). Cet ensemble montagneux, d'une altitude moyenne de 600 mètres, se dresse avec vigueur. L'érosion, dans les massifs, a dégagé les croupes rocheuses, creusé de vastes dépressions intérieures et ouvert de profondes vallées (fig. 1).

De la géologie des Monts Kabré, il faut retenir qu'ils sont composés de roches gneissiques (orthopyroxénites) de nature basique, ce qui est un fait rare en Afrique. D'autre part, la roche, très brisée, de par sa nature et du fait de la tectonique, se décompose particulièrement vite. Les multiples fissures retiennent les eaux de pluie malgré la raideur des pentes (souvent de 15 à 20 %), ce qui provoque une altération profonde des roches et libère une argile brun-rouge. Ce sol est encombré de cailloux de toutes tailles répandus de façon inégale sur les pentes entre les saillies de roche saine. Il est meuble, profond dans les dépressions, très fertile, retenu par les blocs et les gailloux de la roche plus ou moins désagrégée. Du fait de la nature basique des orthopyroxénites, la fertilité chimique potentielle est grande, d'autant plus que les réserves hydriques sont partout importantes, comme en témoignent la végétation naturelle et la présence, dans la montagne, de nombreux points d'eau permanente, sources ou torrents. Ces sols de montagne ne couvrent que le quart du pays kabré, mais, par leur nature, ils sont les plus intéressants par l'agriculture et d'ailleurs sont les plus cultivés.

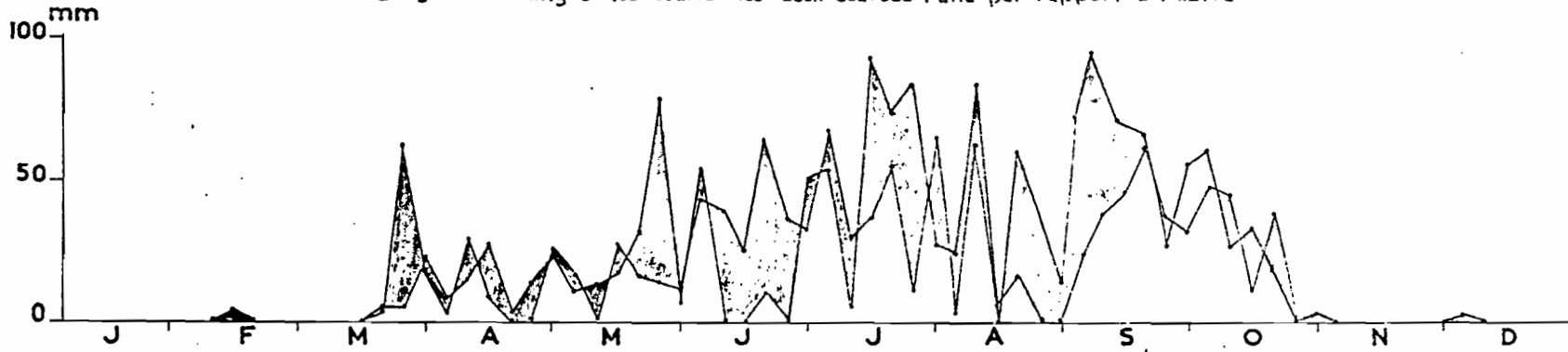
Les sols de la plaine, par contre, sont loin de posséder les qualités agrologiques qui font l'intérêt des sols de montagne. Bien que le soubassement rocheux soit en général formé du même type de roches basiques (gneiss à amphibole ou pyroxène), les terres n'y ont pas grande valeur. Ce sont essentiellement des sols ferrugineux tropicaux bruns, lessivés, sablo-argileux ou sableux, de profondeur faible dou moyenne. Ils sont très souvent concrétionnés et, dans ce cas indurés ou cuirassés en profondeur ou même en surface. Ils s'épuisent vite et retiennent mal les eaux. Ou bien ce sont, entre les affleurements rocheux de granit et paragneiss qui entourent le noyau gneissique, des sols minéraux, maigres et cuirassés, pauvres et vulnérables. On trouve tout de même par endroits des zones fertiles mais difficiles à travailler, des vertisols très argileux et profonds (1).

Il y a donc un grand contraste entre la plaine et la montagne :

(1) Ces indications pédologiques nous ont été fournies par la carte que les pédologues du Projet de la Kara ont établie pour les sols de plaine de la région et qu'ils nous ont aimablement permis de consulter. (Etude en vue du développement agricole de la région de la Kara, Togo. P.N.U.D. F.A.O. publication en cours. Pour la montagne, nous avons utilisé les remarques pénétrantes qu'H. ENJALBERT fait dans son article : "Paysans noirs: les Kabré du Nord-Togo", 1956, PP141-147

1967 PRÉCIPITATIONS PAR PÉRIODES DE 5 JOURS A LAMA-KARA ET PAGOUDA

Le grisé souligne les écarts des deux courbes l'une par rapport à l'autre.

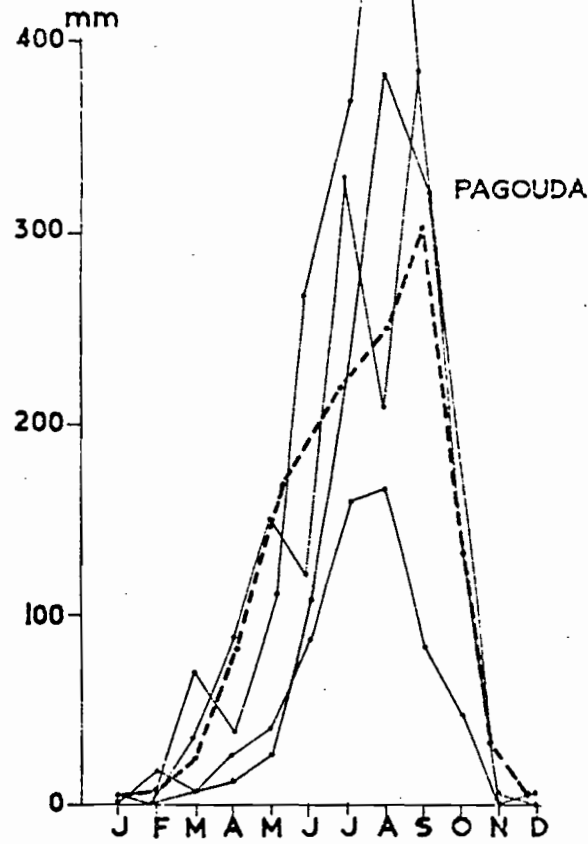
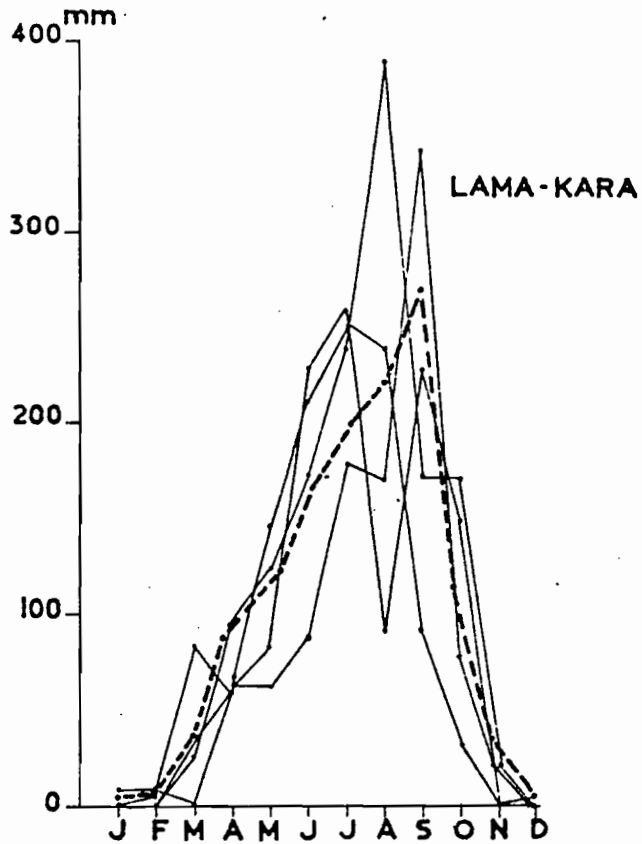


O. R. S. T. O. M.

DATE: 19-2-69

DESSINÉ: M. Sossah.

TOG. 700-515



PRÉCIPITATIONS MENSUELLES DE 4 ANNÉES CONSÉCUTIVES (1964-1967)

Le tireté est la moyenne mensuelle, calculée sur plus de 10 ans

L'IRRÉGULARITÉ DES PRÉCIPITATIONS

Figure n° 2

DONNÉES CLIMATIQUES - NIAMTOUGOU 1967

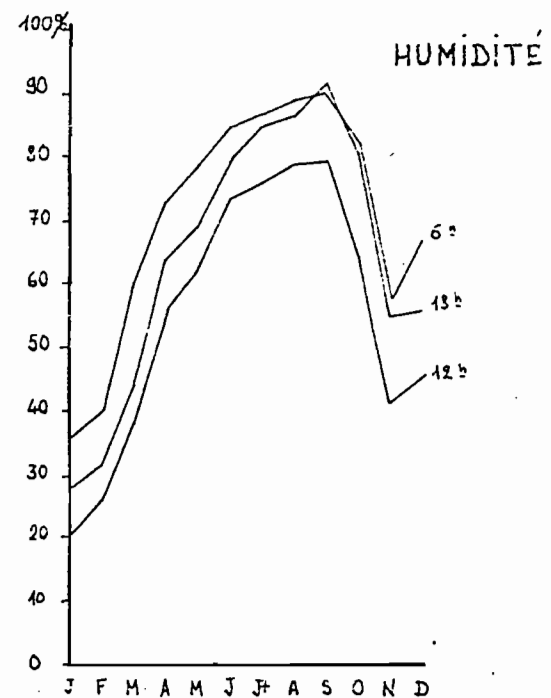
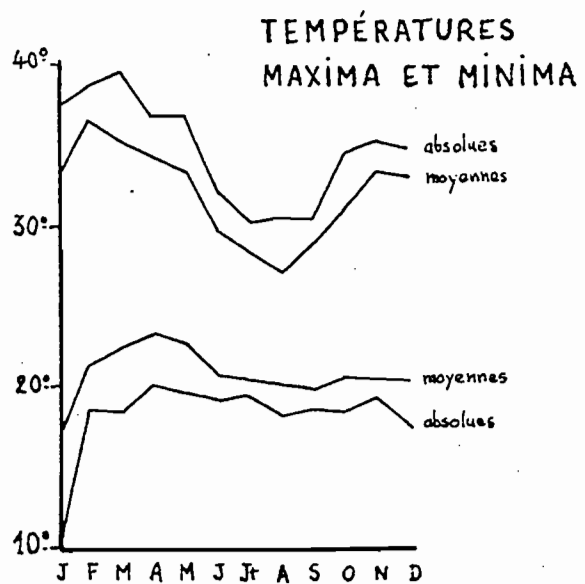
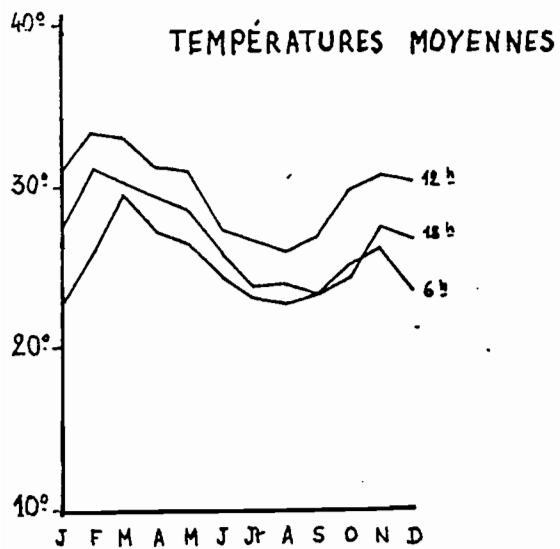


Figure n°3

celle-ci, par ses caractéristiques agrologiques favorables dues à la nature de la roche, basique et très diaclasée, tranche sur celle-là dont la monotonie et les sols pauvres ne changent guère des conditions pédologiques des vastes étendues soudanaises.

2 - Le climat

Il présente un rythme soudanais puisqu'alternent une saison des pluies et une saison sèche.

Les précipitations sont en moyenne de 1.400 mm de pluie par an, réparties sensiblement en 8 mois dont 6 reçoivent chacun plus de 100 mm. La saison des pluies est relativement longue et le volume des pluies suffisant pour permettre la culture de nombreuses plantes alimentaires. Mais l'irrégularité des précipitations, au long d'une année ou d'une année sur l'autre (voir fig.2), amène de nombreux aléas. Il y a en particulier, une variation sensible des précipitations dans les mois d'août et de septembre (voir fig.2) ce qui correspond vraisemblablement à une avancée plus ou moins septentrionale du Front intertropical. Il faut remarquer aussi l'inégalité des précipitations d'un lieu à un autre, que ce soit dans les totaux mensuels pour une même année ou dans les moyennes annuelles (1.270 mm à Lama-Kara pour 1.400 mm à Pagouda, distants de 25 km) (1).

Les courbes des températures (station de Niamtougou, 1967) montrent que l'amplitude thermique absolue mensuelle peut être très grande, 28°C en janvier, et n'être plus que de 11° pendant 4 mois, de juin à septembre. Notons que la température est descendue à 10,1° en janvier (harmattan). Les températures moyennes mensuelles minima et maxima suivent les températures absolues, mais les courbes sont décalées l'une vers l'autre d'environ un degré. Les températures mensuelles oscillent entre 23° et 33°. La courbe présente un maxima en février-mars, descend lentement pour présenter un

(1) De même on peut s'étonner de relever, à un pluviomètre installé à Koudé, village situé à 5 km de la station de Pagouda et à une altitude supérieure de 200 mètres, une différence négative de 50 mm de pluie. Les relevés n'ont pu être comparés, il est vrai, qu'une seule année et ne portent que sur 7 ou 8 mois d'une même saison des pluies. L'altitude n'est peut-être pas suffisante pour augmenter sensiblement les précipitations que peut modifier aussi la disposition des lieux par rapport aux trajets des tornades.

premier minimum en août et remonte ensuite lentement avant le deuxième minimum de janvier. Celui-ci est provoqué par l'harmattan, vent continental puissant soufflant du nord au sud pendant un peu plus d'un mois, entraînant à la fois l'abaissement de la température et une sécheresse importante, ce qui ressort des courbes hygrométriques.

L'humidité (exprimée en %) présente une courbe annuelle avec un minimum de 20 en janvier, une remontée pour atteindre 70 à 90 entre juin et octobre puis une redescente très rapide au niveau inférieur.

Si le rythme climatique est soudanien, la longueur de la saison des pluies, la relative abondance des précipitations et l'amorce, certaines années, d'une petite saison sèche en août-septembre font qu'il s'agit plus particulièrement d'un climat soudanien de transition.

3 - La végétation

La végétation spontanée a presque partout disparu. On peut penser qu'il s'agissait d'une forêt ou d'une savane fortement boisée, car de nombreux toponymes comportent le mot Law qui signifie "forêt" ainsi que le nom Lana ou Lamba (Law-mba = "gens de la forêt") par lequel, selon J.C. FROELICH, leurs voisins désignaient les ancêtres des Kabrè. Cette supposition semble être confirmée par la vigueur de la forêt secondaire qui s'est développée sur la montagne de Boufalé, après le départ récent de ses habitants. D'une façon générale, il ne reste qu'un parc sélectionné d'essences de savane (comme le baobab, le néré, plusieurs Ficus, des palmiers : rônier, doum, Borassus flabellifer) parmi lesquels se trouvent des essences forestières (entre autres une Ebénacée, le Diospyros naspiliformis et l'Elaeis guineensis) et des essences de transition entre forêt ombrophile et forêt sèche (tel que Blighia sapida König)

L'interpénétration que l'on remarque entre deux domaines, celui de la forêt et celui de la savane, fait du pays kabrè une région de contact, ce qui offre à l'agriculture des possibilités intéressantes, comme on le verra plus loin.

Le milieu physique offre donc au paysan kabrè, dans un démaîné cloisonné par le relief, des contrastes de sites et de sols qui, étant donné les conditions climatiques assez bonnes, peuvent favoriser une activité agricole relativement riche et différenciée.

LA POPULATION

La population fort homogène, de souche paléonigritique, est apparentée aux peuples voisins : Lamba, Naoudemba, Kotokoli, et surtout aux Lõgba du Dahomey. Les Kabrè étaient au total 127.000 en 1962 (Recensement général du Togo).

1. - Démographie

De certaines études démographiques de 1932, 1954, 1957, faites respectivement pour le Lama-Dissi (1932,1954) ou pour l'ensemble du Kabye (1957) (1), nous pouvons extraire les données suivantes :

:Lama-Dissi 1932 : Lama-Dissi 1954 : Kabye 1957 : Lama-Dissi 1962 (2)

Natalité (°/oo)	: 49,00	: 47,00	: 71	:
Mortalité (°/oo)	: 22,95	: 22,6	: 42	:
Taux acer. annuel (°/oo)	: 2,8	: 2,6	: 2,9	:
Population totale	: 11.338	: 12.741	:	: 18.444

La comparaison des taux de natalité et de mortalité entre 1954 pour le Lama-Dissi et 1957 pour le pays kabrè en général montre une disparité trop grande pour que les chiffres soient utilisables, et bien que les données des divers recensements ne puissent être facilement comparées, elles indiquent tout de même le bon état démographique de la

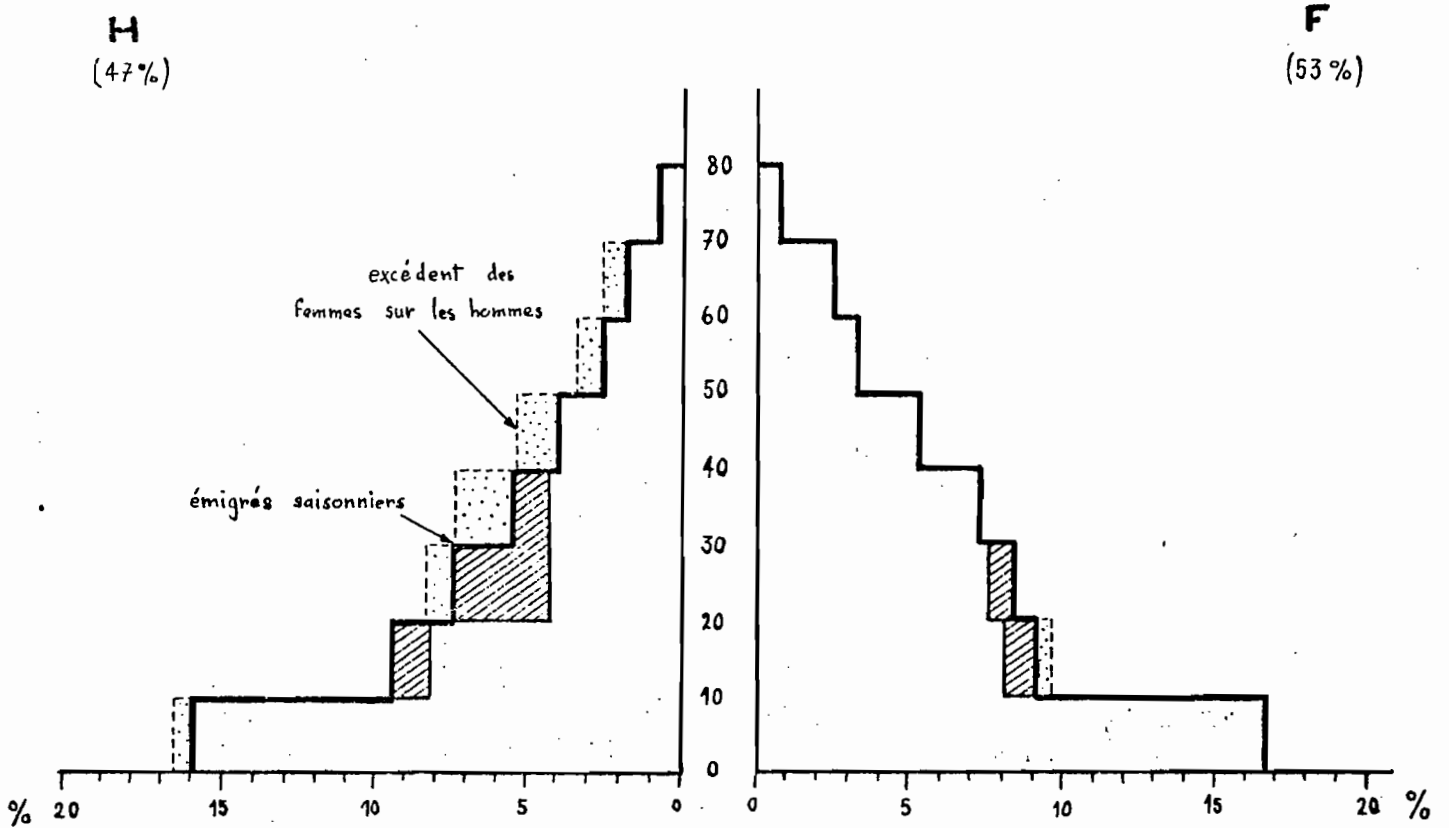
(1) de MARQUEISSAC, 1932 ; A. BEZON ; 1955 ; Enquête démographique en pays kabrè, 1957.

(2) Recensement général de la population, 1962.

Figure n°4

PAYS KABRÈ

POPULATION DE RÉSIDENCE HABITUELLE
1957



Source : enquête par sondage de Service de la Statistique Générale de la République du Togo et Institut de Recherche du Togo - Etude démographique du pays kabré - 1957.

population kabré du fait qu'il y a similitude entre les taux d'accroissement annuel, approchant 3 ‰. La constatation faite en 1932 par le Dr de Marqueissac, de l'extraordinaire vitalité de la population du Lama-Dissi, en dépit du fléau qu'était alors la tripanosomiose, peut être encore évoquée pour l'ensemble des Kabré. La répartition par âge et sexe, étudiée par l'Enquête Démographique de 1957, le montre bien.

Elle présente 2 pyramides des âges à partir desquelles nous avons construit la pyramide présentée à la fig.4. Pour n'en dire que quelques mots, elle figure une population en progression ; un fort décrochement entre les deux premières tranches décennales manifeste une mortalité infantile encore élevée. Son asymétrie (excédent des femmes sur les hommes) trahit la forte émigration masculine qui touche essentiellement les tranches entre 10 et 40 ans.

2 - Emigration

Cette émigration devenue très importante fut amorcée par la contrainte : au début du siècle, les Allemands obligèrent les Kabré à aller travailler dans le sud et le centre du pays à la construction de routes ; puis les Français continuèrent ces chantiers mais aussi, à partir des années 1924-25, entreprirent la mise en valeur, par des colons kabré, de terres vacantes dans le centre du Togo. Par la suite, mais cette fois de leur plein gré, les Kabré continuèrent à émigrer. Il s'agissait d'une émigration temporaire de saison sèche sur les plantations de café et de cacao de la région Atakpamé-Palimé. Ce fut l'origine d'un peuplement kabré dans ces circonscriptions et dans la zone centrale qui y mène.

Actuellement, l'émigration continue sous deux formes : l'une saisonnière, l'autre définitive. Elles coexistent, mais, sur le plan individuel, l'une suit l'autre : après quelques années d'émigration saisonnière à raison de 3 à 4 mois pendant la saison sèche, les jeunes hommes cherchent à s'installer sur des terres neuves qu'ils ont appréciées. Les raisons de cette migration sont multiples. Les jeunes s'en vont pour se dépayser, pour visiter les parents et travailler contre rétribution chez eux ou sur

des plantations, mais aussi pour échapper aux exigences d'une société qui leur paraît trop contraignante.

Ces migrations ont un retentissement profond sur l'agriculture, du fait que les retours définitifs ne sont pas fréquents, et qu'elles touchent surtout les hommes. Nous présentons plus loin un développement sur l'émigration des habitants du village de Koudé.

3 - Densité et répartition de la population

La densité de population du pays kabré est l'une des plus fortes du Togo. La densité moyenne pour la République togolaise est (chiffre de janvier 1961) de 27 hab/km² ; pour le pays Kabré, la densité générale est de 80 hab/km², le taux le plus élevé étant de 340 pour le petit canton de Tcharé dans le massif Lama. En fait, la population est très irrégulièrement répartie.

L'observation des photos aériennes montre une grande disparité entre la montagne et la plaine. La presque totalité des principaux massifs, et leurs abords immédiats, sont occupés ; la plaine, par contre, n'est habitée que dans sa partie centrale et orientale et que sur le pourtour immédiat des montagnes. C'est ce que fait ressortir la carte des densités esquissée à grands traits (carte 3).

Sur cette carte on remarque :

- Les faibles valeurs des taux de densité ^{des} cantons périphériques, au sud et à l'est (1)

- Les valeurs moyennes (entre 55 et 139) des cantons situés dans la plaine centrale et de ceux dont le territoire comprend une partie du massif Lama (de Tcharé) : elles sont supérieures à 140 avec, pour le canton de Tcharé, le taux considérable de 340, le plus fort du pays kabré.

A ces disparités des taux de la densité de population correspond une variation assez nette dans l'implantation des habitations les unes par rapport aux autres : l'habitat est dispersé dans la montagne, en nébuleuses dans la plaine centrale et se présente sous la forme d'un semis de petites concessions dans les plaines périphériques.

(1) Bien que peuplés de Kabré, les cantons situés au sud de la rivière Kara ainsi que celui de Sirka, ne sont pas vraiment représentatifs, tant du point physique (nature géologique différente des monts de Djambé, faible superficie des monts de Sirka) qu'humain (peuplement marginal et récent).

Les densités s'organisent nettement en fonction de la montagne montrant ainsi le rôle important de celle-ci dans le peuplement.

4 - La répartition de la population. L'exemple du Lama-Dissi

Pour décrire la répartition de la population, nous prendons l'exemple du Lama-Dissi pour lequel une carte (N° 4) a été établie à partir de photos aériennes. Constitué d'un massif et des plaines qui l'entourent, il est caractéristique de l'ensemble de Kabye, tant du point de vue physique qu'humain : la plupart des reliefs atteignent 600 m, la population a une densité moyenne de 70 hab/km², avec des extrêmes de 27 et 177.

Sur cette carte, qui montre la situation des habitations, on remarque que l'habitat est dispersé et qu'il présente 3 aspects : 1/ un semis serré relativement homogène dans la montagne, qui correspond à la période ancienne de refuge dans le massif ; 2/ une dispersion en nébuleuses avec de grosses habitations, au sud-est dans la plaine de la Sossoa, qui est en relation avec le premier mouvement de descente dans la plaine, à une époque où la sécurité était précaire ; 3/ un éparpillement de petites fermes isolées, au nord et au nord-est dans la plaine de la Binah, qui coïncide avec la pacification due à la colonisation. Un aspect tout différent est celui des agglomérations qui se constituent (Farendé) ou qui remplissent déjà des fonctions urbaines comme Pagouda, chef-lieu de la circonscription administrative, ou, plus excentrique et hors du Lama-Dissi, Kétao, marché important en grande partie peuplé d'allochtones.

LA SOCIÉTÉ KABRE

L'appréhension de la société kabré doit se faire à la fois sur le plan sociologique et sur le plan territorial.

1 - L'organisation sociale

Les kabré se divisent en 5 groupes correspondant à des grandes unités du relief : les Lama (ou Kévé) et les Kidjañ qui se partagent le massif Lama, les Lama-Dissi, les Boufalé et les Sirka qui sont installés sur les

reliefs portant leur nom (1). Ces groupes, autrefois rivaux et parfois même en guerre les uns contre les autres, se distinguent essentiellement par leurs parlars et leurs coutumes. Néanmoins, leur système social est très semblable. Ainsi, ils ont tous des classes d'âge, un culte des ancêtres, une organisation lignagère, etc. Mais ils n'ont jamais pu aboutir à une fédération ou à un état centralisé ou hiérarchisé. Et la plus haute instance n'est même pas le groupe sur son territoire mais le groupe familial à l'échelon de la maisonnée que nous définirons plus bas. En effet, la société kabré est de type segmentaire, partrilinéaire, partri- et virilocale (2). Les Kabré sont polygames dans la mesure où leurs moyens économiques le leur permettent. Ils pratiquent l'endogamie de groupe.

J.C. PAUVERT (3) distingue comme notion sociologique essentielle le lignage majeur : le djedjuyure ("cuisse du père") remontant par des chaînons oubliés à l'ancêtre fondateur. Les djedjuyure ne portent pas de noms particuliers et, pour les distinguer, on leur attribue celui des anciens (soso) qui sont respectivement à leur tête. Ces lignages se divisent en lignages mineurs, dyasu kurum ya (descendants d'un seul) dont les membres connaissent leurs liens de parenté avec l'ancêtre. Ces lignages se ramifient à leur tour en dea ("maisons") ou maisonnées, groupes familiaux patriarcaux comprenant le chef de famille, sa ou ses femmes, ses enfants non mariés, souvent un ou quelquefois plusieurs fils mariés, un frère ou un neveu et leurs ménages. La reconnaissance de la filiation de ces maisonnées et de ces lignages est sensible lors des cérémonies du culte des ancêtres et de certaines initiations de classes d'âge pour lesquelles on remonte, de maisonnée-fille (dea) en maisonnée-mère (dea soso), tout au long des jalons généalogiques, jusqu'au lieu d'origine du groupe. Ainsi la fête quinquennale du whaa qui fait passer les hommes dans la classe préparatoire à celle des adultes, voit son aboutissement, pour le Lama-Dissi, à Farendé d'où seraient sortis tous les lignages majeurs de ce groupe.

(1) Nous ne parlerons pas des Lögba. Ce rameau Kabré, bien que situé, au Dahomey, sur un territoire contigu à celui des Lama-Dissi et des Sirka, est très différent de ceux que nous étudions : c'est un peuple de plaine, sa densité de population est très inférieure à celle du Kabye et, enfin, ils ont adopté un système de chefferie.

(2) ON a néanmoins, dans le village de Konfès, une collectivité pratiquant l'uxorilocalité.

(3) PAUVERT, 1955, pp. 72-74.

Mais on remarque aussi parallèlement une organisation territoriale basée sur la résidence.^{de} Ce point de vue, la notion la plus importante est le teto ("terre"). C'est en même temps le territoire et l'ensemble des habitants qui y résident et le cultivent. Au dessous, sans que ce soit forcément une subdivision du teto, l'edjade ("lieu habité, établissement humain") est une unité résidentielle groupant plusieurs habitations. Au dessous encore, on perçoit le hara ("les cultivateurs") qui en est une subdivision, un quartier. Il s'agit en même temps d'un groupe d'entraide formé par les hommes pour les travaux agraires et du groupe de résidence constitué par leurs familles (celles des dea établies au ce lieu).

Il n'y a pas toujours correspondance entre ces divisions sociologiques et territoriales : elle existe pour le teto ; par contre, l'edjade peut être formé, selon les endroits, d'un ou de plusieurs djedjeyure ; un hara peut ne compter que quelques dea ou regrouper tout un lignage, mineur ou majeur.

De même, le découpage administratif n'a pas toujours pu suivre ces divisions traditionnelles : au canton moderne répond un ou plusieurs teto autrefois alliés pour la guerre. Le village peut correspondre à un ou plusieurs edjade des noms de lieux-dits. En pays kabré, les villages ne sont que très exceptionnellement des agglomérations, du fait qu'il n'y a pas d'habitat groupé.

- Absence d'organisation politique centralisée

Traditionnellement chez les Kabré, l'autorité appartient au patriarche, le soso ("vieux"), chef de la dea. Chargé du culte des ancêtres, il a également à organiser la production alimentaire en répartissant les champs du groupe entre les hommes adultes qui sont autour de lui. Il règle les conflits qui peuvent survenir dans la maisonnée. Au-delà, c'est l'assemblée des soso du quartier qui délibère et qui tranche.

Fait caractéristique de ces sociétés de type segmentaire, il n'y a pas d'organisation politique hiérarchisée, institutionnalisée. Mais, comme le rappelle G. BALANDIER, cela ne veut pas dire pour autant que ces sociétés soient "égalitaires et dépourvues de rapports de prééminence ou de subordination" (1). Pour les Kabré, J. DELORD décrit les choses

(1) G. BALANDIER, 1967, p. 69.

en disant : "Les Kabrè n'avaient pas de chefs à la façon de leurs voisins, mais il existait des autorités traditionnelles, non électives, qui s'imposaient et étaient acceptées à la valeur du personnage. La principale était le juge, un peu tel que le concevaient les Israélites du temps de Gédéon. Sur les limites, on rencontrait les chefs de guerre. Les prêtres, gens simples et sans prétention, n'en étaient pas moins très écoutés. Chaque tradition a son gardien, chaque marché son propriétaire responsable, etc. Mais nulle part de chef de terre. En principe, ces attributions, sans être héréditaires, demeuraient l'apanage de telle ou telle maison sans que cela fût obligatoire" (1).

Pour des besoins d'ordre administratif, l'autorité coloniale a nommé des chefs de village et de canton et même un "chef supérieur des Kabrè". Souvent ces chefs étaient des soso déjà en place. Mais pas toujours.

Le rôle de ces nouveaux chefs est de présider le conseil des soso du village. Ils doivent percevoir l'impôt et servir d'intermédiaires entre le chef de la circonscription administrative et la population, ce qui peut les mettre parfois dans une situation embarrassante.

La société kabrè est organisée en classe d'âge. Pour les hommes, les individus, entre l'état d'enfance (jusque vers 10-12 ans) et l'état d'adulte (vers 30 ans), passent par 5 classes jalonnées par des initiations (2). Pour les femmes, une seule cérémonie équivalant à une initiation fait passer les filles nubiles à l'état de femmes pouvant se marier.

Indépendamment des classes d'âge, fonctionnent des groupes d'entraide pour le travail. Ils existent à deux niveaux. Dans le hara (quartier) un groupe appelé aussi hara (3) est constitué par tous les hommes, depuis les adolescents jusqu'aux vieillards. Il peut se fractionner en sous-groupes (appelés encore hara) dont le nombre de membres est très variable (à Koudé par exemple, une hara a 8 heures, une autre 25). Des hara de femmes existent également. A un deuxième niveau, on trouve l'egbare, petit groupe interne à la hara qui réunit 2 à 5 jeunes exploitants, selon leurs affinités personnelles. L'egbare fonctionne plus souvent que la hara. Il n'y a pas d'egbare de femmes. Ces différents groupes font tous les mêmes travaux culturels, comme on le verra plus loin.

(1) DELORD, 1961, p. 146.

(2) J. DELORD, 1961, pp. 107-108.

(3) Nous disons le hara pour désigner le groupe de résidence et la hara pour le groupe de travail.

Il existe aussi un groupe (Kakpan) qui réunit les jeunes gens allant travailler chez leurs futurs beaux-pères (1). Cette équipe se constitue de moins en moins souvent car, d'une part, les jeunes vont à l'école et n'ont donc pas le temps de venir cultiver les champs de leurs futurs beaux-pères et, d'autre part, ils substituent de plus en plus à ce travail des cadeaux en argent ou en vivres qu'ils achètent.

(1) JEAN, 1970, p. 123.

LES TERROIRS DU PAYS KABRE

LES GRANDS TRAITES DU PAYSAGE

L'observation directe et celle des photos aériennes montrent que tout l'espace est humanisé mais pas partout avec la même intensité. On distingue 3 types de paysages.

Un premier paysage, extrêmement rare puisqu'il n'est vraiment représenté qu'au sud de la Kara, dans l'interland séparant les Kabrè des Kotokoli, est celui de la brousse en friche. Les Kabrè l'appellent "gnituta" ("dans les herbes"). C'est là que subsiste le reste de la faune sauvage, extrêmement raréfiée dans le Kabye.

Les deux autres paysages se partagent la presque totalité du pays kabrè. Celui où la marque de l'homme est la plus forte se rencontre dans la montagne, d'une façon générale, et aussi dans la plaine centrale. Les habitations y sont partout présentes, en ordre dispersé dans la montagne, disposées en nébuleuses dans la plaine. Les pistes y sont nombreuses. ~~et relativement~~ Mises à part quelques grandes croupes, tous les versants ont été aménagés pour recevoir des cultures. Les moindres bas-fonds sont cultivés. Les arbres y sont nombreux et relativement variés. Ce paysage correspond à la zone appelée desida ("dans les maisons"), celle des habitations et des champs de culture intensive.

L'autre paysage ne se trouve que dans la plaine. C'est celui des espaces inhabités où le sol est occupé par un damier irrégulier de champs et de jachères, au couvert arboré souvent clairsemé, et relié aux habitations par un faisceau de longues pistes. C'est la zone des champs de brousse qu'on désigne par tare ("au loin"). On remarque parfois que le lit des cours d'eau est très aménagé comme si l'on était en desida.

Toute la superficie du pays kabrè est partagée entre ces deux derniers paysages correspondant à des zones de culture. Les deux principaux massifs, Lama et Lama-Dissi, forment une seule vaste zone desida entourée d'une zone tare s'étendant jusqu'aux confins du territoire, sauf entre eux, vers l'est, où elle est interrompue par endroits par des zones desida.

DIFFICULTE DE LA DETERMINATION DU TERROIR KABRE

Si l'on définit le terroir comme "l'espace dont une communauté de résidence tire l'essentiel de ses ressources" (1), il est difficile, quand on veut étudier le terroir kabré, de déterminer à quel niveau il se constitue la communauté. En effet, si le découpage administratif correspond quelquefois dans la plaine à une réalité géographique, comme à Pagouda ou Kawa (voir carte n°4 peuplement du Lama-Dissi), il semble la plupart du temps arbitraire, si l'on se place toujours du point de vue de la communauté de résidence, car une même nébuleuse d'habitations dispersées (la montagne dans son ensemble ou l'une de celles qui sont situées dans la plaine de la Sossoa) correspond le plus souvent à plusieurs villages administratifs, sans qu'il y ait la moindre volonté de regroupement géographique par villages. De même, l'organisation du paysage en deux zones de culture ne se fait qu'au niveau des nébuleuses d'habitations, sans rapport avec les regroupements administratifs. Ainsi, on peut assez facilement délimiter la zone de culture intensive dépendant de la communauté résidentielle de Pagouda ou Kawa, mais moins facilement pour des villages comme Pissaré, Kounfés ou Tchadé. Cela devient proprement impossible pour Farandé, Kouké, Wasséle et Sumdé, disséminés dans la montagne.

L'appréhension du terroir par le découpage administratif ou par la seule analyse du paysage en zones de cultures n'est pas possible, du fait d'une mosaïque compliquée dont les pièces tiennent compte exclusivement, ni de l'un, ni de l'autre système.

D'autre part, les terroirs, d'après l'enquête, se répartissent en trois types.

LES TROIS TYPES DE TERROIR

Si l'on tient compte de l'agencement des zones de culture précédemment décrites par rapport aux noyaux d'habitations, on peut définir trois types de terroirs :

1 - Le plus courant, celui dont les habitations et les champs de culture intensive sont situés dans la montagne et, au pied de celle-ci, dans la

(1) SAUTTER. 1968, p. 111.

plainé, les champs de brousse. C'est le cas de Koudé.

2 - Celui situé entièrement dans la plaine, organisé à partir des noyaux de peuplement, dans la plaine centrale et orientale du pays kabré. C'est le cas de Tchi-Kawa.

3 - En troisième lieu, un type de terroir beaucoup plus rare, entièrement sur la montagne, sans zone de champs de brousse. C'est le cas de Sunda-Waselao.

Le cas du terroir de Koudé (1) peut paraître exemplaire. Il sera examiné en détail. Les deux autres types ne seront examinés, très rapidement, qu'à titre de comparaison.

(1) Le mot Koudé, en langue locale Ku-ude est prononcé Kou-oudé et signifie "chez Kou". Le mot est transcrit, selon les règles du Comité de langue Kabré : Kuwde. Les Européens ont entendu et transcrit sur les cartes Koukoudé. Pour simplifier, nous adopterons la graphie Koudé. Nous avons francisé, d'une façon générale, tous les noms propres.

LE MASSIF DU LAMA-DISSI

CHIFFRE DU VILLAGES

Parmi les terroirs à cheval sur la montagne et sur la plaine que nous avons dit être du type le plus courant, nous avons choisi celui de Boua, situé à Koudé, village du bord sud-est du massif du Lama-Dissi, car ce village nous a semblé typique du pays Kabré. En effet, son taux de densité de population est moyen puisqu'il approche de 70 hab/km². Il est moyennement touché par l'émigration. L'influence européenne se manifeste par une scolarisation importante (50% des enfants d'âge scolaire), et la présence de deux missions chrétiennes ; un dispensaire fonctionne à proximité. Néanmoins, les traits de l'agriculture y sont encore traditionnels. La pyramide des âges (fig.5) est comparable à celle de l'ensemble du pays kabré : forte natalité, déséquilibre de la sex-ratio au profit des femmes par l'émigration masculine.

Les divisions administratives ou l'agencement du paysage n'étant pas déterminants pour l'appréhension du terroir, nous avons cherché à voir, dans ce village, s'il y avait une ou plusieurs communautés agaires. La représentation cartographique des maisons (des) par lignages majeurs (carte 5) montre que ce village se répartit en deux groupes, l'un comptant 3 lignages se situe au lieu-dit Tonayo, au nord et au nord-est ; le second composé de 4 lignages et d'un certain nombre de maisons d'"étrangers" (1) est entièrement compris dans la partie restante du village appelé Boua. Ainsi le village de Koudé se subdivise en deux fractions, d'ailleurs issues chacune, selon la tradition, de deux frères dont celui de Boua était l'aîné. Chaque fraction correspond à une communauté d'ascendants (qui se manifeste par des cérémonies du culte des ancêtres). Chacune est aussi une communauté de résidence : les maisons de Boua sont établies sur les deux versants de la petite vallée de la Latiboa (d'ailleurs, Boua signifie vallée) alors que celles de Tonayo sont installées sur le sommet de la "montagne" de Koudé.

Spatialement, cette distinction entre les deux fractions du village se concrétise par une orientation différente de leurs zones de cultures respectives : alors que les zones desida sont juxtaposées, les zones farq sont orientées différemment : celle de Tonayo s'étend vers l'est tandis que celle de Boua va vers le sud. Chacun de ces deux territoires possède

(1) C'est-à-dire de Kabré ayant des ancêtres autres que ceux communs aux 7 diedievute (lignages majeurs) mentionnés. Ce sont pour la plupart, des gens descendant d'hommes venus de fixer chez leur oncle maternel dont ils ont reçu des terres. C'est le reliquat d'une organisation matrimoniale.

donc les caractéristiques d'un terroir. Boua, avec 600 habitants constituant 102 exploitations groupées en 10 hameaux, constituait un terrain de recherche convenable pour notre étude. (carte N° 10 : le terroir de Boua).

INDICATIONS METHODOLOGIQUES

Après qu'eût été effectué le recensement général de la population de tout le "village" de Koudé par tranches d'âges décennales et que la communauté de Boua fût choisie pour l'étude en profondeur, il apparut que le relevé intégral de toutes les parcelles du terroir serait une tâche au-dessus de nos moyens. Aussi avons-nous décidé de faire porter nos investigations approfondies sur une bande de terrain d'une largeur moyenne, de 500 à 700 m, prenant en écharpe le terroir depuis les habitations du haut de la montagne jusqu'aux champs de brousses de la plaine, ce qui donne un échantillonnage valable de tous les champs en café et en tyro, sur une distance de plus de 4 km. Pour pouvoir établir nos statistiques, nous avons, de part et d'autre de cette bande, fait le relevé complémentaire de toutes les parcelles appartenant à 60 des 102 exploitants (1). Pour obtenir une vue générale du terroir et savoir jusqu'où il s'étendait, nous avons effectué une douzaine de transects autour de la partie levée. Ces cheminement rectilignes ont permis de connaître les imbrications du terroir avec les terroirs voisins.

Nos méthodes d'investigation furent les suivantes : accablés d'un curialaire togolais, nous avons fait le relevé à la planchette et à la lunette des parcelles (1.050), puis nous avons assorti ce relevé topographique de fiches nous fournissant, par parcelle : le propriétaire, l'exploitant, le mode de tenure, les cultures sur 5 ans (les 3 années antérieures, l'année de l'enquête et l'année à venir) la destination des récoltes (consommation, vente ou don) et les arbres. Nous avons fait aussi le relevé de l'état du sol (nature, pente et encombrement en pierres, aménagements).

Ces renseignements ont été complétés par des enquêtes portant sur les lignages, l'historique de l'habitat, l'inventaire du cheptel, les rendements agricoles et l'émigration.

(1) Du fait de l'absence du levé exhaustif de tout le terroir, il fallait s'en tenir aux déclarations des paysans sur le nombre de champs constituant leurs exploitations. Après avoir levé les champs d'un certain nombre d'exploitants, nous nous sommes aperçu, par des recoupements, qu'ils ne nous les avaient pas tous indiqués. Nous avons dû y revenir à deux fois sans pour cela être sûr qu'ils nous les aient tous déclarés.

De plus, des relevés quotidiens ont été faits sur la pluviométrie et les occupations journalières de 6 exploitants.

C'est à partir des données ainsi obtenues que nous avons pu établir nos cartes et nos documents pour l'étude du terroir.

PRESENTATION DE KOUDE ET DE LA MONTAGNE (carte n° 6)

Koudé est situé à 10 km au nord nord-ouest de l'agglomération de Kétau et à 6 km à l'ouest sud-ouest de Pagouda, chef-lieu de canton du Lano-Dissai. Son territoire s'étend à la fois sur la vaste plaine de la Sossou et sur la montagne. Cette "montagne", c'est le massif du Lano-Dissai qui n'est formé que de collines se dépassant guère 600 mètres d'altitude, mais qui se dressent vigoureusement au-dessus de la plaine, qui, elle, est à environ 300 mètres. De plus, les pentes de ces collines, quelquefois escarpées, sont encombrées de rochers et de cailloux. De ce fait, elles ont pu servir de refuge contre les cavaliers des envahisseurs. Le territoire de Koudé s'étend sur deux crêtes sensiblement parallèles, séparées par la petite vallée de la Latibou, qui coule du nord-est au sud-ouest. En plaine ces rives constituent un bas-fond humide avant qu'elle se jette dans la Sossou. Le versant occidental de la colline ouest porte les habitations du village de Farendé, dont Koudé est issu. Le nord porte les habitations de Nazoua. La colline orientale appartient en grande majorité aux gens de Koudé et, pour une petite part, aux gens de Tohi-Kara. Le versant oriental de cette colline et son prolongement sud, le Mont Toldja (409 m) sont à peu près inhabités (probablement pour des raisons historiques). Les habitations les plus anciennes se trouvent sur les crêtes et sur les versants. Des habitations plus récentes se sont installées à proximité de la route. Une grande route, d'est en ouest, passe au pied de la montagne, joignant Farendé à Pagouda et Kétau ; une petite route, presque perpendiculaire à la dernière, remonte dans la montagne, sur moins de 2 km, pour desservir la mission protestante et l'église catholique. Plus haut dans la montagne se trouve une petite école protestante. Le marché important le plus proche se tient à Farendé, tous les six jours. Il y a en permanence quelques commerçants à Pagouda et des boutiques à Kétau dont le marché, hebdomadaire, est d'importance nationale.

L'organisation de Koudé peut paraître assez confuse parce qu'il y a trois sortes de regroupements : sociologique, résidentiel et administratif (voir carte n° 5). Sur le plan sociologique, il y a, comme nous l'avons vu (page 13) 2 communautés, Boua et Tenayo. Sur le plan résidentiel, en

Figure n°5

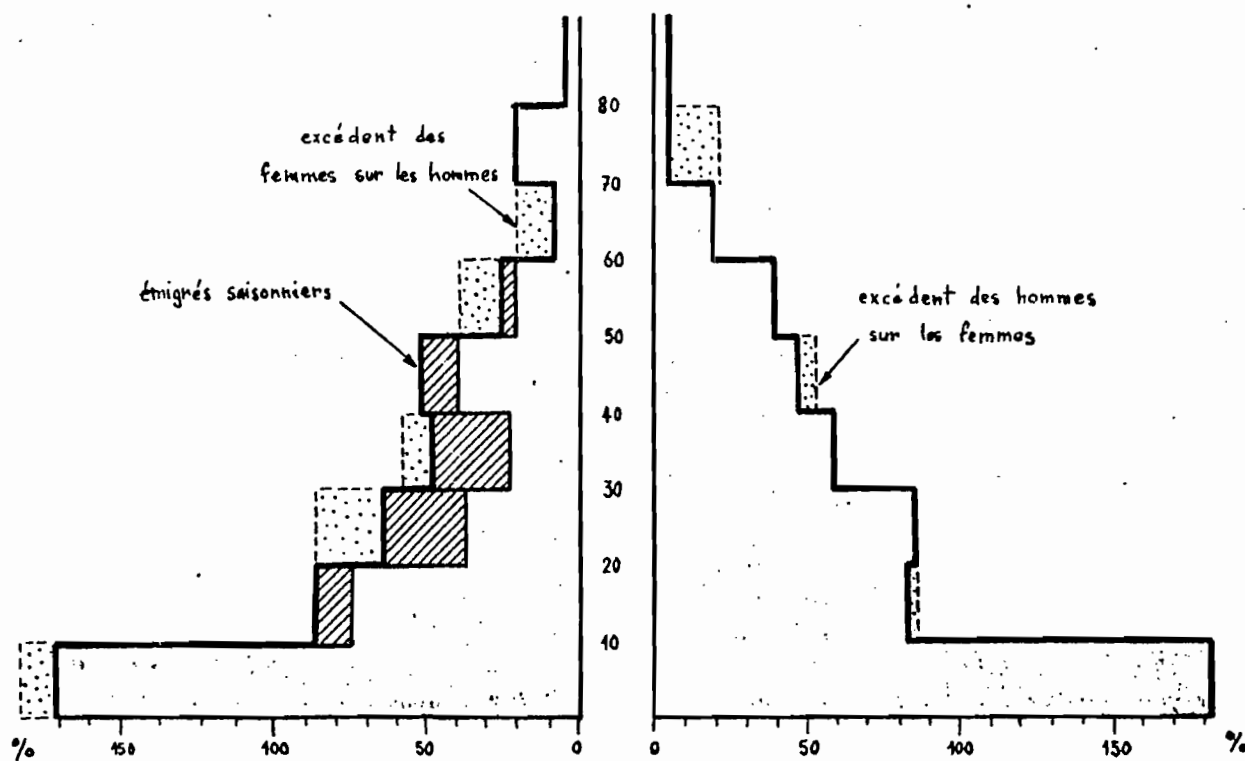
KOUDÉ

POPULATION EN 1968

100% = 1004 habitants

H

F



compte 10 hara, quartiers qui sont des groupements de résidence, donc à distinguer des regroupements administratifs nommés aussi quartiers. Sur le plan administratif, en effet, même on ne distingue que 3 quartiers. L'un est constitué par la communauté de Tonayo, qui comprend 2 hara. Les 2 autres correspondent à la communauté de Boua, numériquement trop important pour constituer un seul quartier administratif (les 8 hara ont donc été répartis en 2 quartiers administratifs).

La population est, en 1968, de 1004 habitants. Elle est répartie en 132 maisons, comprenant elles-mêmes 162 ménages. Ceux-ci peuvent n'être composés que d'une seule personne (3 cas) ou de plus de 12 (10 cas, dont celui exceptionnel, du chef, avec 25 personnes). Le plus grand nombre de ménages comprend entre 5 et 10 personnes. La moyenne est de 6,3 personnes par ménage.

Boua, avec 630 habitants groupés en 90 maisons, compte 102 ménages et 129 chefs d'exploitation. On peut considérer qu'il y a presque coïncidence entre les maisons et les ménages puisque, dans les 12 cas où cette coïncidence n'existe pas, il n'y a que 2 ménages par maisons. Mais il peut se produire encore que, dans certains ménages, des hommes âgés aient conservé le titre de chef d'exploitation sans que les quelques champs qu'ils continuent à cultiver constituent de réelles unités d'exploitation. D'où la discordance entre le nombre de chefs d'exploitation et le nombre de ménages. Pour cette étude, nous n'avons tenu compte que des unités d'exploitations réelles, c'est-à-dire des ménages, que nous appellerons exploitations.

I - LA SOCIÉTÉ ET LA TERRE

A - L'appropriation du sol

À l'origine, le toto, aire qui peut être très vaste puisque en l'occurrence elle englobe tout le Lano-Dissi, a été approprié par un certain nombre de chefs de familles qui en ont pris possession et qui, de ce fait, en sont devenus les totunians, terme rapporté par J.C. Pauvert qui le traduit par "fondateurs de la terre". Le territoire bien défini du toto est partagé entre les descendants de ces fondateurs qui, divinisés, restent les seuls véritables propriétaires du sol. Les gaga (chefs de maisons) de chaque village (adiado), de chaque quartier (hara) de ce village ne sont dépositaires que d'un droit de gestion de ce territoire et ils n'en jouissent qu'à titre de descendants authentiques des totunians (1)

(1) PAUVERT, 1965, pp. 69-89

Il n'y a pas de chefs de terre. Celui que J.C. PAUVERT nomme ainsi et dont il lit avec raison qu'il "représente le pouvoir de disposition des premiers occupants" n'est à notre avis que le prêtre du toto et en fonction, essentiellement religieuse, est d'être l'intermédiaire entre les hommes vivants et les ancêtres fondateurs divinisés. En cas de conflit foncier, ce n'est pas ce prêtre qui arbitre. C'est l'assemblée des gogo présidée autrefois par un vieillard qui s'était imposé par sa sagesse et, même aujourd'hui, par le chef officiel du village.

Le toto est inaliénable du fait qu'il est légué par les ancêtres. Et le prêtre dont il vient d'être question, ne pourrait que s'opposer à toute construction d'une parcelle du toto.

Sur le plan du terroir, la représentation cartographique des possessions des diedjovura (liamages majeurs) (carte n° 7) montre un morcellement considérable et se traduit par une mosaïque complexe. Les différents diedjovura ont des parcelles contigües les unes avec les autres sans que l'on puisse attribuer à chacun d'eux un territoire délimité par quoi que ce soit. L'hétérogénéité de la mosaïque est aussi grande pour les champs éloignés (tava) que pour la zone de culture intensive (desida). Si, quittant la répartition par diedjovura (ou liamages) on passe à celle par hava (en unités de résidences) on voit à paraître (carte n° 8) un regro présent dans la zone desida alors qu'il n'apparaît toujours pas dans tava.

B - Les droits d'uvava

C'est le gogo, chef de la maison ou groupe familial (da) qui répartit la terre entre les membres du groupe, ses fils, parfois ses frères cadets. Il ne s'agit pas d'une cession en pleine propriété mais d'un statut droit de jouissance. C'est en tant que membre du groupe du lignage et non en tant qu'individu qu'il reçoit le droit d'utiliser une partie du toto. Cette répartition est valable pour la durée de la vie du gogo. A sa mort, on procède à une nouvelle répartition de l'ensemble des terres, et l'on fait en sorte que chacun ~~des~~ des fils reçoive une part des différents types de sols représentés dans l'ensemble des champs, le cadet étant avantagé par rapport à ses frères. Si l'un des héritiers est absent (daigre) depuis un certain nombre d'années, on n'en tient pas compte dans le partage. S'il revient, on lui attribue sur sa demande un lot de terres.

Les femmes ne reçoivent jamais de terres en héritage ni n'en sont,

sauf rares exceptions, détentrices. Mais selon des témoignages, la transmission des terres se serait faite autrefois au profit des nouveaux utérins (fils de sœurs) plutôt qu'au profit de fils directs. Cette forme de héritage aurait entraîné de tels conflits que l'administration coloniale, par son autorité, aurait supprimé cette coutume. Il est probable que ce système a dû exister conjointement avec l'autre pendant un certain temps, ce qui pourrait fournir une explication à la mosaïque actuelle des propriétés.

C - Les terres

1) Les arbres

Les arbres peuvent faire l'objet de droits d'exploitation distincts de ceux du sol. Les femmes, du fait qu'elles sont chargées de fournir du combustible, de cueillir les fruits et de fournir des rameaux feuillus en bétail à l'étable, peuvent être détentrices de ces droits et en disposer. Leurs droits ne portent que sur les espèces dont elles effectuent la cueillette ; ainsi, par exemple, elles ne possèdent pas les palmiers à huile dont la cueillette des régimes nécessite une escalade par un homme.

2) Les terres

Les terres sont inaliénables et sont exploitées en faire-valoir direct, par leurs propriétaires ou leurs descendants directs, selon la répartition du gogo.

Une atténuation de l'interdiction d'aliéner était, autrefois, la mise en gage de terre : en contrepartie de la remise de certains biens tels que sommes d'argent, bœufs pour un sacrifice, nourriture, une famille pouvait mettre en gage une parcelle plus ou moins grande. Les délais n'en étaient pas fixés précisément, le gage restait dans la famille du prêteur assez longtemps pour qu'il puisse parfois ne pas être rendu. La terre restait alors légitimement à son détenteur sans pour autant que l'origine du gage soit oubliée. En fait, actuellement, ce système de gage a pratiquement disparu.

Une autre atténuation, encore actuelle, de l'interdiction d'aliéner la terre est le prêt pour lequel on distingue 4 types. Ces prêts peuvent être accordés par leurs propriétaires à d'autres familles pour des délais déterminés selon les termes employés pour désigner le prêt.

Le prêt "pour le sorgho" n'a pas de limitation de durée et persiste tant que la parcelle est cultivée, quelque soit la culture pratiquée et en quelque endroit qu'elle soit située.

Le prêt "pour l'igname" est consenti pour 3 ans : c'est la période d'une rotation-type : une année d'ignames suivie de 2 années de sorgho. Ce prêt est renouvelable.

Un troisième est, non pas le prêt, mais "l'emprunt pour le pois de terre". Il n'est pas formel. Il est pratiqué dans la zone éloignée du village, en hara : sans accord préalable, une terre inutilisée par son propriétaire peut être mise en culture par un tiers pendant une année pour le pois de terre, plante qui ne fatigue pas le sol.

Un quatrième type de prêt est celui d'un terrain pour construire une maison. Là encore, la concession est faite sans limite de temps, mais à la différence des terrains pour la culture, l'accord des ancêtres du propriétaire du sol doit être obtenu.

Le prêt est généralement fait dans tous les cas sans contrepartie, sauf un cadeau symbolique des prémices récoltées dans le champ. Cet échantillon de la récolte matérialise la reconnaissance de l'emprunt.

Pour des prêts de longue durée, la terre est laissée aux descendants de l'emprunteur avec l'accord du prêteur.

Des prêts prolongés pendant quelques générations ont pu conduire à des appropriations abusives ou de bonne foi.

Les prêts se font autant à l'intérieur d'un lignage qu'entre voisins de hara, ou qu'entre habitants de villages différents. Dans ce dernier cas, ils sont peu importants : ainsi, on n'a pu relever que 26 parcelles (sur plus de 1000) empruntées ou prêtées par nous aux communautés voisines de Farandé et de Iohi-Kava.

Une dernière forme de tenure est l'échange qui peut s'analyser en un emprunt réciproque de terres contracté par des propriétaires pour des raisons diverses, en particulier pour rapprocher leurs champs de leur habitation, agrandir un lopin de terre ou s'éviter dans les deux cas des allées et venues trop longues.

On ne remarque ni fermage, ni location, ni métayage. Pourtant, il semble exister une forme de ce dernier. Des vieillards devenus incapables de cultiver, et sans famille pour les nourrir, confient leurs terres à de jeunes hommes qui les mettent en valeur et leur versent la moitié des produits. Ce serait donc une sorte de métayage à mi-fruit.

Ces modes de tenure font l'objet de la carte n° 9. On y voit qu'il y a peu d'emprunts dans la zone d'habitat ancien et qu'ils sont localisés en majorité autour des maisons nouvellement installées près de la grande route et au sud de celle-ci, en hara. Des comptages faits par ailleurs sur l'échantillon de 60 exploitants, montrent que 1/5 de la superficie exploitée fait l'objet de prêt. Le cas des emprunts "pour le pois de terre" est devenu insignifiant puisqu'on n'en a relevé qu'un seul exemple. Sur la

carte, on remarque des champs qui ont été gagnés autrefois et qui n'ont pas été repris par ~~leurs~~ les propriétaires ou leurs descendants. Ces champs restent aux mains de leurs détenteurs actuels parce que, si généralement on se souvient de leur origine, l'objet de la mise en gage a été oublié ou n'a pas été rendu.

La carte du terroir de Souz (n° 10) représente l'ensemble de toutes les terres exploitées par cette fraction du village (1). Sa partie nord, qui correspond à desiga, est relativement massive et homogène. Sa partie sud, au contraire, qui correspond à fare, montre de profondes imbrications avec les territoires des villages voisins, Farandé et Tohi-Sawa. Ceci pourrait s'expliquer par les différents transferts de terres que peuvent provoquer les gages anciens, les caprants et les échanges prolongés pendant quelques générations.

La compacité de desiga s'explique à partir de la carte de la répartition du sol selon les hara qui montre que les exploitations tendent à grouper leurs champs permanents à proximité immédiate des habitations et que ces habitations n'étant pas très loin les unes des autres, tous les champs permanents se trouvent être jointifs. Pour fare, l'explication semble être la suivante : le sol de la plaine, beaucoup plus exposé aux incursions étrangères et, du fait de son éloignement des habitations, ayant une moindre valeur, a dû être occupé quelque peu au hasard et simultanément par des gens venus de différents villages. Ce n'est qu'ensuite que les limites ont été matérialisées par des alignements de pierres.

D - La répartition du sol

La totalité du sol est appropriée et cultivée (car les friches sont pratiquement inexistantes). Mais la répartition en est très inégale, qu'il s'agisse des superficies possédées ou exploitées, ou encore qu'on les considère en fonction des bouches à nourrir ou du nombre d'hommes actifs cultivateurs.

Les surfaces possédées varient de 37 à 1.600 ares, la moyenne étant autour de 300 ares. Les surfaces exploitées vont de 46 à 400 ares, la moyenne restant d'environ 300 ares. Si, pour les propriétés, l'écart est

(1) Elle a été obtenue à partir de notre plan parcellaire, des champs non levés (dont la taille est approximative et dont la situation n'a pu être vérifiée exactement) et de tracés qui nous ont permis des coups de corde dans diverses directions autour de la partie levée du terroir.

SUPERFICIE
EXPLOITÉE

ares

L'INEGALE REPARTITION DU SOL

60 exploitations suivant
la superficie qu'elles exploitent et
le nombre de personnes qu'elles nourrissent

400

300

200

100

0

0 1 2 3 4 5 10 15 20 25

NOMBRE
DE PERSONNES

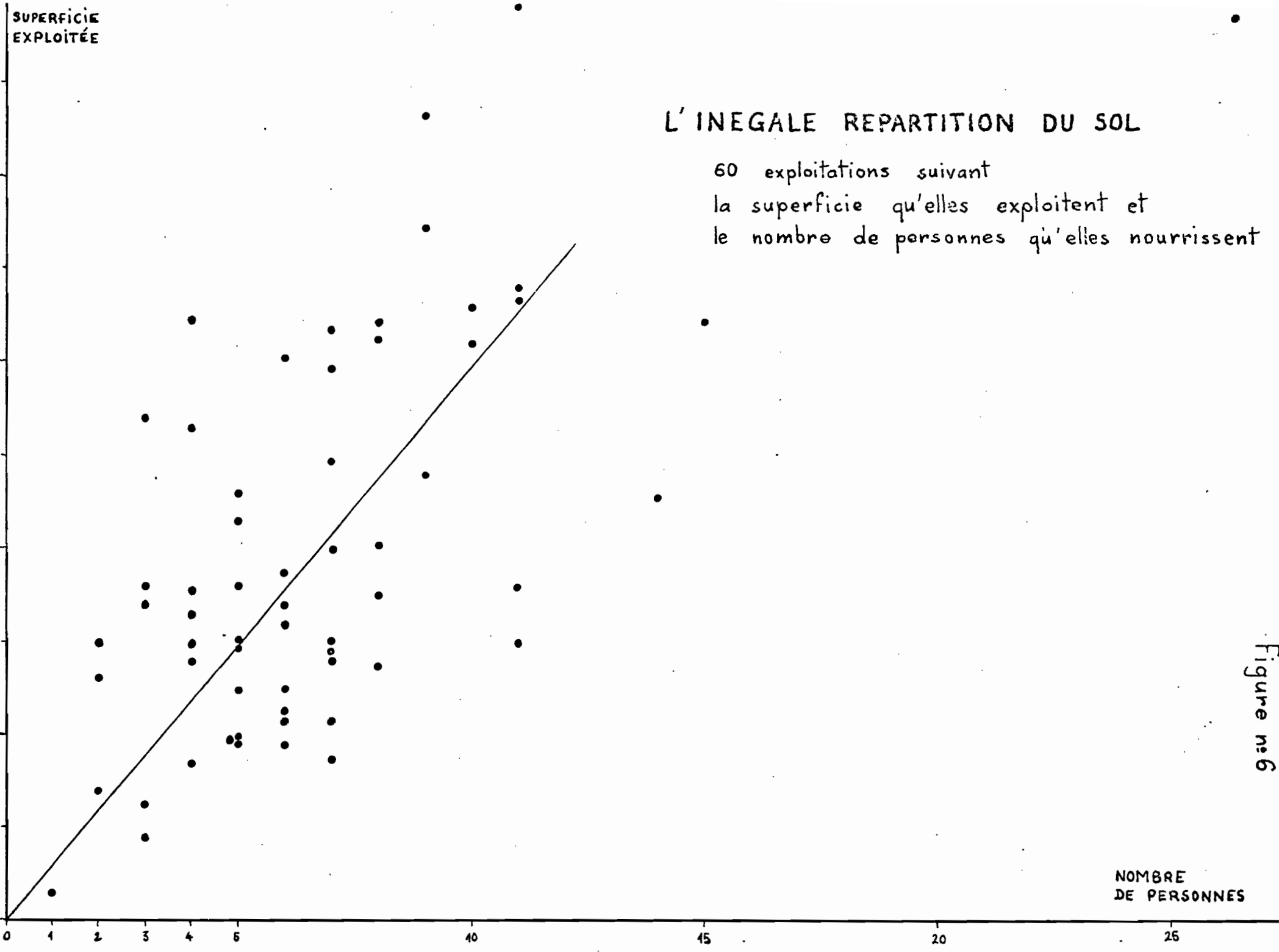


Figure n°6

PRETS et/ou EMPRUNTS ET SURFACES POSSÉDÉES et/ou CULTIVÉES

(pour 54 dea)

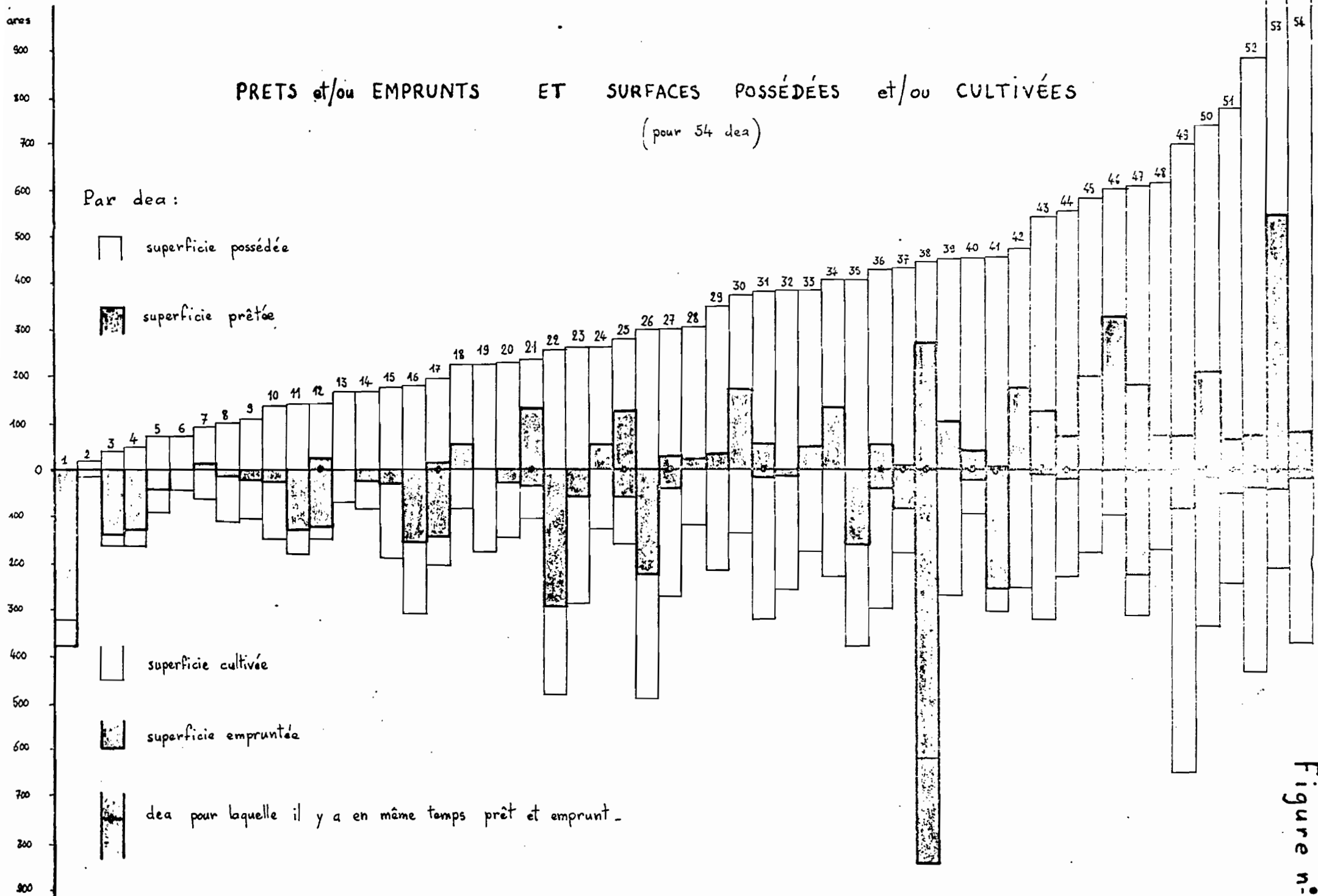


Figure n° 7

de 1 à 42, pour les exploitations il n'est plus que de 1 à 8, car le système de prêts et emprunts intervient. Dans les deux cas, les disparités, sans être aussi grandes, restent importantes, ce que ne montrent pas les moyennes, sensiblement équivalentes.

Les surfaces cultivées ne sont pas proportionnelles au nombre de personnes à nourrir sur l'exploitation (voir fig. 6 et 13). En effet, si l'on calcule le nombre d'ares par bouches à nourrir, on voit que les surfaces passent de 14 à 90 ares et que, dans l'ensemble, elles se situent entre 15 et 55 ares, soit une variation allant du simple au quadruple.

Cette inégalité dans la répartition des terres cultivées ne vient pas non plus du nombre des agriculteurs actifs dans chaque exploitation. En effet, le taux calculé dans ces conditions varie entre 45 et 140 ares. La majorité des taux se place entre 70 et 190 ares soit encore une oscillation du simple au triple (1).

On s'explique mal cette inégalité dans la répartition des terres qui ne peut venir d'une différence de fertilité entre les terres de dega et celles de para, étant donné que l'essentiel des champs pour chaque exploitation est situé en dega. Nous sommes donc contraint d'admettre qu'il y a des exploitants beaucoup plus actifs que d'autres et qu'il y a des familles riches et des familles pauvres (2)

On saisit mal aussi les rapports entre prêts et/ou emprunts d'une part et surfaces possédées et/ou cultivées d'autre part. Pour rendre sensible le désordre qu'il semble y avoir, nous avons dressé un graphique (fig. n° 7). On comprend que les dega (ou maisons) possédant peu de terres prêtent peu ou pas mais que par contre elles empruntent, comme c'est le cas pour la vingtaine de premières dega. Mais on s'étonne de voir des dega emprunter sensiblement les mêmes superficies que celles qu'elles cultivent alors qu'elles en possèdent déjà à peu près autant (dega n° 11, 16, 17, 22). On remarque même deux dega empruntant plus qu'elles ne cultivent (n° 1 et 10). On voit aussi deux autres dega (n° 41 et 47) qui possédant beaucoup de terres, empruntent mais ne cultivent que peu par rapport à la superficie totale qu'elles détiennent.

(1) De ces calculs est exclus l'exploitation du chef du village, trop particulière du fait de la position sociale de ce dernier.

(2) En récapitulation de ces considérations sur la répartition du sol, nous présentons en annexe un tableau et un graphique regroupant, cette fois-ci par dega, les renseignements utilisés dans ce développement.

On constate aussi la complication qu'il peut y avoir dans la pratique du système de prêts et d'échanges. En effet, si un homme peut emprunter ou prêter à plusieurs personnes, il peut encore emprunter à l'un et en même temps prêter à l'autre. C'est le cas pour 20 des 54 don du graphique. Nous hasarderons plus loin (p. 3) une explication de ce fait.

E - Le parcellaire

Le parcellaire est le fond de carte des plans présentés. On y remarque, au premier coup d'oeil, l'exigüité relative des champs en desida d'une part, et dans la zone des bas-fonds d'autre-part, où les superficies moyennes sont respectivement de 2.500 m² et de 1000 m². En desida, tout le terrain étant exploité en culture continue, le parcellaire de culture coïncide, à peu de chose près, avec le parcellaire foncier.

En lars, les parcelles sont beaucoup plus vastes : elles ont en moyenne 8.500 m². Certaines sont trop grandes pour être cultivées en une seule fois, si bien que l'on peut avoir plusieurs champs distincts dont quelques uns restent en jachère dans une seule parcelle foncière (1). De ce fait, le parcellaire foncier n'y correspond pas toujours au parcellaire de culture.

La forme des champs est généralement quadrangulaire. Tous, même ceux de brousse sont limités par des alignements de pierres. D'une façon générale, les champs sur pente ont une forme nettement plus allongée que les autres. Cela tient à ce que l'on partage toujours un champ dans le sens de la pente, pour que chacun des nouveaux possesseurs dispose d'un échantillon complet des types de sols qui se nuancent selon la pente.

II - L'ESPACE AGRICOLE

Ce qui domine dans l'agencement des éléments qui composent le paysage agricole d'un terroir, c'est la distinction entre la montagne et la plaine. Dans l'un comme dans l'autre domaine, la présence de l'homme est visible. Mais la montagne témoigne d'une activité plus importante.

(1) Ces cas étant peu nombreux, nous avons figuré sur la carte les limites de ces champs.

PLAN D'UNE DEA

/ Murs en pierres

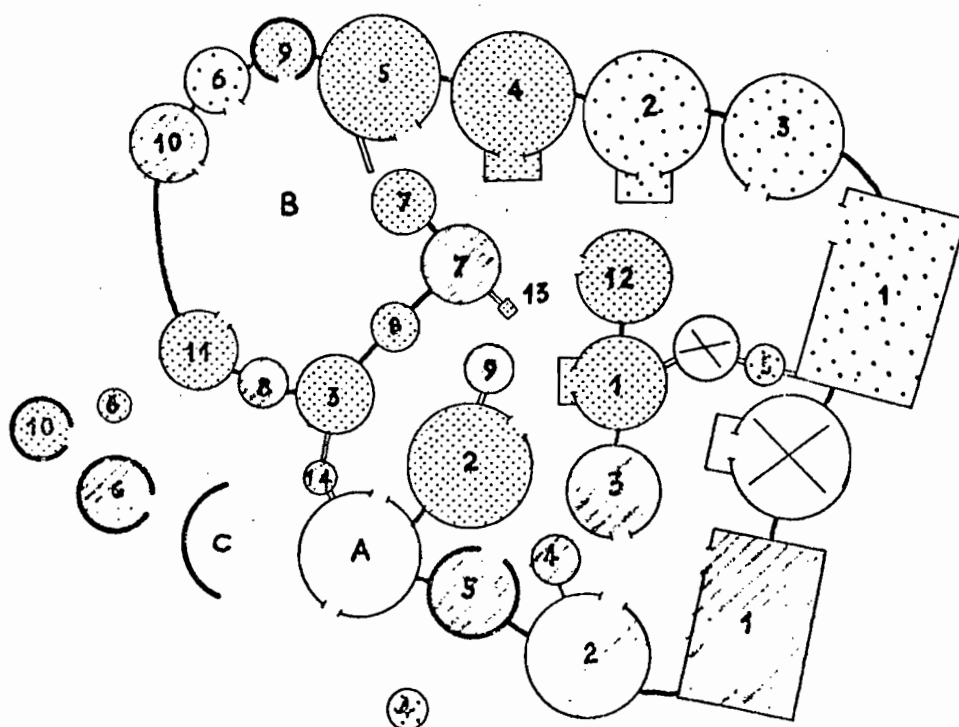
// Murs en terre

○ Case désaffectée

● Ménagement de Yorafeï

▨ Ménagement de Déséréfeï

◉ Ménagement de Ernest



ECHELLE : 1/250

0 5 10 15 mètres

LEGENDE DE LA FIGURE N° 8

Ménage de Yorafeï, chef de la dea

- 1 - Case de Nonta, 1ère épouse de Yorafeï (+ 1 enfant)
- 2 - Cuisine de Nonta
- 3 - Grenier de Nonta
- 4 - Case de Makomawé, 2ème épouse de Yorafeï (+ 1 enfant)
- 5 - Cuisine de Makomawé
- 6 - Grenier de Makomawé
- 7 - Grenier de Yorafeï
- 8 - 2ème grenier de Yorafeï
- 9 - Ancienne bergerie de nuit du ménage de Yorafeï
- 10 - Bergerie de jour du ménage de Yorafeï
- 11 - Grange du ménage de Yorafeï
- 12 - Case du culte familial des ancêtres dont Yorafeï est le prêtre
- 13 - Pendoir

Noter l'absence de case pour Yorafeï. Il séjourne chez l'un ou l'autre de ses femmes.

Ménage de Déséréféï

- 1 - Maison de Déséréféï, frère cadet de Yorafeï
- 2 - Case de Koudjou, 2ème épouse de Déséréféï (+ 5 enfants)
- 3 - Cuisine de Koudjou
- 4 - Poulailier
- 5 - Bergerie de nuit
- 6 - Bergerie de Jour
- 7 -)
- 8 -) Greniers de Déséréféï
- 9 -)
- 10 - Grange

La case ronde voisine de la maison de Déséréféï est celle de sa 1ère épouse décédée récemment. A côté, son grenier.

Ménage d'Ernest

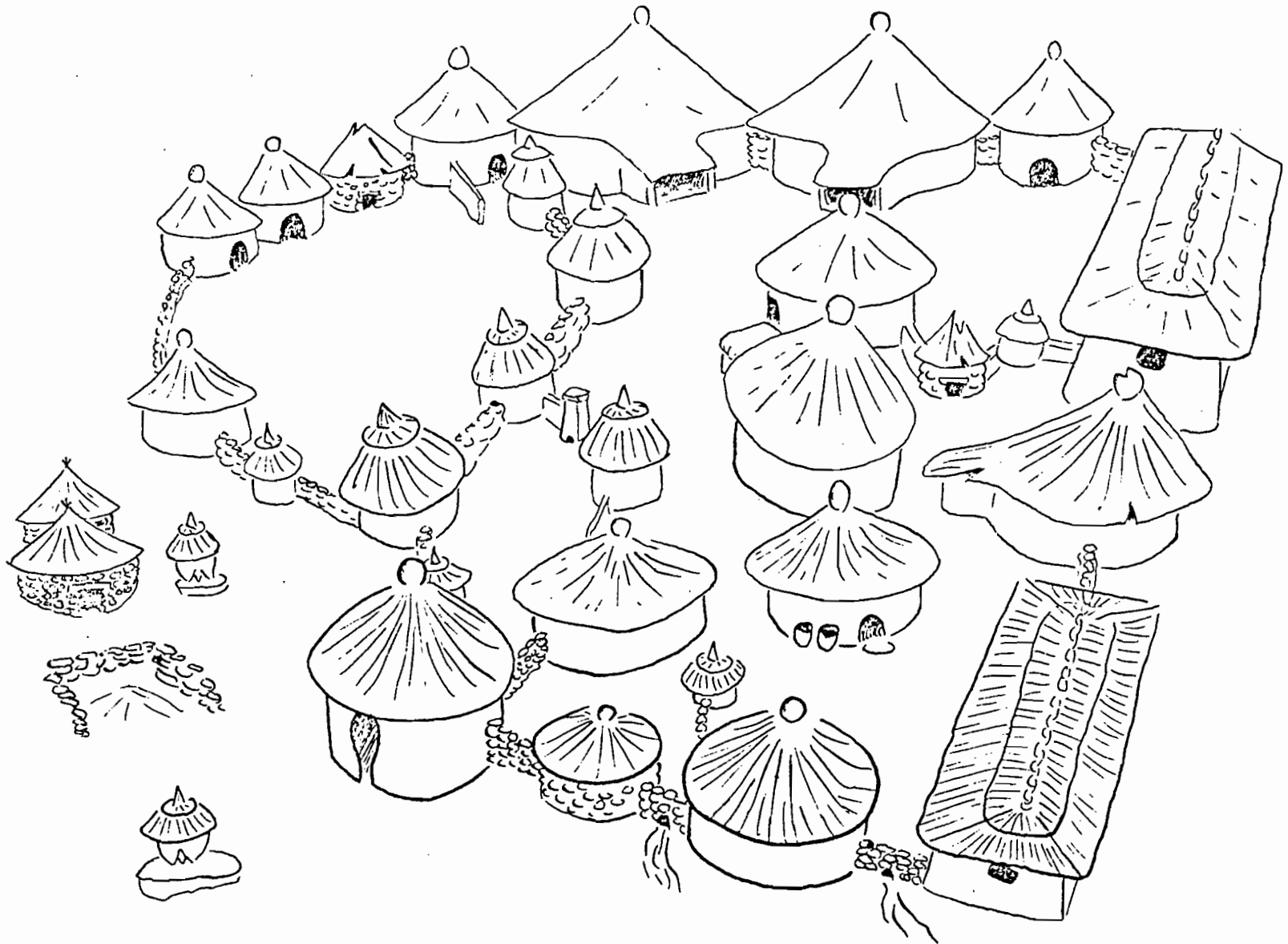
- 1 - Maison d'Ernest, fils de Yorafeï
- 2 - Case de Madeleine, épouse d'Ernest (sans enfant)
- 3 - Cuisine de Madeleine
- 4 -) Greniers d'Ernest
- 5 -)
- 6 - Grange

Lieux communs

- A - Vestibule
- B - Séchoir à grains
- C - Trou à fumier

Cette dea est construite sur un endroit plat.

UNE DEA



Ce croquis est celui de la dea représentée sur le plan.

A - L'habitat, les villages, les lieux sacrés.

. L'habitat et l'habitation

Comme dans tout le pays kabré, l'habitat est dispersé et l'on ne remarque aucune agglomération du type village. Les habitations sont peu visibles dans le paysage : les maisons, basses, sont dispersées. Ce sont surtout les bouquets d'arbres conservés auprès d'elles pour leur ombrage qui, le plus souvent, permettent de les situer. Pourtant, du fait même de sa dispersion, l'habitat est déterminant pour l'organisation de l'espace agricole.

Traditionnellement, les maisons étaient situées sur les sommets et sur les flancs de la petite vallée de la Latiboa. Cette situation n'est pas en rapport avec les points d'eau, nombreux et en général pérennes, mais s'explique bien plutôt par des raisons de sécurité. C'est pour ces mêmes raisons qu'étaient laissés inhabités le mont Liman et le versant est de la montagne qui constituaient un bon glacis, en venant de la plaine facilement envahie par les cavaliers bariba. La sécurité totale qui règne depuis une cinquantaine d'années et la densité de peuplement des hauteurs ont entraîné l'extension de l'habitat vers la plaine, ce dont témoigne la carte n° 11. On y voit que les degs récentes se sont installées soit dans le bas-fond, soit sur la crête orientale, soit à proximité de la route. Celles de la crête orientale ne semblent avoir aucun rapport avec la petite route desservant la chapelle et n'ont fait que profiter de sites intéressants et disponibles, autrefois impraticables pour des raisons de sécurité. Une partie des degs situées en plaine sont venues rejoindre celle du premier chef administratif qui avait été contraint de s'installer à proximité de la grand-route. L'extension de l'habitat dans le bas-fond et sur la plaine est freinée par la rareté des emplacements convenables aux constructions, car les sols y sont trop argileux.

L'unité d'habitation est la deg (1). C'est une ferme (fig. 8 et 9), c'est-à-dire en même temps une habitation, le lieu où l'on stocke les récoltes et un abri pour les bêtes. Les constructions répondant à ces trois fonctions sont groupées en un même lieu, en montagne sur un replat de la pente, un épaulement rocheux, le sommet d'une petite crête, en plaine dans un endroit très sec, très souvent sur la cuirasse ferrallitique.

(1) Nous préférons le mot kabré à celui, impropre, de concession ou celui goukalia qu'avait généralisée l'administration coloniale dans le nord du Togo.

Les cases sont rondes, aux murs de terre, couvertes d'un toit pointu fait de graminées. Seuls les murs des bageries sont en pierres ainsi que le mur d'enceinte (1), qui rejoint les constructions situées à l'extérieur, de façon à ce que l'ensemble ne s'ouvre sur le dehors que par un seul endroit, la case qui a le vestibule. Cette disposition en cases groupées et entourées par un mur se justifie très certainement par le rôle de défense contre l'ennemi qu'avait autrefois la maison. Autour de cette maison, on trouve très souvent, proche de l'entrée, quelques autres constructions d'importance secondaire : des petits greniers, une bagerie de jour dans laquelle on attache le petit bétail pendant la saison des cultures. Le trou à fumier (dont les parois sont construites) et le foyer-séchoir pour le petit mil précocé (éclai surmontant un foyer construit et à travers laquelle passe la fumée).

La construction des greniers en terre est celle qui est faite avec le plus de soin. Le matériau utilisé est un mélange de paille et d'argile spécialement choisie pour sa finesse et sa compacité une fois sèche. Les greniers sont construits sur une bonne assise, souvent un gros rocher en place ; on leur donne, soit un seul large pied, soit trois petits. Au-dessus, le corps du grenier a la forme d'une coupe ou d'un entonnoir ventru qui, à mi-hauteur, se rétrécit sur une petite ouverture qui laisse juste le passage d'un homme, que l'on ferme d'une pierre plate et que l'on couvre d'un toit conique et d'un couvercle amovibles, tous deux en paille. L'intérieur, lorsqu'il a trois pieds, se partage en trois compartiments verticaux jusqu'au tiers de la hauteur du grenier.

A l'intérieur de la den, comme on le voit sur les figures 8 et 9, chaque ménage se regroupe dans une cour sur laquelle s'ouvrent les cases et où se trouve le foyer. Chaque femme a une case faisant office de chambre, le plus souvent séparée de l'extérieur par un petit vestibule bas, de forme rectangulaire dans lequel on se tient le jour et où dorment les enfants. En plus, elles ont une case leur servant de cuisine. Traditionnellement, les hommes n'ont pas de case et passent la nuit chez leur(s)

(1) La construction de murs de pierres est une ^{particul} particularité du Leco-Diaci

épouse(s). Mais de plus en plus, imitant ce qu'ils ont vu dans le Sud, en pays d'émigration, ils se construisent une case rectangulaire qui leur est personnelle. Elle comprend deux ou plusieurs chambres, elle est parfois couverte de tôles. Lorsqu'elle est dans la dan, elle est entourée par divers bâtiments agricoles : bergerie de nuit, greniers, grange où l'on abrite les épis au cours de séchage qu'il vient à pleuvoir. Dans les dan les plus anciennes, une case, que rien extérieurement ne distingue des autres, est réservée au culte des ancêtres.

Si la famille est grande, les cases sont nombreuses et les cours reliées entre elles par d'étroites ruelles ainsi que les murs sont soigneusement badés et enduits, pour que la terre durcisse, d'une préparation faite avec l'enveloppe de la gousse du fruit du néré ; le moindre creux ou recoin est utilisé (siège, pendoir, emplacement pour les réserves d'eau avec ouverture sous le mur d'enceinte pour les eaux usées) et quelquefois des décorations faites au moyen de tessons de poteries et de cauris, égayent le devant des cases d'habitation et le vestibule.

En fait, les dan, tout au moins à Koué et dans les villages de ~~montagne~~ montagne, ne regroupent le plus souvent qu'un ou deux ménages ; d'autre part, il y a actuellement une transformation de la maison. La tendance est à construire, avec l'aide d'un maçon, une ou plusieurs grandes maisons rectangulaires solides, aux murs faits de briques de terre, comprenant murs de refend, charpente et, si l'on est riche, un toit de tôle. Seuls les bâtiments d'importance secondaire (quincunx, bergeries) et les greniers conservent la forme traditionnelle. Ils se disposent autour d'une vaste cour qui sert aussi à l'aide de séchage des mils. Cette cour n'est pas toujours fermée. La case-vestibule manque parfois. Il semble donc que cette transformation de l'habitat s'accompagne d'une certaine dégradation, d'autant que la finition des maisons de jeunes n'est pas toujours soignée et que les décorations ont complètement disparu.

L'emplacement de la dan n'est pas absolument fixe. Elle peut être déplacée pour des raisons qui n'ont rien à voir avec l'épuisement des sols des champs qui l'entourent. Il s'agit en général de motifs tels que l'incommodité ou la maladie des habitants.

• Les pistes et les lieux sacrés (carte n° 12)

Les principaux lieux sacrés (arbres ou bosquets, sépultures, butte cérémonielle pour la fête du whaa (1) sont tous situés dans la partie haute

(1) voir p. 11

de la montagne. Cela renforce l'idée ^{de} l'ancienneté de l'habitat en cet endroit.

Les pistes, en dehors des routes déjà citées, s'organisent de trois manières. Tout d'abord, un réseau dense de sentiers relie entre elles les maisons et même aux points d'eau ; ensuite, un certain nombre de pistes au tracé assez rectiligne relie la zone d'habitat aux champs éloignés et aux centres d'intérêt collectifs (école, marchés, dispensaire) ; certaines pistes enfin ont été conçues pour la conduite ~~des~~ du bétail.

Dans la montagne, les pistes les plus fréquentées sont aménagées : elles sont empierrées, quelquefois bordées, de part et d'autres de petits murets, ce qui en fait des collecteurs d'eau lors des grosses averses ; lorsqu'elles prennent la pente en travers, on leur a ~~en~~ aménagé un replat important. La piste carrossable qui, depuis au moins 1960, s'avance jusqu'à l'église est souvent empruntée par les piétons mais elle n'a pas ~~causé~~ la disparition des pistes parallèles plus anciennes.

Les pistes à bétail sont nécessaires pour mener le bétail en dehors de la zone habitée, très cultivée pendant la saison des cultures. Plus larges que les sentiers, pavées, bordées de petits murs ou de haies, ces pistes (ayant entre 0,50 et 1 mètre de large) permettent d'éviter que les bêtes aillent divaguer dans les champs. On en a relevé trois allant de dehors vers l'axe.

B - Les sols et les aménagements

1) Les sols

Les sols font l'objet de deux appréciations distinctes, celle faite par un pédologue et celle des Kabré eux-mêmes.

D'après notre collègue, A. Lecoq, les sols peuvent être répartis en 5 catégories (carte n° 13) :

- un sol peu évolué, d'érosion, sur amphibolite correspondant à la crête orientale et au Mont Toldja.
- un sol ferrallitique, moyennement saturé, remanié, induré, sur amphibolite, situé sur la crête occidentale et dans la vallée de la Latiboa.
- un sol ferrallitique, à l'est et au sud-est du Mont Toldja
- dans la plaine, une vaste zone de verticols, allant jusqu'à la bande des sols hydromorphes,
- des sols hydromorphes formant la partie inférieure du bas-fond de la Latiboa, sur le terroir de Boua.

De leur côté, les Kabré distinguent 4 sortes de terres (carte 14) qui ne correspondent pas exactement aux sols déterminés par le pédologue. Ils s'appuient principalement sur les couleurs qui correspondent à des aptitudes culturales des sols. Ainsi, ils ne distinguent pas les verticaux de la plaine, lourds à travailler, des sols peu évolués sur amphibolite de la montagne. Par contre, ils remarquent des nuances manifestant des mélanges de types de terre. En plaine, par exemple, ils perçoivent les différents degrés de ferruginisation du sol. Leurs 4 sortes de terres sont les suivantes :

- la terre rouge (toto kusonoto). C'est un sol généralement profond, argileux. C'est la meilleure terre, elle convient à toutes les cultures. On la trouve sur les pentes fortes et, dans la plaine, là où il y a des sols ferrallitiques.
- la terre à gravier (putivoto). Elle correspond aux zones ferrallitiques, c'est-à-dire, dans la montagne, généralement les sommets, et dans la plaine, certains secteurs où l'on trouve aussi de la terre rouge. La rétention de l'eau y est moins importante, ce dont peuvent souffrir les cultures. Ce sont des terres où, en desida, on mettra de préférence de l'arachide.
- la terre noire (kukvototo). Elle est plus lourde, plus compacte, plus difficile à travailler. Cette terre se localise principalement dans la plaine et dans le bas-fond. Seule la crête montagneuse orientale en est en partie couverte. L'igname et le sorgho y prospèrent, ce dernier s'il est protégé d'une trop grande humidité.
- la terre sableuse (kadjanga). Elle ne se trouve que dans certains bas-fonds ; pourtant malgré la relative importance du bas-fond de Boua, elle n'y est que peu représentée. On la rencontre ailleurs qu'à Koudé, notamment dans la plaine de la Sesca.

D'une façon générale, les considérations pédologiques n'ont que peu d'influence sur le choix de l'emplacement des cultures parce qu'on tient compte également de l'encombrement en cailloux, de la plus ou moins grande humidité de la terre et de l'éloignement du champ par rapport à l'habitation. Ainsi, sorgho et arachide sont mis de préférence dans la zone habitée car ils réclament beaucoup de soins, les ignames sont placés de préférence dans les bas-fonds où la terre est généralement plus abondante pour la confection des buttes et où l'humidité est plus constante.

2 - Les aménagements des pentes et des cols

La partie haute du terroir est la plus utilisée pour l'agriculture : les 2/3 au moins de la surface cultivée chaque année s'étendent sur la montagne. Celle-ci est donc un élément primordial du paysage agraire. Pour la présenter et étudier les aménagements réalisés pour sa mise en valeur, trois cartes ont été établies sur la tranche de terroir étudiée.

Pour les pentes (carte n° 15), c'est l'estime que l'on a apprécié leur importance. Afin que l'on ait un ordre de grandeur, disons que, dans la légende, "très forte pente" correspond approximativement à des pentes de 25 à 15% ; "forte", de 15 à 10% ; "moyenne", 10 à 5% ; "faible", à moins de 5%. L'observation de la carte exprime ce que l'on voit au stéréoscope sur la photo aérienne et n'appelle guère de commentaires. Suggérons toutefois que la tectonique n'est peut-être pas étrangère à la raideur des pentes, de même qu'elle a vraisemblablement joué un rôle important dans la formation des reliefs, comme en témoignent les orientations idéologiques (sud-sud-ouest à Boua) des dépressions, des croupes et de l'escarpement qui limite à l'ouest le mont Liman.

Les pentes sont encombrées de cailloux (carte n° 16) et, d'une façon générale, le sont d'autant plus que l'inclinaison du sol est forte. Il y a eu déchaussement de blocs de pierres ou de cailloux de volumes très divers, par érosion du sol entraîné par les eaux de ruissellement. Cette érosion n'est pas très forte du fait de la porosité du sol, due à la structure très diaclasée du couc-col rocheux. La décomposition désagrège la couche superficielle qui est entraînée et libère les cailloux. La terre est retenue par les anfractuosités. L'aménagement des pentes apparaît plus comme un épierrage que comme une lutte contre l'érosion. On se préoccupe tout de même de retenir la terre arable par des travaux réalisés en même temps que la préparation des champs, comme on le verra plus loin.

L'épierrage corrige les pentes de diverses manières. A proximité des cols, on peut trouver de véritables terrasses dont les murs construits retiennent, à contre pente, sur 5 à 10 mètres de large, des espaces à peu près plans de terre cultivable. Dans les champs sensiblement plats, on se contente de mettre les cailloux en tas, sans ordre, ou de les disposer en lignes régulières (voir carte n° 17)

Dans le cas le plus général, c'est à dire dans les champs de pente, les pierres sont placées en lignes plus ou moins hautes et continues suivant grossièrement les courbes de niveau. En même temps qu'elles débarrassent les champs, elles en retiennent la terre. Ces alignements

de pierres ne sont distants que d'environ 1 mètre. On ne peut donc plus parler de terrasses. Ce sont tout au plus des banquettes étroites qui couvrent toutes les pentes de marches irrégulières hérissées par endroits de gros blocs (voir carte n° 17)

Cet épierrage a pour but de rendre possible les cultures, et tout d'abord celle du mil qui ne requiert que des petits billons de terre. Ces billons sont faits perpendiculairement aux bords des banquettes, avec la terre prise entre eux, de place en place, de façon à creuser le sol au-dessous du niveau de la banquette. Ainsi billons (ou petites buttes pour l'igname) et creux alternent tout au long de chaque banquette. Lors des averses, tous ces creux doivent être remplis d'eau avant que commence véritablement le ruissellement.

Sur le versant oriental de la vallée de la Latiboa, pour recueillir les eaux de ruissellement, un fossé a été creusé qui prend la pente en travers et va rejoindre un cours d'eau.

3 - La défense contre les eaux courantes.

Pour lutter contre le ravinement des eaux et pour briser la violence du courant en cas de fortes pluies, on aménage le lit des torrents et celui des cours d'eau dans la plaine. Sur les bordures des champs, les eaux sont endiguées par de longues et grosses buttes édifiées parallèlement au sens de l'écoulement. Ailleurs, ce sont des murs assez grossiers ou des levées de terre, ou bien encore la végétation, arbres et haies, est laissée en place. On va même jusqu'à planter des bambous.

Dans la plaine et en particulier dans le bas-fond, pour lutter contre l'excès d'humidité préjudiciable aux cultures, des drains sont creusés à la limite des champs (voir carte 17). Dans la plaine, ces drains sont des fossés permettant aux sols de se ressuyer plus rapidement. Dans le bas-fond, il s'agit d'un véritable réseau aboutissant à la Latiboa.

C - Les parcs arborés

La forêt a disparu. Les arbres que l'on observe sont tous utiles, soit à l'homme soit au bétail. On distingue deux parcs très différents (carte n° 18).

Le premier, situé en desida, se caractérise par une relative richesse floristique. On compte plus de 20 espèces parmi lesquelles on trouve

plusieurs Ficus, une Ebenacée, le baobab, l'Anacardium, le *Blighia sapida*, le rônier, le doug, le palmier à huile et, introduits depuis la colonisation le manguier, le faux kapokier, le cocotier et, dans les endroits humides en permanence, le bananier (1). Les baobabs et les palmiers à huile sont les plus nombreux, ces derniers dominant nettement.

La carte n° 13 montre qu'à Boua, on trouve les palmiers à huile dans la montagne, où ils semblent liés à l'habitat ancien puisqu'on n'en rencontre guère dans les endroits les plus récemment habités. On observe aussi qu'ils ne sont pas répartis de façon homogène. Ainsi, ils sont moins nombreux sur la crête occidentale où le sol ferrallitique, plus induré qu'ailleurs, retient mal les eaux que dans la partie montagneuse de la vallée de la Latiboa aux sols humides.

Cette situation en montagne des palmiers est assez générale dans l'ensemble du pays kabré. Cette répartition est étonnante car, avec le climat soudanien de transition que l'on a ici, ils devraient se trouver dans la plaine, le long des cours d'eau susceptibles de leur fournir l'humidité constante nécessaire à leur croissance (2)? On en rencontre aussi dans la plaine, mais seulement aux endroits où se sont implantés les villages. Le palmier à huile est donc lié à l'habitat. Si on le trouve particulièrement bien installé dans la montagne, c'est que les conditions d'humidité et de sol y étant généralement favorables, l'homme a pu soit l'introduire, soit favoriser sa multiplication s'il y était déjà présent.

Les autres arbres fournissent des fruits pour l'alimentation des hommes, des bois de construction, des matériaux de vannerie, des produits pour la pharmacopée, et leurs rameaux coupés sont un fourrage pour les bêtes. On remarque également dans ce parc quelques arbres ou bouquets d'arbres préservés du fait de leur caractère sacré, ou, quand ils sont à proximité des maisons respectés à cause des fruits et de l'ombrage qu'ils donnent (manguiers, etc...).

Le deuxième parc se compose exclusivement de nérés (*Parkia biglobosa*). Toutes les autres espèces ont été peu à peu abattues pour les feux domestiques, en complément des tiges de sorgho utilisées comme combustible.

(1) Il faut mentionner les plantations de tacks faites sur l'initiative des allemands le long de la grand-route et dans quelques parcelles de lago.

(2) Ceux qui devaient passer le long des cours d'eau ont disparu avec la végétation des galeries forestières que l'on a détruite entièrement, lors de la lutte contre la mouche tsé-tsé.

Encore ces nérés ne sont-ils pas préservés pour longtemps puisque la pénurie de bois est telle qu'on commence à s'en prendre à eux. S'ils l'ont été jusqu'à maintenant, c'est qu'autrefois, leurs fruits fournissaient un aliment de dernier recours en cas de disette. La fréquence des nérés semble, à Boua, liée à deux facteurs : l'un pédologique car ils sont peu nombreux sur les vertisols, et l'autre de situation par rapport à l'habitat puisque leur peuplement est d'autant plus dense qu'ils sont plus éloignés des maisons. Ce parc à Nérés est caractéristique de la zone tare. La pauvreté de ce parc s'explique par le fait que la zone est exigüe et exploitée par une population nombreuse. Ailleurs dans le pays kabré, ce parc peut être moins exclusif et comporter d'autres essences que les nérés.

Le Karité (Butyrospermum parkii) qui a tant d'importance chez d'autres peuples et qui est également représenté au Kabye, n'est pas particulièrement préservé. Cela peut vraisemblablement s'expliquer par la préférence accordée à l'huile de palme et à l'arachide dans l'alimentation.

Ces deux parcs sont des parcs sélectionnés (1) d'essences indigènes. Toutefois, ils diffèrent nettement l'un de l'autre par leur situation, la nature et le nombre des espèces qui y sont représentées. Au parc de tare où ne subsiste plus que le néré s'oppose celui de desida, riche en espèces. Certaines s'étant multipliées du fait de la présence de l'homme (l'Elaeis notamment) et d'autres ayant été récemment introduites, ce dernier parc est dans une certaine mesure un parc construit.

III - L'EXPLOITATION DU SOL

Les Kabré sont d'habiles cultivateurs. Avec un matériel technique fort réduit, ils cultivent de nombreuses plantes vivrières et malgré leur réputation de paysans individualistes, ils savent organiser le travail collectif.

1 - L'organisation du travail

Le travail s'organise à 3 niveaux : le niveau individuel ou familial, celui du groupe dit egbare et enfin, au niveau du quartier, en hara (2)

(1) Selon la typologie établie par P. Pelissier, 1964, p. 161

(2) Il n'existe pas à Boua de groupe de jeunes-gens allant travailler chez leurs futurs beaux-pères (Kakpan, voir p. 14)

Dans cette société, les hommes ont l'entière responsabilité de la décision des cultures. Dans la famille, les travaux agricoles incombent aux hommes qui doivent faire l'épierreage et la mise en état du sol. Les femmes les aident pour les semailles et les récoltes et s'occupent de travaux annexes comme le portage des récoltes et du fumier, la recherche du fourrage pour le bétail et celle du bois à brûler. Les enfants aident leurs parents pour tous ces travaux, selon leur sexe. Ils ont, en plus, la charge de garder les bêtes au pâturage.

Tous les travaux qui peuvent être faits individuellement ou en famille peuvent aussi être faits avec les groupes de travail dont nous avons parlé déjà (p. 13), egbare ou hara. Les egbare étant de petits groupes homogènes sont particulièrement efficaces.

La hara, est le groupement de tous les hommes du quartier. Elle répond certainement à la préoccupation d'"obtenir par le regroupement des efforts une productivité supérieure à celle des sommes des efforts individuels dispersés" comme dit G. Sautter citant Raulin (1) et la certitude pour chacun que quoiqu'il arrive (absence temporaire, maladie, etc...) ses champs seront cultivés. C'est aussi un reste des groupes d'autodéfense (2). Tous participent aux travaux, depuis les vieux qui se contentent d'arracher quelques herbes et de commenter le travail des jeunes jusqu'aux adolescents entrés dans le cycle des classes d'âge. N'importe quel travail peut être demandé à la hara en contre partie de bière de mil préparée pour cette occasion et bus ensemble après le travail. Pratiquement, on fait surtout appel à elle pour les travaux fatigants (préparation des champs d'ignames), longs (sarclage des grands champs de sorgho) ou nécessitant une main d'oeuvre nombreuse (constructions). Un jeune homme est chargé de recevoir les demandes de travaux à effectuer et de convoquer le groupe. Lors d'une séance de travail, la hara peut être scindée en deux ou trois groupes pour l'accomplissement simultané de tâches différentes ou simplement ~~pour~~ pour fournir l'occasion d'une stimulante compétition. Quelquefois, des musiciens sont là pour donner plus d'entrain. La fréquence de ces séances de travail est très variable, comme on le voit dans l'étude présentée plus loin (pp. 51-52) des activités de deux travailleurs. Signalons tout de même que leur rythme s'accroît lors de la préparation des champs d'ignames. A cette occasion s'opèrent des regroupements de hara que nous avons figurés graphiquement sur la carte n° 5 en les nommant

(1) SAUTTLER, 1968, p. 35

(2) JEAN, 1970, p. 121

regroupements à un premier degré. Les regroupements au deuxième degré se font pour des travaux concernant l'ensemble de l'une ou l'autre des communautés (entretien de la route traversant Boua par exemple).

Notons que le travail en groupe est pratiqué aussi par les femmes pour les travaux pénibles (portage des récoltes lointaines, du bois, du fumier, etc...) ou longs (crépissage des murs d'une nouvelle construction) ; par des écoliers aussi, pendant les vacances pour se procurer l'argent nécessaire à l'achat de vêtement et de fournitures scolaires.

2 - Les outils

Les outils agricoles comprennent à le bâton à semer, le bâton à fouir, les houes, la hache, la faucille, le couteau traditionnel. Quand ils sont métalliques, ils sont importés du massif Lama où se trouvent les forgerons kabré. Le coupe-coupe est d'importation étrangère.

Le bâton à semer (dukpatow) est fait d'une branche de bois dur, de la taille de l'utilisateur, taillée en pointe et durci au feu. Il est utilisé à deux mains pour faire des trous d'une dizaine de cm de profondeur.

Le bâton à fouir n'est qu'une baguette de bois dur d'environ 3 cm de diamètre sur 60 cm de long. Il sert à sonder la butte d'ignans pour repérer le tubercule puis à pratiquer une tranchée pour le dégager.

La grande houe (aku) comporte un manche ~~maximal~~ et un fer. Le manche est fait d'une fourche solide dont on ne garde que deux branches ; l'une de 50 à 60 cm et l'autre d'une vingtaine de cm formant avec la première un angle ouvert inférieur à 90°. Cette seconde branche, légèrement recourbée est aplatie et sert à maintenir le fer. Celui-ci, en forme de coeur très allongé et arrondi d'environ 40 sur 25 cm, comportant une légère convexité externe, est terminé dans son grand axe par une soie d'une dizaine de centimètres qui s'enfonce dans la branche longue du manche. Ce modèle de houe est un des plus grands utilisés en Afrique. Elle sert essentiellement à remuer la terre pour le labour, pour constituer les buttes et les billons. Quand elle est très usée, elle est utilisée pour les ~~xx~~ sarclages.

La seconde houe (akua) est beaucoup plus légère. Elle est faite d'une massue de bois dans l'extrémité de laquelle pénètre la soie d'un fer qui a la forme d'un coeur d'une dimension moyenne de 10 à 15 cm. Cet instrument dont le fer est aiguisé sert à déchausser les souches de sorgo et à désherber grossièrement les champs avant les labours.

Un autre type d'outil, (aku tohakara) appartenant à la famille des houes et qui comporte un bec tenu par une douille enroulée autour du petit côté du manche, est ici employé comme semoir. Il est introduit depuis peu dans le Lama-Dissi à partir des autres régions kabré et a tendance à supplanter le bâton à semer. Il aurait, dit-on, l'avantage sur ce dernier de permettre à une seule personne de semer, c'est-à-dire de faire le trou et d'y mettre les graines.

La hache (lado) a également un manche fait d'une fourche d'arbre massive dont les extrémités sont fortement amincies et dont une branche beaucoup plus longue que l'autre (environ 50 cm) sert de manche. La douille de fer enveloppe la deuxième branche.

La faucille (limesi) sert aux femmes à séparer les épis murs de sorgho de leur tige. Elle est faite d'un morceau de fer en croissant d'une vingtaine de centimètres d'ouverture et dont une extrémité s'enfonce comme une soie dans une poignée de bois.

Le couteau, de facture très grossière, sert principalement aux hommes à couper les tiges de graminées. De plus en plus, on voit utiliser le coupe-coupe d'importation européenne (kpatcha)

3 - Les cultures

Les plantes cultivées qui relèvent de deux domaines naturels différents, la savane et la forêt, sont principalement des graminées et des ignames. Ces plantes sont associées parfois entre elles, le plus souvent à d'autres et sont généralement cultivées en rotation triennale.

a) les plantes cultivées

Les graminées comestibles des Kabré comprennent des sorghos, des mils, du maïs et du riz. La plus cultivée est un sorgho qui pousse en 8 mois (mela). Il est consommé sous forme de pâte et sert à la confection de la bière. Un petit mil précoce (misi), et un maïs (awamala) (1), poussant l'un et l'autre en trois mois, sont utilisés pour la période de soudure alimentaire.

(1) Il existe un autre maïs (ptetu), insignifiant sur le terroir.

D'autres céréales, secondaires, sont aussi cultivées : un riz de montagne dont il existe 2 variétés dites respectivement riz kabré (kabremow) et riz européen (ansarmow) est cultivé seul dans certaines petites parcelles de quelques ares ou en culture complémentaire avec de l'igname. Il y a aussi d'autres variétés de sorgho, notamment une dont les feuilles fournissent une teinture rouge et une autre, hâtive, cultivée quelquefois aux abords des maisons, intéressante parce qu'on la récolte deux semaines avant la variété principale.

Parmi les tubercules, les ~~kaxa~~ ignames sont de loin les plus cultivées bien qu'elles exigent des sols relativement profonds. On en compte une vingtaine de variétés, réparties en trois groupes : ignames précoces (habala) qui restent en terre à peu près dix mois, parmi lesquelles sont les plus gros tubercules et auxquels on réserve les meilleurs sols, généralement les bas-fonds ; ignames tardives (asorona) qui restent en terre à peu près douze mois, généralement moins grosses, ce qui permet de les cultiver un peu partout, pourvu qu'on puisse constituer des buttes ; enfin les ignames dites "tordues", (kabansa), à cause de la forme de leurs tubercules. Egalement tardives, rustiques, elles sont moins appréciées que les autres mais tout de même cultivées parce que leur petite taille permet de les faire venir dans des sols peu profonds, qu'elles souffrent moins que les autres des inégalités de la pluviométrie et parce qu'elles s'accoutument de sols moins riches. Toutes ces ignames sont généralement laissées en terre dans les buttes où elles ont poussé, et sont consommées après les céréales précoces ; en attendant la grosse récolte du sorgho. Quelquefois, elles sont mises en silos ou encore coupées en cossettes puis séchées pour être pilées et conservées quelque temps en farine. Taro et Manioc sont peu cultivés à Boua. On n'en trouve qu'autour des maisons.

Les légumineuses sont représentées par l'arachide, (keto), le haricot (suna) et le pois de terre (guwa). Il y a deux variétés d'arachide. L'une figure dans le stock des plantes cultivées depuis très longtemps. L'autre, dite "dahoméenne", introduite récemment par les services agricoles coloniaux, a une plus forte teneur en huile que la première. C'est la seule plante qui soit commercialisée en quantité appréciable, du fait, probablement, qu'autrefois la collecte des récoltes était organisée à l'instigation de l'administration, afin de permettre aux gens de se procurer l'argent de l'impôt.

Le haricot (Phaseolus sphenostylis) entre toujours dans une association, comme nous le verrons plus loin. Ses feuilles sont cueillies ver-

tes et servent à la préparation de la sauce qui accompagne le plat principal (pâte de sorgho ou d'igname).

Le pois de terre (Voandzeia subterranea), seul ou en association est une plante d'importance secondaire dont la culture décline. De même, la culture d'un haricot souterrain est en voie de disparition. Traditionnellement, haricot et pois de terre, séchées, étaient conservés pour la période de soudure. Ces cultures sont désormais négligées du fait qu'il est possible d'acheter des vivres pour cette période.

D'autres plantes, de moindre importance, ne sont cependant pas négligeables. Le tabac (taba) est cultivé autour des maisons ou en culture dérobée sur les buttes d'ignames, ainsi que le gombo (mana). Les calabasses (tumu), le piment, diverses brèdes et courges, des tomates sont cultivées dans les jardins de case. Tomates, et ciboule, introduites par les Européens et pouvant être vendues au marché, sont l'objet de soins plus particuliers dans des jardins enclos situés en aval et à proximité des sources.

Le coton, qui autrefois, filé par les femmes, servait à l'habillement, n'est plus guère cultivé (plus du tout à Boua).

b) Modes de culture, surfaces cultivées et répartitions des cultures.

- Modes de culture.

Les terres sont cultivées de 3 manières. Sur la carte n° 19, deux d'entre elles apparaissent de façon tranchée. La troisième, la culture en jardins, s'y remarque moins. Pour ne parler tout d'abord que des deux premières, on voit d'une part les terres cultivées de façon continue, sans repos ni jachère et d'autre part, les terres qui bénéficient de jachère, selon une périodicité variable. Au premier coup d'oeil, on remarque 3 zones : une première zone au sud de la carte, ne comporte que des parcelles profitant de la jachère ; une seconde zone, au nord, est faite de parcelles en culture continue ; une troisième zone, située entre les deux autres, porte des parcelles des deux types. En mettant en relation les modes de culture avec l'habitat, on remarque que celui-ci entraîne la mise en culture continue des parcelles qui lui sont proches. Dans la zone d'habitat ancien où les semis des dea est assez serré, les champs en culture continue sont sensiblement contigus. Dans la zone d'expansion de l'habitat, les nouvelles dea s'entourent de champs de ce type. Au loin, il n'y a que des cultures avec jachère. On retrouve donc l'opposition entre desida (dans les maisons) et tare (au loin) ; et l'on découvre une zone intermédiaire où les deux premières zones s'interpénètrent.

Le troisième mode de culture est celui des jardins. Nous entendons ce mot dans une acception un peu large puisqu'il peut signifier :

1° - des aires dégagées parfois très réduites autour des dega et qui portent quelques plantes utiles (calebasses, piment, etc...)

2° - de petites parcelles que l'on a figurées sur la carte, à proximité immédiate ou autour des maisons. Elles sont l'objet de soins particuliers et portent les condiments et d'autres plantes variées (sorgho tinctorial, quelques pieds de maïs, taro, etc...). On peut y voir également une ou deux planches bien travaillées et protégées de la volaille par des branches d'épines, servant de pépinières pour le tabac et les tomates.

3° - des jardins éloignés des habitations, ménagés en aval et à proximité des sources, dans des lieux humides toute l'année. Ils sont ensoleillés et servent à faire pousser principalement tomates et oignons, et éventuellement des plantes à cycle rapide et de bon rendement (maïs, tabac).

- Surfaces cultivées.

Des chiffres fournis par l'étude détaillée des 60 exploitations, il ressort que 60 % des superficies ont été cultivées en 1968 tant en gardin qu'en terre et donc que 40% sont restées en jachère. De la surface cultivée, 42% sont consacrées aux céréales sans arachides, 25% aux céréales associées à l'arachide, 31% aux ignames, et 2% à l'arachide pure et autres cultures (secondaires). On voit l'importance de la superficie accordée aux céréales.

- Répartition des cultures.

Nous distinguons d'une part les cultures principales et les cultures secondaires, et d'autre part les cultures dominantes et les cultures complémentaires. Nous appelons cultures principales celles qui sont les plus importantes sur le plan alimentaire et économique. Il s'agit du sorgho et de l'igname. Les cultures secondaires sont toutes les autres plantes. Nous appelons cultures dominantes les plantes qui, dans un champ, sont les plus nombreuses ou les plus denses, et cultures complémentaires les plantes qui viennent en association avec les premières.

Nous avons porté sur une même carte (carte n° 20) les deux cultures principales, sorgho et igname, et l'arachide. Cette dernière plante, en effet, est la plus importante des cultures secondaires et, parmi les cultures complémentaires, est celle qui, en association, peut prendre suffisamment de place dans le champ pour être assimilable à une culture dominante. Nous avons introduit également le petit mil tardif et l'avons confondu avec le sorgho. Cette plante, bien qu'elle soit parfois mise en culture pure (non figurée sur la carte), est généralement associée au sorgho, semée avec lui, récoltée au même moment et consommée de la même

façon, sauf en tare où elle est cultivée en culture pure. La raison de cette association est que les deux plantes ont des exigences climatiques différentes : lorsque l'une d'elles ne réussit pas, on a des chances que l'autre produise tout de même. La carte montre que céréales et ignames sont réparties sur l'ensemble du terroir. Dans le bas-fond, on ne trouve guère de céréales en culture pure. L'association céréales-arachides ne figure que dans la zone habitée et quelque peu dans la zone intermédiaire.

La carte n° 21 porte 2 cultures complémentaires, haricot et maïs (1). On y voit que le haricot se répartit de façon homogène dans l'ensemble du terroir, compte tenu des jachères de tare, sans qu'il soit obligatoirement associé à toutes les cultures dominantes. De son côté, le maïs, plante exigeante, est cantonné assez strictement à la zone habitée.

De ces deux cartes, il ressort que sont présentes sur tout le terroir les deux cultures principales, sorgho et igname, et une seule culture secondaire, le haricot. Les autres cultures secondaires, arachide, maïs, petit mil précoc, ne se trouvent presque du tout.

c) Les associations

Comme nous venons de le voir, les plantes sont très généralement associées les unes aux autres, tant les plantes principales que les plantes secondaires. Excepté pour le sorgho, les exemples de culture pure sont rares et ne portent guère que sur le riz (10 parcelles sur environ 800 parcelles cultivées) et l'arachide (9 parcelles). Pour ces dernières plantes, c'est par volonté délibérée de ne pas y mêler d'autres cultures ; pour le sorgho par contre, c'est très souvent parce que l'exploitant n'a pas eu le temps ou n'a pas pu, pour une raison quelconque, y adjoindre une autre plante.

Pour connaître la fréquence de ces diverses associations, nous avons exploité 630 fiches de parcelles cultivées et en avons obtenu les pourcentages suivants (concernant des nombres de champs et non des superficies) :

(1) Sur cette carte, établie comme les autres sur les documents de 1968, nous n'avons pu représenter les champs de petit mil hâtif dont la récolte était faite à notre arrivée. Une enquête sur cette céréale a été faite en 1969. Ses résultats nous ont montré qu'elle était tout à fait comparable au maïs du point de vue du nombre de champs et de leur répartition dans le terroir. Ce que nous dirons pour le maïs est donc valable pour le petit mil hâtif.

Cultures pures

sorgho 23

igname 2

total : 25%

Associations de 2 plantes :

sorgho + haricot 14

sorgho + arachide 16

sorgho + igname 4

petit mil tard. + ar. 3 total : 37%

Associations de 3 plantes :

sorgho + arachide + haricot 7

sorgho + igname + haricot 7

sorgho + igname + maïs 5

petit maïs tard. + arachide + haricot 8 total : 27%

Associations de 4 plantes :

igname + sorgho + maïs + haricot 11%

En ventilant ces chiffres ~~sur~~ selon les plantes, on voit que le haricot peut être associé avec toutes les plantes (47%) et que l'association de l'arachide avec les céréales est importante puisqu'elle atteint 34%. On remarque enfin la diversité des associations à base d'ignames. Encore n'avons-nous pas compté, parce que peu nombreuses, les parcelles dans lesquelles l'association comprend aussi le riz, semé entre les buttes, et le gombo placé sur le flanc des buttes avec le sorgho, le maïs et le haricot à raison d'un pequet pour chacune de ces plantes.

d) Rotations.

Les Kabré connaissent la valeur de la jachère et également l'importance des rotations et de la fumure. La distinction entre une zone de culture continue (de rida) et une zone de culture avec jachère (gara) que nous avons remarquée, est ici primordiale.

En gara, les parcelles sont laissées au repos pendant des périodes variables, d'au moins un an, après lesquelles on peut pratiquer n'importe quelle culture (de préférence l'igname ou le sorgho). L'alternance semble plutôt culture/jachère qu'une rotation proprement dite, même si les cultures peuvent durer 2 ou 3 ans de suite. La régénération de la terre par la jachère est probablement diminuée par la fréquence des feux de brousse allumés chaque année pour la chasse au maigre gibier qui peut encore subsister (rats).

En desida, on a affaire à de véritables rotations, de périodicité très variable. Le principe est le suivant : 1ère année, igname ; ensuite, pendant 2 ou 3 années, du sorgho (ou plus rarement du petit mil tardif), associé ou non avec de l'arachide. La dernière année avant de revenir sur l'igname, on plante normalement de l'arachide. Cette rotation permet d'utiliser le sol à deux niveaux : en profondeur avec l'igname et superficiellement avec les céréales et les légumineuses.

De plus, les paysans se sont aperçus que l'arachide restitue au sol des éléments fertilisants et que les fanes, laissées sur le champ après la récolte, constituent un engrais appréciable. D'autre part, la récolte de l'arachide qui oblige à un grattage superficiel du sol, supplée à un binage nécessaire au sorgho et qui n'a pu avoir lieu. On comprend l'importance de cette plante dans les rotations.

Sur un total de 300 champs, la rotation de l'igname et du sorgho est biennale dans 19% des cas (rencontrée en particulier dans les bas-fonds), triennale (igname/sorgho/sorgho) dans 33% des cas et quadriennale (igname/sorgho/sorgho/sorgho) dans 30% des cas. Le sorgho peut cependant être cultivé 5 ans de suite ou même plus, dans 18% des cas.

Les paysans disent que la rotation de trois ans, celle qui est la plus pratiquée et à laquelle correspond une préparation particulière du sol, est la rotation de trois ans. Pourtant, nos enquêtes montrent qu'elle ne comprend en fait qu'un tiers des rotations. Il est difficile de dire exactement pourquoi. Les causes en sont probablement multiples : les sols fertiles permettent le retour plus fréquent de l'igname, les exploitants les moins bien pourvus en terres peuvent être contraints à recourir leurs rotations.

4 - Les opérations culturales

Les opérations culturales suivent de très près l'alternance des saisons et comprennent la préparation du sol, les fumures, les semis et les bouturages, l'entretien des cultures et les récoltes.

a) La préparation du sol

Les champs revêtent, en suivant le cycle de rotation des cultures, trois aspects impliquant des travaux de préparation différents. On remarque aussi une quatrième technique quand le champ, après une jachère, reçoit une autre culture que l'igname.

Pour la rotation de base ignane/sorgho/ sorgho (+ arachide), la préparation du sol selon les années est la suivante. La première année, après le nettoyage du champ, qui s'effectue en fin de saison des pluies ou en début de saison sèche, la terre est labourée profondément et disposée en buttes rondes (ou allongées en bordure du champ) d'un mètre de haut dans le bas-fond et moins ailleurs. Ces buttes sont plus ou moins espacées selon la fertilité du sol, de 30 à 40 cm jusqu'à près d'un mètre. Le champ prend le nom de etete qui signifie "buttes".

La seconde année, sans aucune préparation, pas même un nettoyage du champ qui sera fait avec le premier sarclage, on sème la céréale sur la crête des buttes éventrées, éventration qui donne son nom au champ cette année là, soit henon.

La troisième année, le champ est dit swatolon, mot qui contient l'idée d'écraser. La préparation du sol se fait pendant la saison sèche, si la terre n'est pas trop dure, sinon au début de la saison des pluies. Elle consiste à démolir ce qui reste des anciennes buttes, à labourer légèrement le sol et à le disposer en billons étroits d'environ 30 cm de large. En desida, on les élargit quelque peu quand on a l'intention de les complanter de sorgho et d'arachide.

L'année suivante, ou bien on recommence le cycle de rotation, et le champ devient etete, ou bien on continue à y mettre des céréales et de l'arachide. Cette fois-là le champ n'a pas de nom spécial, il est simplement hayin, "champ". Les billons sont refaits, en inversant leur place par rapport à celle de l'année précédente.

Ce système de préparation du sol économise du travail, puisque, la deuxième année, la terre n'est pas labourée, ce qui laisse du temps disponible pour d'autres travaux. La terre, remuée une année sur deux est suffisamment aérée. Ce type de préparation du sol est celui des champs de plaine, de bas-fond ou de montagne quand on veut y cultiver des ignanes.

Dans tous les champs sur fortes pentes, qui sont la majorité, on édifie de petites buttes. La faible largeur des banquettes ne permet d'en mettre qu'une seule, ce qui est suffisant pour une ignane ou deux poquets de céréales. Entre les petites buttes s'intercalent les godets de retenue des eaux de pluie ; on intervertit godets et buttes l'année suivante.

La quatrième technique de préparation du sol est agbora qui signifie "action de retourner". Elle consiste, dans une jachère, à retourner les mottes d'herbes et à les entasser en petites buttes aplaties. Cette

technique est utilisée, à terre, toujours pour la culture du pois de terre et pour les céréales, lorsqu'elles doivent être protégées contre un excès d'humidité. Elle a l'avantage d'être particulièrement ~~expéditive~~ expéditive.

b) La fertilisation du sol

Pour rendre au sol très sollicité, sa fertilité, les Kabré ont recours à quatre procédés : le fumier, les cendres, les chaumes et les débris végétaux et enfin, la jachère dont nous avons déjà parlé.

Les herbes sèches, les bottes d'herbes tranchées à la houe sont brûlées sur place, lors du nettoyage des champs, en fin de saison sèche, et les cendres sont incorporées au sol. Les feuilles sèches de sorgho sont également brûlées sur place après la récolte et avant l'enlèvement des tiges qui servent de combustible domestique. Cet apport annuel de cendre n'est pas négligeable.

Nous avons déjà noté que les fanes des arachides ne sont pas brûlées mais enfouies. De même, une certaine quantité d'herbes est enterrée sous les buttes d'ignames. Les tiges et souches du maïs et du petit mil sont laissées sur place à la récolte. La pluie les fait pourrir et elles sont incorporées au sol, lors du premier labour.

Un champ spécialisé à cet usage recueille l'engrais humain. C'est galahuda ("l'endroit où l'on défèque"), tout proche de la dea. On n'y cultive que des céréales en culture pure, généralement du sorgho. Il ne pourrait être question d'y cultiver autre chose que des céréales car, à la différence du fumier animal, cet engrais est considéré comme igur.

Le fumier animal est utilisé dans les champs de gorida ou ceux situés à proximité des dea de la plaine. Mais les quantités obtenues ne permettent pas de fumer les champs chaque année. En tout cas, on s'efforce d'en mettre dans les champs portant des céréales précoces ou l'association igname-sorgho-maïs-haricot.

Le fumier est obtenu dans un trou creusé à l'extérieur et à proximité de la dea. On y jette, tout au long de l'année, les déchets domestiques ainsi que les restes de nourriture des bêtes et leurs ~~excréments~~ excréments, tout au moins pendant la saison des pluies où les bêtes sont maintenues en stabulation ou au piquet près de la dea. Ce fumier est relativement riche et bien élaboré. Au début de la saison des pluies, il est transporté dans les champs par les femmes dans des paniers qu'elles portent sur la tête, et déposés sur les buttes d'ignames ou au pied du sorgho quand celui-ci est sorti de terre. L'obtention du fumier est fonction de l'élevage ; or celui-ci est en régression (disparition des bovins). La quantité du fumier est donc en baisse ce qui a de profonds retentissements sur l'agriculture.

c) Les semis et les bouturages

Toutes les céréales, même le riz, se sèment en poquets de quelques grains. Sorgho et petit mil sont plantés dans le même trou. Les légumineuses sont également sèment en poquets. Dans les champs d'ignames, les plantes complémentaires sont sèment sur les flancs des buttes, sauf le riz, placé dans les intervalles.

Le bouturage ne concerne essentiellement que les diverses sortes d'ignames. Selon la variété, on a deux procédés. L'un qui permet la multiplication consiste à fractionner un tubercule et à en mettre les morceaux dans différentes buttes. Le second exige la conservation de la "tête", laissée dans le sol après la récolte et qui n'est transplantée qu'au moment de la planter dans une nouvelle butte. Cette tête ne donnera qu'un seul tubercule. Faute de bois pour faire des supports pour les lianes, on se contente d'enrouler celles-ci autour des buttes.

Il y a un décalage entre les semis et les bouturages puisque les premiers se font en début de saison des pluies alors que les seconds sont effectués à la fin.

Si les pluies qui suivent les semis sont insuffisantes et que les jeunes pousses meurent, il est nécessaire de recommencer les semis.

d) L'entretien des cultures.

Entre le semis et la récolte, les cultures demandent des soins. Les ignames se contentent de sarclages. Le sorgho, par contre, nécessite au moins trois binages. Les céréales hâtives profitent des soins accordés au sorgho. Le premier binage du sorgho s'accompagne d'un démarrage. Avant la maturation, les pieds de sorgho sont buttés. Considérant l'importance des superficies consacrées aux céréales, ces soins représentent un très gros travail.

Les Kabré luttent contre les insectes. Les femmes en débarrassent à la main, les épis de petit mil précoces. Les jeunes plants de tabac sont parfois saupoudrés des cendres du foyer domestique. Mais surtout, autrefois, une année sur trois, haricots et pois de terre n'étaient absolument pas cultivés dans la région, ce qui entraînait la réduction du nombre des parasites qui attaquent ces plantes.

e) Récolte et conservation

Pour les ignames, leurs nombreuses variétés et les différences de durées de leur cycle végétatif permettent de les récolter et de les consommer aussitôt, au fur et à mesure de leur maturité qui s'échelonne sur plusieurs mois. Certaines supportent cependant, bien qu'ayant atteint leur développement maximum, de rester plusieurs semaines ou plusieurs mois en terre sans s'altérer. Elles peuvent aussi être récoltées et, transportées dans la deq, mises en cossottes pour être séchées. Ces cossottes sont, pour être consommées, réduites en farine, ce qui varie la présentation de cet aliment.

De même les céréales précoces sont récoltées et consommées au fur et à mesure de leur maturité. Les épis du petit mil précoce sont séchés à proximité de la deq, sur une claie supportée par un bâti permanent et au-dessous de laquelle brûle un feu.

Haricot, pois de terre et riz sont cueillis en pleine maturité et finissent de sécher dans les deq. Du fait de sa rareté, le riz est considéré comme une nourriture de fête et consommé à ces occasions.

L'arachide étant mûre pendant la saison des pluies, elle risque de pourrir si on la laisse en terre. Comme cette culture occupe une grande superficie, la récolte nécessite donc un effort soutenu pendant quelques semaines.

Pour le sorgho et le petit mil tardif, malgré l'importance et l'extension de ces cultures, la récolte est vite faite (en 8-10 jours) et toute la famille y participe. Ce n'est pas tant pour les nécessités agrologiques qu'à cause de la hâte de l'écher dans les champs le bétail nourri à l'étable depuis 3 mois. Il faut que tout le monde ait terminé la récolte en même temps, car les attardés risqueraient de voir leurs champs endommagés par les bêtes.

Une fois les tiges abattues, les épis sont coupés et portés dans la deq où ils sont étalés pour sécher. Dans les champs, les feuilles de sorgho sont brûlées, tandis que les tiges sont transportées par les femmes à la deq où elles sont placées dans un arbre pour, une fois séchées, servir de combustible de cuisine.

Les plantes conservées, à savoir le sorgho, le petit mil tardif, le haricot et le pois de terre, sont mises dans les greniers. Ceux-ci, dont la partie inférieure s'évase vers le haut, par leur forme même, ne craignent pas les rats, et, étant construits sur des rochers, ne redoutent guère les termites.

Les semences sont des graines sélectionnées et conservées à part dans la deq.

f) Le calendrier agricole (fig. n° 10)

Toutes ces activités se trouvent résumées dans le calendrier agricole qui concerne essentiellement les hommes, les femmes ne faisant que donner des coups de mains pour les semailles, les récoltes et assurer le transport.

Ce calendrier suit l'alternance de la saison sèche et de la saison des pluies. Il peut y avoir un décalage de plusieurs semaines au début et à la fin de cette saison. L'essentiel des travaux agricoles se place pendant la saison des pluies. Néanmoins, la préparation de certains champs peut être commencée avant le début de celle-ci, lorsque le sol n'est pas encore trop dur.

C'est pendant la saison sèche, de mi-novembre à mi-mars, donc pendant la morte saison, qu'a lieu l'émigration saisonnière des hommes vers le sud que nous avons déjà signalée. Leur absence du terroir désorganise les groupes de travail et oblige à faire avant leur départ, donc en fin de saison des pluies, la préparation pour l'année suivante des buttes d'ignames qui autrefois mordait largement sur la saison sèche. Leur retour ne correspond pas forcément avec les premières pluies et lorsque leur retour est tardif, leur emploi du temps agricole est d'autant plus chargé, car ils ont tout à faire en même temps pour rattraper le temps perdu.

En effet, dès les premières pluies, bien qu'on ait eu la prévoyance de terminer les buttes d'ignames et d'y placer les boutures, il faut mener de front la préparation et les semis de tous les champs de céréales et d'arachide, à la fois en desida et en taré. La superficie totale des champs est telle que, lorsque le dernier champ est semé, il faut commencer les binages des autres binages qui seront une occupation astreignante jusqu'à l'ap. roche de la sédolte du sorgho. L'emploi du temps est d'autant plus chargé qu'il faut y faire entrer également les semailles du riz, du haricot et du pois de terre, cependant étalés de fin avril à début juillet, et dans des champs déjà préparés pour les cultures principales. Il faut y faire entrer aussi la récolte de l'arachide et la préparation, qui demande beaucoup de travail; des nouvelles buttes d'ignames. L'animation de la grosse récolte du sorgho termine ce calendrier agricole qui comporte peu de temps morts.

On remarque que, si pendant la saison sèche il n'y a à peu près pas d'occupations dans les champs, par contre, en saison des pluies, les travaux ne connaissent pas de répit, le maximum d'intensité se situant aux premières semaines et aux trois derniers mois de la saison des pluies.

5 - L'élevage

L'élevage, pour le Kabré, a beaucoup d'importance car il conditionne le rendement de leur agriculture par la production du fumier. Pourtant, s'ils sont bons cultivateurs, ils sont de bien moins bons éleveurs.

Si, dans le pays kabré, on ne voit que très peu de troupeaux de gros bétail (boeufs) et assez rarement des porcs, on rencontre dans presque chaque don des chiens, des chèvres, des moutons et des volailles, des ruches.

A Boua, on ne trouve pas de porcs et il n'y a plus que 2 boeufs, tous les autres, qui n'étaient au maximum qu'une trentaine, ont été volés par les Foulas. Cette perte a été douloureusement ressentie parce que le fumier s'en est trouvé diminué en qualité et en quantité, et que l'on ne dispose plus de ces bêtes coutumees pour les sacrifices. Il est difficile de reconstituer le troupeau car ce serait une grosse dépense et cet investissement serait aléatoire, du fait que d'autres vols pourraient encore se produire. Du moins, ce sont les explications qui nous ont été fournies, car les Européens sont accablés d'être de complicités avec les Foulas. En effet, l'entrée de ces derniers dans le Kabré a coïncidé avec la colonisation. De plus, dans plusieurs villages - et c'était le cas à Koussé - l'administration coloniale avait obligé les propriétaires de boeufs à les rassembler dans des étables-fumières situées, non pas dans le massif où elles eussent été en sûreté, mais dans la plaine, au bord de la route, où il fut très facile aux Foulas de les voler.

Par ailleurs, pour lutter contre les maladies du bétail, les services vétérinaires tiennent à contrôler l'état sanitaire du bétail et abattent les bêtes malades. Tout cela n'encourage pas les Kabrés à élever qu'ils ont des bêtes aux conquêtes, sauf quand elles sont dans leurs maisons, donc réparables.

Cependant, nous avons appris que, dans certains villages, pour diminuer les risques de vol, on confie les bêtes aux Foulas, renonçant ainsi au précieux fumier que fourniraient ces animaux (1).

(1) Il est regrettable que le contrat de fuzure ne soit pas ici pratiqué comme ailleurs en Afrique occidentale. Ce contrat oblige le Foul à qui l'on a confié du bétail à mener paître les bêtes sur les champs de leur propriétaire.

On peut être étonné de voir mentionner le chien dans l'élevage. S'il l'est, c'est qu'il joue un rôle particulier dans certaines cérémonies de passage de classe à l'âge au cours desquelles il est concerné. De plus, certains Kabrés en mangent par goût. Les chiens sont commercialisés (par exemple au marché de Kétao). L'élevage des chiens constitue donc une source de revenus, tant pour les hommes que pour les femmes.

Le nombre des chèvres est un peu plus du double de celui des moutons. Ce petit bétail représente une servitude quotidienne pour les femmes qui doivent le nourrir pendant la saison des pluies avec des racines et des feuilles de sorgho qu'elles doivent cueillir sur les tiges chaque matin. A la différence des chèvres qui restent enfermées sans interruption, les moutons sont menés de temps à autre paître sur les jachères en jare, en 3 troupeaux d'une cinquantaine de têtes environ. Les anneaux sont rassemblés selon les regroupements de bara au premier degré (voir carte 5). Ces troupeaux, gardés par les enfants suivent les pistes qui leur ont été aménagées pour traverser la zone desida (voir carte n° 12). En saison sèche, ces animaux, lâchés jour et nuit en liberté et sans gardiens, fournissent une très légère fumure spontanée aux champs qu'ils broutent. On les visite de temps à autre pour les compter.

La volaille comprend essentiellement des poules et des pintades. On trouve beaucoup plus rarement des canards, des dindeons et des pigeons. Cet élevage est surtout l'affaire des hommes. Lâchés dès le matin, les poules sont rentrées chaque soir dans des poulaillers intérieurs aux des, alors que les pintades se perchent sur les arbres proches des maisons. L'homme prend soin des poussins : quand il va cultiver ces champs, seul ou en gbara, il emporte dans une cage en vannerie faite pour cet usage, la mère poule et ses petits qui sont lâchés dans le champ où ils peuvent trouver, au cours des labours et des binages, une nourriture plus riche qu'aux abords de la maison. Son travail fini, il les ramène avec lui. Quand les travaux de culture ne sont pas trop exigeants, il piège des termites pour ses volailles, en enfouissant des poteries remplies de paille à proximité d'une termitière qu'il a repérée. Les volailles étant sujettes à diverses maladies, il installe parfois, préventivement, un poulailler à quelque distance de la des.

Les Kabré réussissent beaucoup mieux pour la volaille que pour le reste de leur élevage. Ceci ressort du tableau de répartition des animaux comptés dans les 102 exploitations de Boua que nous donnons ci-après :

L'élevage à Boua (sur 102 exploitations)

Animaux	Répartition selon des propriétaires (%)			
	Nombre total	Nombre/moyen/ exploitation	Hommes	Femmes
Chèvres	425	3,5	55	45
Moutons	173	1,5	80	20
Volailles	937	8,4	81	19
Chiens	190	1,7	53	47

Comme on le voit, les volailles sont très nombreuses et, sauf pour les chèvres et les chiens où les hommes et les femmes sont presque à égalité, les hommes détiennent 80% des moutons et des volailles.

Les bêtes et les volailles passent aux enfants selon leur sexe à la mort de leurs parents, dans la mesure où ils ne sont pas sacrifiés lors des cérémonies mortuaires de leurs propriétaires.

Les Kabré possèdent des ruches. Il s'agit de jarres en poterie d'environ 50 cm de haut, à large embouchure, enfilées, ouverture vers le bas, sur les branches des arbres, à plusieurs mètres du sol. Les essaims sauvages viennent s'y installer. Le miel a d'autant plus d'importance dans l'alimentation qu'en dehors du sucre en morceaux d'importation européenne, il est, faute de canne à sucre dans toute la région, le seul produit sucré que les Kabré tirent de leurs terroirs.

Le bétail qui a une certaine importance à cause de la production du fumier indispensable à l'agriculture, est, par contre, un des facteurs à longue échéance, de la disparition des arbres. L'élevage, en général, est de plus, faute de gibier, la seule source de protéines animales (1)

(1) Les Kabré répugnent à consommer du lait.

6 - Quelques données économiques.

Nous terminons ce chapitre sur l'exploitation du sol en fournissant quelques données économiques. Il s'agit, tout d'abord, de rappeler et de rassembler des indications chiffrées éparpillées dans les chapitres précédents. Sans parler de "temps de travail", nous donnerons l'analyse de l'emploi du temps annuel de deux chefs d'exploitation. Nous parlerons également des rendements, de la destination que les gens prévoient de donner à leurs récoltes, puis nous verrons comment ils consacrent une grande partie de celles-ci à propos de repas et des calendriers alimentaires. Nous aurons l'analyse sommaire des budgets de 2 couples et enfin nous montrerons l'existence d'un réseau incessant de cadeaux entre les membres de la communauté.

a) Indications chiffrées concernant le terroir de Roua

Nombre d'habitants : 680

Nombre de deu : 90

Nombre d'exploitations réelles (voir p. 22) : 102

Nombre de moyen de personnes par exploitation : 6,8

Proportion d'hommes actifs émigrant en saison sèche : 40 %

(les chiffres ci-dessous ont été calculés sur 60 exploitations) :

Surface moyenne d'une exploitation : 335 ares

Surface moyenne cultivée par exploitation : 201 ares

Surface cultivée totale par habitant : 29,6 ares

Surface cultivée en corgho par habitant (2) 19,9 ares

Surface ^{cultivée} en igname par habitant (1) 9,2 ares

Surface cultivée en arachide par habitant (1) 7,7 ares

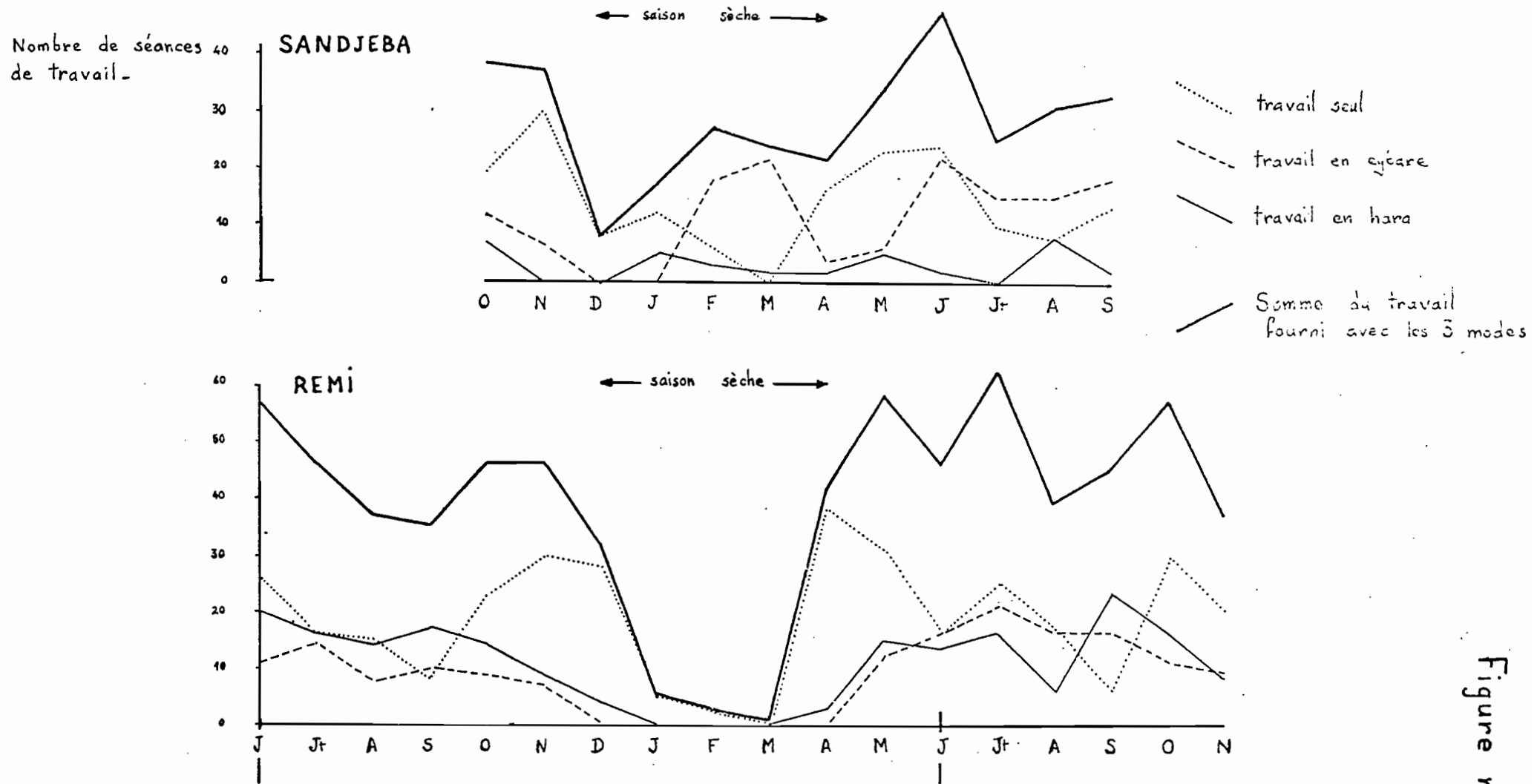
Elevage : voir pp. 54

b) Quelques données sur le travail agricole

Pour comprendre notre notation et notre représentation du travail masculin, il est nécessaire de décrire à grands traits la journée-type du travailleur. L'homme se lève avec le soleil et, après avoir absorbé quelques restes du repas de la veille, va travailler seul dans un des

(1) Cette culture est généralement associée à une ou plusieurs autres

RÉPARTITION DU TRAVAIL ANNUEL DE DEUX EXPLOITANTS SELON TROIS MODES DE TRAVAIL



Champs situés près de la lag. Dans la matinée, il rejoint ou est rejoint par ses camarades pour cultiver en egbare l'un des champs de celui dont c'est le/ tour. Plus ou moins 3h dans l'après-midi, le groupe rejoint la hara qui travaille collectivement sur un champ de l'un de ses membres jusqu'à la fin de l'après-midi. Cela représente donc, en général, ce que nous appellerons 3 séances de travail, chaque séance durant entre 2 et 4 heures. Ce sont ces séances que, malgré l'imprécision de leur durée, nous avons comptabilisées par mois pour les deux travailleurs, l'un pendant 12 mois, l'autre 13 mois. Cela ne constitue donc pas une étude chiffrée des temps de travaux au sens habituel du terme. Néanmoins, les indications que fournissent nos chiffres sont intéressantes.

Sandjeba est un homme de 37 ans, marié, avec un enfant de 7 ans. Remi a 25 ans, il est célibataire et a à sa charge 3 adultes, 5 enfants dont 1 bébé. Son exploitation s'étend sur 76.400 m². Il n'en cultivait en 1968 que 24.100 m², ce qui donne une superficie cultivée par personne de 2.700 m².

Travail fourni par Sandjeba d'oct. 68 à sept. 69
(indiqué en nombre de séances de travail)

	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	Totaux
Soul	19	30	8	12	6	0	16	23	24	10	8	13	169
En egbare	12	7	0	0	18	22	4	6	22	15	15	18	139
en hara	7	0	0	5	3	2	2	5	2	0	8	2	36
Total	38	37	8	17	27	24	22	34	48	25	31	33	344
^{moyen} Nb de séances/jour	11,2	11,2	10,3	10,6	10,9	10,8	10,7	11,1	11,6	10,8	11,1	11,1	0,9

Moyenne annuelle:

Travail fourni par Remi de juin 1968 à nov. 1969
(indiqué en nombre de séances de travail)

d'oct. 68 à sept. 69

J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	Totaux	
26	16	15	8	23	30	2	5	2	0	38	37	16	25	17	6	30	20	Soul	221
11	14	5	10	9	7	0	0	0	0	12	16	21	16	16	11	9		Egbare	97
20	16	14	17	14	9	4	0	0	0	3	15	14	16	6	23	16	3	hara	104
57	46	37	35	46	46	32	5	2	0	4	5	46	62	39	45	57	137	total	422
1,9	1,5	1,2	1,1	1,5	1,5	1,1	1,1	0,7	0,1	1,4	1,9	1,6	2,1	3,1	4,1	9,1	2,1	Nb de séances/jours	1,2

^{moyen}
Moyenne annuelle: 1,2

Les chiffres ont été traduits par les graphiques (fig. n°11)

L'activité mensuelle fournie par Sandjeba est assez régulière : elle se situe autour d'une trentaine de séances par mois, avec deux mois creux (8 et 17 séances en décembre et janvier) et un maximum de 48 en juillet... Les deux mois où il a le moins travaillé seul sont ceux où il a fourni le maximum de collaboration à son egbare. On remarque également que le travail effectué en hara n'est pas très important et a été nul pendant 2 mois (novembre décembre).

Rémi, de son côté, n'a eu que 3 mois avec moins de 32 séances et 7 avec moins de 39, avec 2 maximum (58 et 62). Les périodes creuses correspondent à la saison sèche pendant laquelle les travaux en egbare ou hara tombent à zéro (respectivement de décembre à avril).

La somme de travail fournie par Rémi est nettement supérieure à celle fournie par Sandjeba, comme il ressort des chiffres bruts : 221 séances seul contre 169, 104 séances en hara contre 36 (par contre 97 en egbare contre 139) et un total annuel de 422 contre 344. La moindre somme de travail fournie par Sandjeba peut s'expliquer d'une part par le fait qu'il a moins de bouches à nourrir et d'autre part par 24 journées de maladie dans l'année (ce qui n'est pas arrivé à Rémi).

En observant les tableaux, on remarque que les deux hommes n'ont, en moyenne, qu'environ une séance de travail par jour. C'est qu'il faut compter avec les nombreuses occasions d'arrêt de travail : cérémonies religieuses ou sociales, dimanches et fêtes chrétiennes, marché qui a lieu tous les six jours et où l'on se rend volontier, l'après-midi, même si l'on n'a rien à vendre ou acheter.

En conclusion, on peut dire que la somme de travail fournie par ces deux hommes est relativement importante pour des paysans africains.

c) Rendements

Dans une série de coups de sonde (voir tableau, Annexe II, p. 48) nous avons retiré l'impression que les rendements ne sont pas homogènes selon la situation des champs (pente, bas-fond ou plaine) ou l'état du sol (après jachère, avec ou sans fumure). Pour les quantités récoltées, on peut également dire que, pour l'igname, le rendement est en moyenne légèrement supérieur à 5 tonnes à l'ha. Pour le sorgho, on a deux types de rendements : un premier, sur les champs ordinaires, est un peu moins, de 5 quintaux à l'ha et un second, sur les champs proches des habitations, largement du double. Ces récoltes exceptionnelles s'expliquent par l'engrais humain (car ces champs sont les selahuda dont il a été question p. 49).

d) Destinations des récoltes

Au cours de nos enquêtes sur les parcelles, nous avons questionné les exploitants sur les projets qu'ils avaient quant à l'utilisation de chaque plante récoltée sur chacun de leurs champs. Nous leur avons demandé de préciser la destination première et éventuellement la destination seconde. Les réponses données, pour 700 champs, ont été réunies sur le tableau suivant :

Destination envisagée des récoltes

! Destination première

! Destination seconde

	! Destination première			! Destination seconde		
	! Vente	! Consommation	! Cadeaux	! Vente	! Consommation	! Cadeaux
Sorgho	! 2	! 325	! 1	! 9	! 3	! 321
Igname	! 2	! 145	! 0	! 16	! 1	! 147
Arachide	! 65	! 80	! 3	! 32	! 63	! 134
Haricot	! 6	! 121	! 1	! 11	! 8	! 122
Maïs	! 1	! 69	! 0	! 5	! 0	! 69

Etant donné la diversité des surfaces, des rendements et des cultures des champs, on ne peut pas tirer de ce tableau des indications quantitatives. On peut tout au moins se faire une idée sur la destination des récoltes.

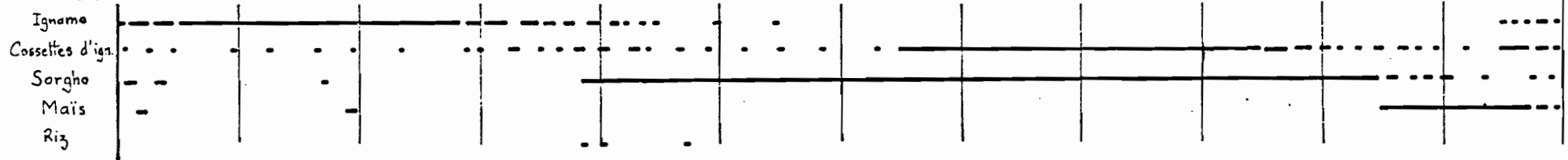
Sur ce tableau, on remarque que toutes les plantes sont tout d'abord cultivées pour être consommées, et que cette consommation une fois satisfaite, l'intention seconde exprimée, presque aussi souvent, tout au moins pour le sorgho, l'igname, le haricot et le maïs, que la première, est de faire des cadeaux. Pour des plantes, on envisage cependant la possibilité d'en vendre, surtout pour l'igname et le haricot. Pour l'arachide, par contre, si l'on compte bien en consommer, on prévoit presque aussi souvent d'en vendre puis, en second lieu d'en donner. Il ressort donc que l'arachide est la plante la plus commercialisée et cultivée, en grande partie dans ce but (1)

(1) Nous présentons plus loin un budget dans lequel on voit que la plante la plus commercialisée (p. , budget d'Antoine). Il n'y a pas contradiction avec ce que l'on indique ici car il s'agira, avec le budget, d'un cas particulier alors que le tableau présenté ici est le résultat de l'exploitation de 700 fiches de champs.

CALENDRIER ALIMENTAIRE D'UNE FAMILLE

S O N D J F M A M J Jt A

"PÂTE"



SAUCE

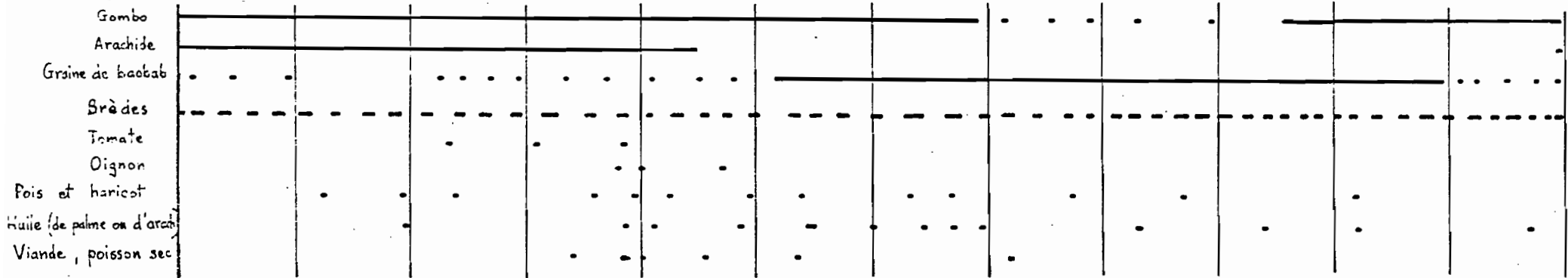


Figure n° 12

e) Consommation et calendrier alimentaire

De nos cahiers d'enquête, nous avons tiré des indications concernant le repas et le calendrier alimentaire.

Les Kabrè ne font généralement qu'un seul repas par jour, à la tombée de la nuit, quand tout le monde est rentré de ses occupations. Les jours de fête, le repas peut se prendre à midi et, quelque fois, il y en a deux.

La confection des repas incombe aux femmes. Ils comprennent toujours une pâte ou bouillie épaisse et une sauce. C'est l'homme qui fournit les éléments de la pâte et la femme les ingrédients de la sauce. La base de l'alimentation est soit l'igname fraîche ou séchée en cossettes et réduite en farine, soit le sorgho ou plus rarement une autre céréale. Le ris est très rare et n'apparaît qu'aux repas de grandes fêtes. La sauce est faite avec du gombo, diverses feuilles (brèdes, haricot, baobab), des graines oléagineuses (arachide ou babbab) le tout relevé de sel et de piment. L'huile d'arachide ou l'huile de palme, les graines d'"acajoutier" (Blichia sapida) sont rares ou coûteuses et sont réservées pour les bons repas, où peuvent figurer également la tomate et la ciboule.

Pois de terre et haricot ne sont plus surtout des nourritures de périodes de soudure mais sont consommés soit dans les sauces, soit en beignets. La viande et le poisson (sec) ne sont consommés que très rarement et en très petite quantité par personne. Les seules occasions de consommer de la viande sont les grandes fêtes sociales et religieuses qui comportent des sacrifices d'animaux.

Il ne faut pas négliger deux autres apports alimentaires : d'une part, à l'occasion des visites au marché (environ une fois par semaine), la consommation de diverses nourritures (beignets, viande, etc), d'autre part, l'absorption relativement fréquente de bière de mil (solum), consommée davantage par les hommes que par les femmes et dont on sait la valeur nutritionnelle.

Le graphique (fig. n° 12) représente le schéma de l'alimentation quotidienne d'une famille de moeurs traditionnelles pendant un an. On y remarque, en ce qui concerne la pâte, que l'igname y est consommée presque toute l'année fraîche, à partir d'août et jusqu'en fin décembre, en farine de temps à autre à partir de juin et jusqu'en mars et de façon continue de mars à juin. Le sorgho est consommé de fin décembre à mi-juillet - début août. Il est relayé aussitôt, pendant deux mois par le maïs. Pour la sauce, le gombo frais puis sec est consommé continuellement sauf en avril, mai, juin. De même l'arachide est consommée de septembre à la

mi-janvier, relayée presque aussitôt, début février, par les graines de baobab qui sont consommées régulièrement jusqu'en fin juillet, puis épisodiquement le reste de l'année. Les brèdes sont consommées très fréquemment tout au long de l'année. Viande et poisson ne sont qu'exceptionnels (six mentions) ainsi que l'huile, la tomate l'oignon. Ne nous ont pas été déclarés les repas cérémoniels (avec viande) ni ceux pris sur les marchés (généralement avec viande).

f) Indications sur deux budgets : recettes et dépenses en monnaie

Les Kabré vivent principalement des produits de leurs exploitations. Mais ils pratiquent le commerce. Le mouvement monétaire porte sur de faibles sommes, comme en témoignent les ~~l~~ budgets de deux couples de Boua que nous présentons ci-dessous :

Budget de Nabilua et de sa femme Anoi pour un an

Dépenses (en CFA)

Recettes (en CFA)

	Dépenses (en CFA)			Recettes (en CFA)	
	Nabilua	Anoi		Nabilua	Anoi
1) Aliments et vivres :			11) Produits de la terre		
Bière de mil	1832	453	Ignames	136	0
Aliments	137	861	Noix de palmes	673	0
Nourriture consommée au marché	11	507	Arachides	224	0
Viande, poisson	49	121			
Tabac	0	22			
2) Ustensiles, outils vêtements			12) Produits d'élevage :		
Vêtements	518	0	Chèvres	1692	981
Ustensiles	245	71	Volailles	950	0
			Viande fraîche	110	0
3) Produits à transformer			3) Produits transformés		
	191	2002	Graines de baobab	82	2853
			Cendre	0	105
			Bière de mil	0	110
4) Divers	49	331	4) Divers	33	38
TOTAL	3032	4369		3902	4087

Budget d'Antoine et de sa femme Pauline pour un an

Dépenses (en CFA)			Recettes(en CFA)		
	Antoine	Pauline		Antoine	Pauline
1) Aliments et vivres			1) Produits de la terre		
Vivres	1.601	180	Ignames	1.133	0
Bière de mil	1/181	48	Arachides	180	0
Condiments	0	1.177	Tabac	48	0
Viande, poisson	329	36	Fruit du néré	360	0
Nourriture consommée au marché	4	217			
Tabac	161	7			
2) Ustensiles, outils vêtements			2) Produits de l'élevage		
Vêtements	528	54	Chèvres	360	0
Ustensiles	0	600	Volailles	3.892	150
3) Produits à transformer	0	1.740	3) Produits transformés		
			Bière de mil	0	4.404
			Graines de baobab	0	360
4) Divers	67	120	Cendre	0	24
TOTAL	3.871	4.179	TOTAL	5.973	4.938

Dans cette société, hommes et femmes sont financièrement indépendants les uns des autres effectuant leurs ventes et leurs achats à titre personnel, à tel point qu'une femme pourra vendre de la bière à son mari alors qu'elle lui aura acheté le sorgho pour le faire. L'homme a le devoir d'acheter les vêtements de la famille, les outils et certains ustensiles. La femme achète ce qui dans l'alimentation la concerne, ~~minimale~~ c'est-à-dire les ingrédients pour la sauce. Elle se procure également les produits qu'elle veut transformer et vendre avec bénéfice. Dans les petits travaux artisanaux, il y a une spécialisation par village ou région : savon, filature de coton ou même tissage, poterie, forge, préparation des graines de baobab, etc... Cette dernière activité est très pratiquée à Boua.

Dans les deux cas, les dépenses les plus importantes sont celle portant sur les aliments et les vivres. Une grosse dépense des femmes Amof et Pauline consiste en produits à transformer : le sorgho pour fabriquer de la bière et les graines de baobab à décortiquer. Une dépense des femmes très constante pendant toute l'année est celle de la nourriture à l'occasion du marché où elles vont vendre leurs produits et souvent aussi des condiments pour la sauce, quand le jardin ne peut y fournir.

Le poste des "divers" recouvre les médicaments, diverses fournitures et des petits cadeaux d'argent.

Les recettes sont pour les hommes les produits de la terre (ignames, arachide, noix de palme), pour les hommes et pour les femmes la vente de chèvres et de volailles, et pour les femmes, les produits transformés (bière de mil, graines de baobab et cendre du foyer servant dans d'autres villages à la fabrication du savon noir).

On remarquera que si, dans la deuxième budget, les recettes sont excédentaires pour l'homme et la femme, l'homme seul a environ 25% d'excédent et la femme est en déficit. Le total de chacun de ces budgets (recettes et dépenses) n'excède en aucun cas 10.000 CFA.

Nous devons souligner que ces tableaux ne ~~manquent~~ sont malheureusement ni complets ni typiques. En effet ne figurent pas dans les dépenses le paiement de la capitation des hommes (de l'ordre de 800 CFA) et probablement d'autres dépenses ou entrées. D'autre part, ni l'un ni l'autre ne pratiquent l'émigration saisonnière. Il n'y a donc pas l'entrée d'argent qui correspond dans d'autres familles, au gain acquis pendant 2 ou 3 mois d'absence de l'homme.

g) Les cadeaux

Le dépouillement des cahiers de relevés quotidiens de dépenses et recettes de 2 familles met en évidence l'existence de petits cadeaux d'argent (20F, 10F, 5F que nous avons, dans le chapitre précédent, regroupé dans les divers). Dans ces mêmes cahiers on remarque aussi des cadeaux en nature, donnés ou reçus, qui n'ont pas pu être comptabilisés. Cette pratique des cadeaux est très généralisée, et son étude ne devrait relever que de la seule sociologie si elle n'avait son retentissement quant au terroir, en fournissant l'explication du travail en egbare ou en hara et, probablement aussi, celle des énigmatiques emprunts et prêts de terre.

Ce système des cadeaux fonctionne de la façon suivante. Il est d'usage habituel de faire des cadeaux aux personnes de son entourage, plus ~~ou~~ moins fréquemment, selon la proximité, familiale, géographique ou affective. Ces cadeaux peuvent être faits pour des raisons évidentes : rétribution d'un service effectué de plein gré (pilonnage du sorgho, récolte des arachides, etc...), pour remercier de cadeaux antérieurs, pour obéir à la coutume à l'égard de ses parents ou même pour provoquer des liens en réclamant pour soi-même des cadeaux.

Comme nous l'avons déjà dit, ces cadeaux peuvent consister en petites sommes d'argent ou plus fréquemment, en nourriture, crue ou cuite. On offrira ainsi quelques poignées d'arachide, une petite corbeille de sorgho ou même une grosse igname. Si l'on a tué un poulet ou une chèvre, on en donnera de la viande, souvent cuite, à son entourage, à l'intérieur ou à l'extérieur de la dea.

Le réseau de ces dons et contre-dons est si serré et leur fréquence est telle que le volume global échangé arrive à être important. Dans les projets de destination des récoltes, on a pu remarquer que les destinations secondes étaient d'abord les cadeaux et que les chiffres les concernant atteignaient ceux des destinations principales pour la consommation. Ces chiffres prouvent combien cette pratique est généralisée. L'avantage évident de ce système est qu'il crée une solidarité effective, au moins sur le plan de la nourriture, entre les membres de la communauté et qu'ainsi, puisque l'on peut même réclamer des cadeaux, nul n'est complètement isolé et ne risque de mourir de faim. En effet, si le principe implique la réciprocité, il n'oblige pas à l'équivalence et une vieille femme, avec une multitude de petits cadeaux insignifiants, recevra en retour suffisamment pour subsister. On voit le parallélisme de cet échange de cadeaux dans l'échange de prestations de travail et dans les échanges de terre, ou plus exactement les prêts et emprunts de terres.

Pour le travail dans l'egbare, le travail fourni par chacun des membres est sensiblement le même et les termes de l'échange sont sensiblement équivalents. Dans la hara par contre, même si de nos jours l'équipe n'est plus nourrie par le propriétaire du champ sur lequel elle vient travailler, sauf quelques boîtes de bières de mil, on admet fort bien que des hommes âgés se contentent de faire acte de présence sur les champs d'autrui mais bénéficient pleinement du travail de l'équipe sur leur propre champ. Là encore, ce système de prestations réciproques assure la sécurité de la préparation des champs et de certaines constructions (cases, greniers). Il nous semble bien que ce soit ce système qui explique qu'un même exploitant puisse emprunter des champs alors que par ailleurs il en a prêtés plusieurs. Ce serait la projection, sur le plan du terroir, de dons et contre-dons d'argent, de nourriture ou de prestations de travail. En fait, on doit toujours avoir des obligés et être l'obligé de autres personnes. Ce système correspond à une nécessité de cette société segmentaire qui risquerait de s'émietter sans des réseaux de cet ordre. Mais l'individualisme ou la liberté de chacun est cependant préservée, du fait que ces alliances, si l'on peut ainsi parler, ne sont pas réellement obligatoires puisqu'on peut les refuser ou ne pas y donner suite et que l'individu en garde toujours l'initiative (1)

(1) Explication suggérée par Louis MOLET, ethnologue à l'ORSTOM

LES ADAPTATIONS AU MILIEU LOCAL

Nous indiquions au début que l'on pouvait distinguer, dans le pays kabré, 3 types de terroirs, selon qu'ils étaient situés entièrement dans la montagne, dans la plaine ou en partie sur l'une et l'autre, et que ce dernier était le type le plus courant. C'est ce qui nous a amené à présenter le terroir de Boua. Après en avoir résumé en quelques lignes les traits essentiels, nous décrivons très brièvement un terroir de plaine et un terroir de montagne et en tirerons les leçons.

1) L'organisation d'un terroir mixte : Boua.

La distinction que font les Kabré, dans leur terroir, entre "desida" ("dans les maisons") et "tare" ("au loin") a une signification géographique : la zone habitée se trouve sur des hauteurs encombrées de rochers et de pierres, où la population avait autrefois dû se réfugier puis se cantonner. La culture y est intensive : en effet, le sol est partout aménagé (banquettes), les champs sont fumés le plus souvent possible, les cultures, en rotations, y sont continues et les plantes où dominent largement le sorgho et l'igname, sont généralement en associations variées (la plus grande fréquence comportant l'arachide). C'est aussi un endroit où subsiste un parc assez riche où se remarque, entre autres, le palmier à huile.

Sur le plan foncier, les propriétés des lignages qui constituent les communautés forment un ensemble massif, bien qu'imbriquées entre elles. Les quelques enclaves étrangères sont insignifiantes. Par contre, la zone éloignée des habitations a des caractères fort différents : il s'agit de la plaine et accessoirement de hauteurs (Toldja). La culture est extensive : les jachères, nombreuses, peuvent durer plusieurs années et servent de pâturage au bétail (essentiellement chèvres et moutons). Les champs ne sont pas fumés. Les plantes qui sont encore le sorgho et l'igname, ne sont qu'en associations peu nombreuses. Les arbres en ont à peu près disparu

et ne sont plus représentés que par le néré. Sur le plan foncier, les propriétés forment une mosaïque compliquée du fait de l'habrication déconstruite de parcelles appartenant soit aux lignages de la communauté, soit aux villages voisins.

L'étude des cartes, et en particulier de la carte n° 1, pourrait amener à distinguer une troisième zone intermédiaire entre tare et desida. En fait, il ne s'agit pas d'une zone réelle mais du grignotement de tare par desida, puisque la descente de l'habitat entraîne automatiquement l'apparition de nouveaux champs en culture continue autour des desa. Un autre phénomène observable sur la carte est l'apparition surprenante de jachères en desida. Ce fait peut s'expliquer, soit par la diminution du fumier qui obligerait à introduire la jachère dans les rotations, soit du fait de l'émigration : la pression sur la terre s'atténue et des terres, autrefois en culture continue, peuvent être mises en jachère de temps à autre.

2) Un terroir de plaine : Tohi-Kawa (carte n° 23) (1)

Tohi-Kawa est un gros village de 1.500 habitants (recensement 1.562) situé à l'est de Koudé. Son terroir est traversé du nord au sud par la rivière Rokora, affluent de la Bossca. Celle-ci forme la limite sud du terroir jusqu'au confluent. C'est de Koudé que sont issus les fondateurs. Ceux-ci se sont installés dans le tare de Boua, comme en témoignent les noms par lesquels se désignent réciproquement les habitants des deux villages : pour Boua, les gens de Tohi-Kawa sont taregnins, c'est-à-dire "ceux de tare" et pour ceux-ci, les gens de Boua sont desidagnins, c'est-à-dire "ceux de desida". La séparation date d'au moins une centaine d'années, ce que confirme l'existence d'une palmeraie assez dense.

La densité de la population est relativement forte : 70 habitants au km², soit à peu près autant qu'à Koudé. Pourtant, Tohi-Kawa est moins favorisé par le milieu physique : les 2/3 du territoire sont composés de sols ferrugineux peu profonds et souvent fortement indurés (à l'exception de la désigne la cuirasse ferrugineuse); le tiers restant est composé de verticaux plus difficilement utilisables encore. Le lit à l'ouest de la rivière Rokora qui traverse ces derniers, est peu cultivé, comparé à celui de la Bossca, dont les sols grâce à des alluvions, sont plus fertiles.

(1) Tohi-Kawa est le Sir-Kawa des cartes, appellation erronée donnée à ce village.

Le terroir est divisé en zones : desida, tare, et un bas-fond. L'espèce de culture continue (desida) ne déborde guère la zone d'habitat et se distingue nettement de la zone cultivée avec jachère. Il ne couvre que le quart du terroir environ. Brutalement, on passe à tare, très vaste et, comparativement à celui de Boua, très exploitée. Les bas-fonds utilisables, qu'ils soient proches (le petit bas-fond de La Kokora) ou éloignés des habitations (celui de La Sossoa est à 2 km de desida) sont très cultivés.

Le terroir de Tchikawa, anciennement installé, n'a réussi à nourrir une population nombreuse malgré des sols moins riches que ceux de la montagne qu'on exploitait intensément les bas-fonds, malgré leur éloignement et en tirant convenablement parti du tare.

3) Un terroir de montagne : Sunde-Waselao (carte n° 24)

Sunde et Waselao formaient autrefois un seul village administratif. A la suite de discussions internes, ils ont été séparés officiellement et leurs limites administratives curieuses (voir carte n° 4) traduisent ce fractionnement. Nous les considérerons cependant ensemble comme un même terroir. On y compte 1.800 habitants (recensement 1962). La densité de population est de 177 hab/km². Le territoire est situé dans le bassin intérieur (450 m d'altitude environ) au Massif du Lama-Dissi. Il est entouré de hauteurs (dont la plus haute, la montagne d'Assiré a 679 m). Il s'ouvre à l'est sur une partie assez stérile de la plaine et au nord-ouest sur un bas-fond fertile dont il ne possède qu'une petite portion. L'habitat est très dispersé. Seule la partie orientale reste vide car le sol, trop argileux, est impropre à l'installation d'habitations.

Ce terroir n'a en fait de tare que cette partie orientale à peu près inutilisable : à peine y peut-on faire venir du pois de terre et le sol n'en est pas même approprié. Autrefois, il y avait un tare cultivable mais qui a été occupé par le village de Kagnisi, lui-même issu de Sunde-Waselao. On n'a donc pratiquement qu'une seule zone utilisable, desida, dans laquelle la culture est particulièrement intensive, notamment dans ses nombreux petits bas-fonds qui sont consacrés à la culture des grosses ignames. On y aménage,

outre les buttes longues cavalant les eaux, des buttes rectangulaires de façon à produire 3 lignes dans le même espace où, avec les deux buttes rondes habituelles, on n'en obtiendrait que deux. La valeur de ces bas-fonds est telle qu'ils sont morcelés à l'extrême. (voir carte n° 25). Certaines parcelles n'ont qu'une dizaine de mètres de large, au point qu'un cultivateur ne peut faire que 2 buttes longues ou bien 2 rangées de buttes rectangulaires, parfois même une seule.

Malgré l'absence de tare, lieu habituel de pâture, l'élevage des boeufs est pratiqué à Sunde-Wasolao. Il est rendu possible par la proximité de la montagne sacrée appartenant au village voisin d'Assiré. Cette montagne, sacrée, n'est jamais cultivée; Elle est déboisée parce que brûlée chaque année. On y peut mener paître les troupeaux. D'autre part, les Feuls, voleurs de boeufs, n'osent pénétrer dans ce secteur car il est entouré de régions très peuplées.

Il est intéressant de noter qu'à Sunde-Wasolao travaillent des potières. Ici, comme dans les autres villages les plus peuplés du Kabye, une spécialisation artisanale (poterie ou forge), vient s'ajouter à l'agriculture sans s'y substituer, ce qui, en apportant des ressources complémentaires à celles de l'agriculture, permet la subsistance d'une population très dense.

De la comparaison de ces trois terroirs, il ressort deux faits essentiels. Le premier est qu'un terroir kabré comprend essentiellement deux zones, la zone d'habitat, intensément cultivée et une zone de culture extensive, loin des habitations. Indépendamment de ces deux zones, il en existe une troisième qui, elle, n'est pas dépendante de l'habitat mais des cours d'eau : ce sont les bas-fonds qui, même s'ils sont "au loin", sont cultivés aussi intensément que les champs de desida, à cause de leur fertilité. Le deuxième fait est que, quelle que soit leurs situation, montagne, plaine ou à cheval sur les deux, les terroirs kabré fonctionnent de façon satisfaisante. L'absence de relief ne les désorganise en rien, ce qui prouve que la montagne n'est pas indispensable à l'existence des terroirs et que leur système agricole n'est pas lié aux pentes.

Le troisième fait est le suivant : il semble que la montagne

commande la disposition des zones dans les terroirs, mais ce n'est qu'une
reste de contingences historiques dérivées comme en témoigne (voir carte n° 4)
l'implantation récente d'habitations isolées dans la plaine de la Bineh.

L'ÉVOLUTION DU TERROIR

Il apparaît que le terroir de Boua est le résultat d'un équilibre à peu près satisfaisant entre un milieu en partie montagnard et une population dense. On remarque cependant une faible évolution dont les causes, internes et externes, sont quelquefois très anciennes. Cette évolution est sensible sur les plans sociologique, économique et démographique. Elle est surtout visible sur le plan de l'habitat et sur le plan agraire. Un phénomène a beaucoup d'importance, tant pour le terroir actuel que pour son avenir, c'est l'émigration à laquelle nous consacrerons un développement spécial.

1) L'observation des faits.

L'évolution que l'on perçoit dans le terroir ou même plus généralement dans le pays kabré tient au caractère de la population d'une part, et d'autre part à un fait historique : la colonisation.

Il ne s'agit pas d'exposer ici la psychologie des Kabré mais de remarquer leur curiosité ou ce que l'on pourrait appeler leur esprit expérimental. Très volontiers, ils essayent de faire pousser des plantes ou des variétés nouvelles. C'est ce qui explique le grand nombre des espèces de plantes qu'ils cultivent : plus de 20 variétés d'ignames dont certaines, les plus grosses (*habala*) auraient été introduites récemment. Ils ont aussi essayé le manioc, qui est cultivé, mais il ne semble pas pouvoir réussir sur de grandes surfaces parce que son cycle végétatif est trop long sous ce climat (supérieur à 1 an) et qu'il serait dévasté par le bétail pendant la saison sèche. Les bananiers commencent, de même, à être plantés dans les endroits humides. Les Kabré ont aussi acclimaté les tomates et la ciboule et au voir le profit qu'ils pouvaient tirer de l'extension de la culture de l'arachide, facilement commercialisable, pour se procurer de l'argent. Leurs possibilités d'emprunts technologiques restent dans certaines limites : à Koudé un bassin de pisciculture a été vite abandonné, et l'on a d'autres exemples d'échecs ailleurs (notamment la culture irriguée à partir de petits barrages de retenue tentée au temps de la colonisation).

L'impact le plus fort sur le Kabyle est celui de la colonisation. L'occupation du pays par les légions, la pacification et la sécurité qui s'en sont suivies ont fait cesser la pression qu'exerçaient sur le "rédouit" kabré les ethnies voisines, en même temps qu'elles ouvrirent le pays aux pasteurs pouls. La colonisation amena, d'autre part, la perception d'impôts, la construction de routes et de marchés, la modification des habitudes vestimentaires, une action médicale qui fit baisser la mortalité, la scolarisation et, enfin, des déplacements de population sur des chantiers ou sur de nouvelles terres.

Pour en revenir au terroir lui-même, l'évolution est perceptible dans les moeurs. L'exemple du mariage est symptomatique : d'une part, au lieu d'être comme autrefois seulement l'affaire des familles, il arrive fréquemment que les jeunes gens se choisissent et mettent celles-ci devant le fait accompli. Les dots ne sont plus composées essentiellement de produits de la terre, mais peuvent comporter des sommes d'argent plus ou moins importantes et des produits d'importation que l'on ne peut guère se procurer qu'en allant travailler en émigration. Enfin, on voit disparaître les groupes de travail que constituaient naguère les fiancés qui venaient travailler chez leurs futurs beaux-pères.

Cette transformation vient en grande partie de la scolarisation de ces jeunes. "Elle contribue à les désintégrer de leur milieu traditionnel de bien des manières, en particulier en leur faisant perdre le goût du travail agricole, mais aussi en les empêchant de se fiancer très jeunes (traditionnellement vers 10 ans) et de faire les cadeaux traditionnels de produits vivriers". (1) Cette constatation faite pour l'ensemble du pays kabré, est valable pour Koudé où 50 % des enfants sont scolarisés. Nous avons pu constater que des écoliers de 16-18 ans ne situaient pas les champs de leur père, preuve qu'ils se souciaient peu des travaux agricoles.

Sur le plan démographique, l'action médicale (vaccinations, dispensaires, éradication de la mouche tsé-tsé) aurait dû normalement provoquer une augmentation considérable du nombre de la population. Or la comparaison des chiffres espacés de 14 ans montre au contraire une légère régression (1.004 en 1968 pour 1.078 en 1954). Dans un laps de temps sensiblement le même, c'est-à-dire 20 ans,

(1) S. JEAN, 1970, p. 39.

on voit (carte n° 11) la création de 22 nouvelles deas. Le nombre moyen de leurs habitants est nettement inférieur à la moyenne : 5,5 au lieu de 6,3; deux d'entre elles ne comptent même que 2 personnes. Cette augmentation du nombre des maisons, c'est-à-dire du nombre des chefs d'exploitation, exprime bien la croissance et la vitalité de cette population mais ne souligne que davantage la discordance entre son dynamisme démographique et la régression du nombre total d'habitants. Cette discordance ne peut s'expliquer que par l'émigration.

Sur le plan économique, il y a sûrement progrès du niveau de vie : généralisation du port des vêtements, apparition de toits de tôle, extension de l'usage du savon, allumettes, récipients manufacturés, pétrole, etc... Il est désormais plus facile de se procurer tous ces produits parce que les anciens marchés ont pris de l'extension et que de nouveaux petits marchés sont apparus. C'est surtout parce que la masse monétaire a largement augmenté, en particulier grâce aux salaires des émigrés.

L'évolution la plus évidente porte sur l'habitat et sur les champs. L'habitat s'est étendu : sur les 22 deas construites depuis 20 ans, 20 l'ont été au sud des anciennes, depuis la zone d'habitat vers l'extérieur, c'est-à-dire, vers le bas-fond et la plaine. Le mouvement a sans doute été amorcé par l'installation de la dea du chef près de la route.

Concernant les champs, on peut faire 3 remarques. Nous laissons de côté l'affirmation des cultivateurs à propos de la diminution de la fertilité du sol qui serait due à la raréfaction du fumier, elle-même conséquence de la réduction du bétail (disparition des boeufs) parce que rien ne nous permet d'en indiquer l'importance. La première remarque concerne le bas-fond. Celui-ci semble avoir acquis une très grande valeur. L'exiguïté et le découpage en lamèbres des parcelles manifestent que ces terres ont été et sont encore très recherchées. Elles ont pris d'autant plus de valeur que l'on peut y cultiver des variétés d'ignames à gros tubercule d'introduction récente. Les deux autres remarques concernent la zone tare. Les champs en culture continue qui entourent les nouvelles deas diminuent d'autant cette zone et la grignotent petit à petit. En même temps, le tare semble, aux dires des gens, de moins en moins exploité, par allongement et extension des jachères. Ceci manifeste donc que le besoin de terres cultivées diminue, ce qui rejoint par un autre biais, le phénomène de l'émigration.

2) L'émigration

Comme nous l'avons présenté et même vu au cours des paragraphes précédents, l'émigration est un phénomène essentiel dans tout le pays kabyle, qui, d'après notre collègue B. LUCIEN-BRUN, aurait "éponge" l'excédent démographique entre 1934 et aujourd'hui. Nous avons déjà indiqué que les causes en étaient, au départ, historiques : le déplacement obligatoire d'une fraction de la population en d'autres lieux et la réquisition des hommes sur des chantiers de travaux publics. Bien que ces causes aient disparu, l'émigration s'est maintenue sous deux formes : une migration temporaire de saison sèche de décembre à mars et une migration de longue durée qui peut atteindre plusieurs années et même être définitive.

Pour Koudé, nous avons relevé, en 1968, 226 émigrants, 160 nous ont été signalés comme ayant émigré définitivement, 66 sont présents; sur ce nombre, 19 sont revenus vivre au village après une émigration de longue durée et 47 pratiquent l'émigration de saison sèche.

L'émigration saisonnière intéresse principalement les hommes, 8 sur 10 sont mariés et emmènent parfois leurs épouses. Ces émigrants vont travailler, comme manœuvres principalement, pour gagner de quoi payer leur impôt personnel et ramener des vivres au pays. Ils vont surtout dans les circonscriptions de Sotouboua (environ 150 km), d'Atakpamé (environ 250 km) et Palimé (environ 300 km).

L'émigration de longue durée a des motivations diverses. Les émigrés les plus anciens ont été contraints de partir par la force (ordre de l'administration coloniale.) Mais depuis, l'émigration est devenue volontaire et dans 1 cas de départ sur 5, c'est pour chercher des terres disponibles sur lesquelles s'installer. Il s'agit autant de trouver des terres plus fertiles que celles du Kabyle que de devenir indépendant et surtout d'échapper à l'emprise familiale. Dans d'autres cas, les émigrés louent leurs services comme manœuvres, de préférence chez des parents déjà installés. Ces émigrants se rendent dans les mêmes circonscriptions mais partent aussi parfois à l'étranger (Ghan., Dahomey).

Les liens conservés avec le village sont suffisants pour qu'ils soient informés des événements importants (maladies, deuil, dates des principales cérémonies) et qu'ils se décident à revenir pour ces occasions.

Les raisons de retour (comme d'ailleurs de rester) sont l'état de santé, le deuil, les responsabilités du patrimoine, des mauvais rêves ou le désir

d'assister à des cérémonies (en particulier la grande fête quinquennale du mban, initiation des hommes). C'est l'occasion de grosses dépenses ostentatoires qui contribuent à entretenir la réputation et le prestige de l'émigration vers le sud.

En conclusion, le bilan de cette émigration nous paraît le suivant. L'émigration temporaire est évidemment profitable puisque, non seulement ceux qui s'en vont ne consomment pas les ressources locales mais qu'ils utilisent leurs forces qui ne seraient guère employées sur place en morte saison, pour travailler et gagner des salaires relativement considérables (entre 5.000 et 8.000 F par saison). L'émigration de longue durée qui prive le pays d'éléments actifs et entreprenants, n'est cependant pas une perte, puisque les émigrés font parvenir parfois à leur famille ou ramènent avec eux lors de leurs visites, des sommes d'argent ou des vivres. Ainsi, pour l'année 1968, les deux formes d'émigration ont apporté au village de Koudé : 24.750 F, 12 sacs de sorgho et 10 sacs de maïs (le sac contient 150 litres de grains). Cette émigration peut cependant avoir de graves conséquences si elle devient définitive ou dans la mesure où elle dure trop longtemps (environ 20 ans) car les hommes de plus de 45 ans qui ont dépensé leurs forces au loin ne sont plus guère capables de travailler et sont des personnes à charge plutôt que des actifs.

Pour Koudé, le terroir est, vis à vis de l'émigration, en équilibre précaire. L'émigration telle qu'elle est pratiquée jusqu'ici apparaît comme bénéfique puisqu'elle absorbe l'excédent démographique sans désorganiser l'agriculture traditionnelle ni amener d'autre perturbation qu'une déséquilibre de la pyramide des âges, et elle apporte un supplément de ressources appréciable aux villageois. Elle n'en présente pas moins un danger potentiel sérieux, celui tout d'abord du vieillissement de la population par le départ d'une trop grande fraction des hommes actifs, ensuite celui du dépeuplement du village, si le mouvement s'amplifiait et que trop d'hommes (et de femmes) le quittaient. Il existe peut-être un rapport de ceux qui partent à ceux qui restent, au-dessous duquel une communauté ne peut descendre sans périliter. Ce seuil franchi, on risquerait de voir le village se vider et le terroir bouleversé. C'est sans doute ce qui s'est produit pour des villages que nous avons visités, comme Boufalé où la population restante s'est installée dans la zone tare et a complètement abandonné la zone desida qui retourne à la friche. Ce doit aussi être le cas de Kpadayo (canton de Kouméa) décrit par notre collègue Juzzimo JEAN (1) où la population est passée de 827 en 1960 à 659 en 1968. Sur ces 659 personnes,

(1) J. JEAN, 1970, p. 116.

241 étaient en émigration lors de l'enquête, soit plus du tiers. Le vieillissement ressort également des chiffres puisque 17 % de la population totale recensée sont des personnes de plus de 45 ans et que ces mêmes personnes sont le 1/4 de celles restées au village, presque aussi nombreuses que les enfants de 0 à 15 ans.

Sans vouloir sortir de notre sujet, il nous paraît intéressant d'observer, à travers les travaux de notre collègue B. LUCIEN-BRUN (1) que nous utilisons librement, le comportement des Kabré en émigration de longue durée quand ils s'installent comme colons dans des terres neuves.

Les villages d'émigration reproduisent toujours fidèlement le schéma de maisons (deux) typique au nord de la Kara. Le soi-disant individualisme des Kabré se résume généralement à rejoindre un groupe déjà constitué, de préférence formé d'originaires du même canton qu'eux. Ce qui explique qu'ils gardent leur dialecte et n'empruntent que très peu de mots étrangers, qu'ils conservent leurs habitudes de travail en groupe et qu'ils sont assez étroitement endogames. Nous avons dit déjà qu'ils gardent des liens étroits avec leur lieu d'origine.

Ils conservent leurs habitudes de gros travailleurs et leur ardeur au travail fait merveille. Sur le plan de la production, cette colonisation peut apparaître comme une réussite.

Néanmoins, s'il y a accroissement de la production, il n'y a pas de réel développement et les Kabré s'avèrent peu aptes à conquérir des terres neuves. "On adresse au colon Kabré le même reproche grave qu'au mouride sénégalais. Après avoir défriché sans précaution ni mesure, il cultive la terre jusqu'à la laisser épuisée. Bien sûr, il n'était pas question de garder au sud les techniques traditionnelles : plus le problème d'épierrement, champs trop éloignés de la maison pour qu'on transporte la fumure, sarclage moins nombreux" etc... Mais il va trop loin dans la facilité. En effet, les Kabré qui abandonnent du jour au lendemain leurs techniques traditionnelles de culture intensive est cédé à la tentation de l'espace libre, saccageant la végétation naturelle, retournant profondément la terre, ils ont dégradé et détruit les sols sur d'immenses superficies. Le lent nomadisme de leur habitat atteste cet écoloc".

Si l'émigration est devenue indispensable au pays kabré du fait de l'accroissement de la population et présente pour lui certains dangers, elle a largement profité aux régions où elle a abouti. La main-d'œuvre kabré est en effet appréciée et elle est un facteur très important dans l'augmentation de la production

(2) B. LUCIEN-BRUN, Coup d'œil... p. 20-21. et Réflexions... p. 14.

agricole du Bogi. Mais on doit cependant déplorer que le Kabré, livré à lui-même, pratique une agriculture extensive destructive.

De ces faits, on peut conclure que le système agricole intensif traditionnel des Kabré est la conséquence de la nécessité de subsister nombreux sur un espace limité, elle-même étant le résultat d'une ancienne contrainte historique de ropli. Quand cette nécessité cesse, le Kabré reste travailleur mais use la terre de façon prodigue.

CONCLUSION

Au temps des guerres intertribales et des razzais d'esclaves, la population kabré, retranchée dans les massifs, était en même temps, protégée et prisonnière de son refuge. Il lui fallait tirer de son sol de quoi se nourrir et, vu la densité de la population, le faire avec le maximum d'efficacité.

Ces conditions historiques expliquent l'état actuel du terroir Kabré que l'on peut décrire dans son ensemble en disant qu'il se caractérise :

- par la prédominance, dans le système de production, de la culture intensive, bien qu'elle ait demandé et demande encore des investissements de travail importants (aménagements de la montagne, techniques culturales contraignantes).
- par la différenciation, à l'intérieur du terroir, de 3 zones de cultures. La première, desida, correspond à la zone d'habitation et, très souvent la débordant, est cultivée de façon intensive. La seconde, tare, prolongeant la première, est en culture extensive. Elle n'était autrefois que relativement secondaire, pourtant elle était tout de même indispensable au fonctionnement du terroir par les ressources complémentaires qu'elle apportait comme lieu de pâture et d'approvisionnement en bois et en paille pour les toits, ainsi que comme terrain de chasse. La troisième, située dans les bas-fonds, est toujours en culture intensive. Elle dépend de l'existence, de l'emplacement, et surtout de la fertilité des talwegs dans les limites du terroir. Anciennement, ces bas fonds ne devaient être cultivés que dans la zone desida. Ils sont actuellement, plus encore que desida, des zones recherchées à cause de leur fertilité et de leur humidité constante.

Le terroir est donc adapté à son but qui est de nourrir une population nombreuse. Son système agricole, mais au point empiriquement, reste traditionnel et continue actuellement à fonctionner de façon satisfaisante bien que soit intervenue la colonisation européenne.

Celle-ci a provoqué quelques changements forts importants :

- elle a fait cesser l'encerclement militaire de la population par ses voisins, ce qui, en amenant la sécurité dans la zone tare en a permis une utilisation plus systématique et le peuplement progressif.

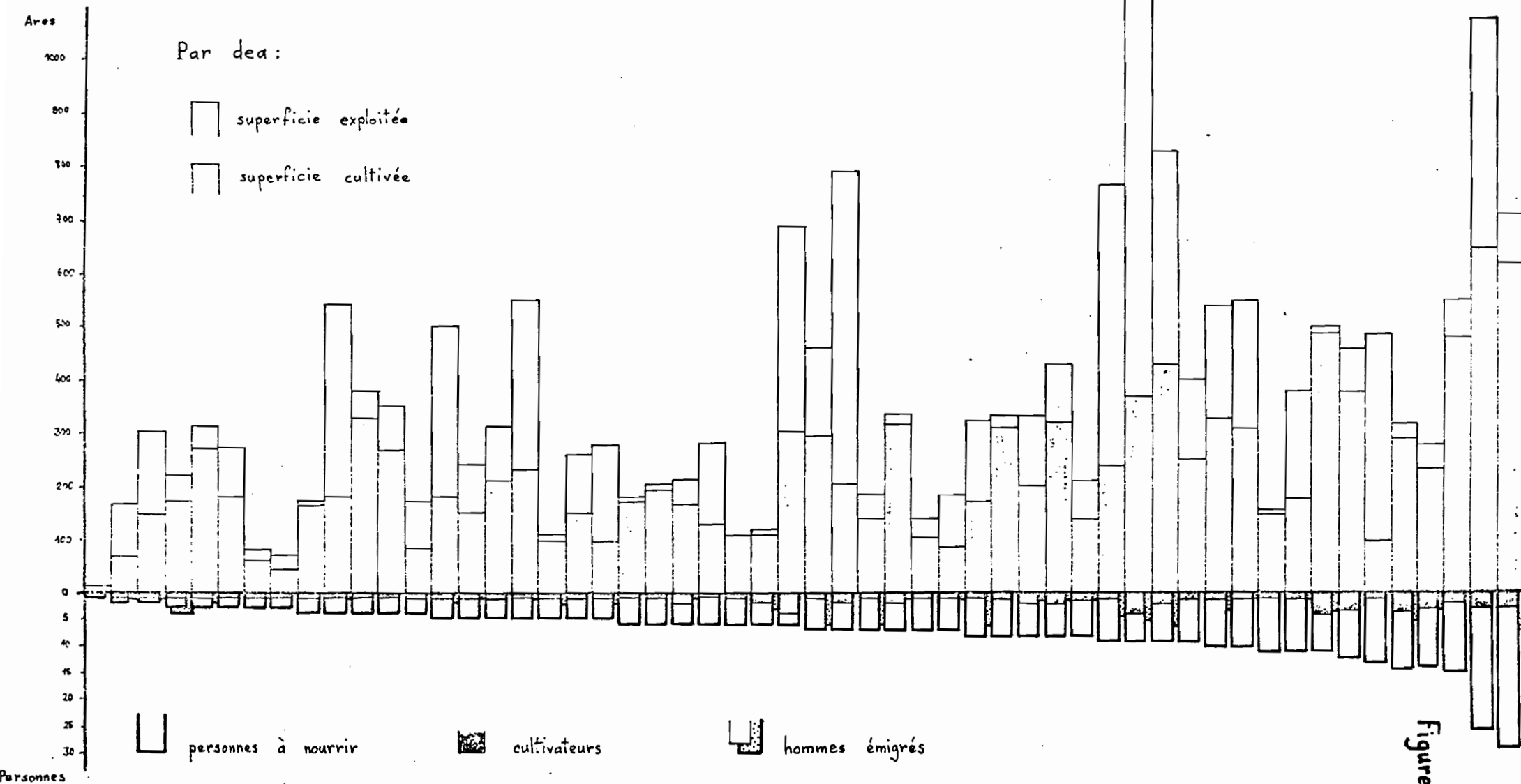
- elle a du même coup donné la possibilité à une fraction de la population d'aller s'établir ailleurs dans de bonnes conditions. L'émigration, amorcée par l'autorité coloniale, a continué de façon telle que, sans qu'il y ait diminution de la population du Kabye lui-même, il y a maintenant, pour 10 Kabrè restés au pays, 8 fixés dans les terres du Sud (1) Mais la façon dont les Kabrè émigrés utilisent les terres neuves montre bien que le caractère intensif de leur système agricole traditionnel était le résultat d'obligations contraignantes.

- la colonisation a enfin, par ailleurs, introduit dans le pays certains germes de désintégration parmi lesquels on a relevé la scolarisation. Si l'émigration se transformait en exode, ce qui n'est pas impossible, le pays kabrè tout entier subirait de transformations et cesserait, dans un avenir plus ou moins proche, d'être le réservoir de main-d'œuvre qu'il constitue actuellement.

En définitive, la réussite agricole de ce peuple est venue de son confinement. Réussira-t-il aussi bien avec les conditions nouvelles ?

(1) B. LUCIEN-BRUN, 1967, p. 19.

TERRES EXPLOITÉES, CULTIVÉES ET INVENTAIRE HUMAIN DE 54 DEA



ANNEXE

Terres exploitées et cultivées et inventaire humain des dea.

Nous avons dressé un tableau, par dea, des surfaces se rapportant à chacune d'elles et de l'inventaire humain de ces mêmes dea. Nous avons d'abord les surfaces cultivées, c'est-à-dire mises en culture en 1968, et c'est à partir de ces surfaces que nous avons ordonné tout le tableau.

La 2ème colonne porte les surfaces exploitées, c'est-à-dire les surfaces cultivées et les surfaces en jachère en 1968, non-comprises les surfaces prêtées, mais en comprenant les surfaces empruntées.

La 3ème colonne porte les surfaces des champs empruntés mis en culture ou non.

La 4ème colonne porte les surfaces prêtées.

Pour l'inventaire humain, nous avons porté en 1ère colonne le nombre de cultivateurs, c'est-à-dire le nombre total d'hommes actifs par maisonnée, en 2ème colonne, le nombre de bouches à nourrir, les 3ème et 4ème colonnes portent respectivement le nombre de femmes (et non pas seulement d'épouses) et le nombre qui nous a été déclaré d'émigrés définitifs sortis de chaque dea.

Nos tentatives de trouver des corrélations entre ces différents facteurs sont restées infructueuses. Cet insuccès ressort également du graphique que, pour essayer une nouvelle combinaison, nous présentons en l'ordonnant sur le nombre de bouches à nourrir (de 29 à 1).

TABLEAU PORTANT SUR 54 DEA DE BOUA

Surfaces en m2 par <u>dea</u>				Nombre par <u>dea</u> de				Observations
cultivée	exploitée	empruntée	prêtée	cultivateurs	bouches à nourrir	femmes	émigrés définitifs	
65. 175	71? 200	8. 500	7. 300	3	26	6	/	
62. 050	108. 150	84. 500	28. 000	3	29	7	2	maison du chef
49. 100	50. 000	22. 225	/	4	11	4	3	
48. 000	55. 475	29. 550	/	2	15	4	/	
43. 250	83. 150	3. 975	7. 650	2	9	1	6	
37. 975	46. 350	16. 425	14. 775	3	12	6	/	
37. 225	183? 200	/	8. 000	4	9	1	5	
33. 545	54. 700	1. 425	20. 850	1	10	2	3	
32. 450	38. 250	38. 250	/	1	4	1	/	
32. 150	43. 000	600	12. 325	2	8	2	1	maison d'un chef de quartier
31. 850	33. 500	1. 225	5. 825	2	7	2	1	
31. 175	55. 350	12. 525	18. 150	1	10	2	1	
31. 125	33. 150	15. 300	/	1	8	1	/	
30. 225	69. 225	14. 000	750	4	6	1	/	
29. 575	46. 000	4. 275	5. 400	1	7	1	6	
28. 975	32. 425	5. 875	/	3	14	4	5	
27. 050	31. 275	4. 000	2. 925	1	3	1	2	
26. 600	35. 250	/	10. 150	1	4	1	/	
25. 100	39. 525	1. 175	/	1	9	3	/	
24. 100	76. 450	4. 925	6. 425	1	9	2	4	
23. 025	55. 600	2. 075	7. 175	1	4	1	4	
22. 825	27. 500	/	13. 350	3	14	4	3	
21. 675	31. 575	/	3. 325	1	5	1	/	
20. 800	79. 050	3. 875	54. 725	2	7	3	/	
20. 300	33. 250	15. 475	16. 75	2	8	2	1	
18. 850	20. 675	3. 025	/	1	6	2	/	
18. 100	27. 025	13. 075	/	1	3	1	/	
18. 050	50. 600	8. 200	1. 125	1	5	2	2	
17. 925	38. 375	/	20. 150	1	11	1	1	
17. 700	54. 000	/	/	1	4	1	1	
17. 600	22. 700	/	/	1	3	1	4	
17. 525	32. 525	/	5. 050	1	8	2	6	
16. 750	17. 100	13. 925	2. 700	1	6	1	/	
16. 600	21. 675	5. 925	12. 425	2	6	1	1	
16. 500	17. 800	13. 125	7. 450	1	4	1	/	
15. 200	24. 075	12. 450	2. 400	1	5	2	1	
14. 925	16. 275	2? 750	/	1	11	2	/	
14. 900	30. 000	/	18. 000	1	2	1	1	
14. 850	25. 725	2. 850	/	1	5	3	/	
13. 925	18. 500	/	17. 200	1	7	1	6	
13. 900	21. 175	/	5. 375	1	8	4	1	
12. 800	27. 950	/	2. 675	1	6	1	/	
11. 325	11. 325	1. 375	/	1	6	3	/	
10. 800	12. 800	2. 150	/	2	6	1	3	
10. 725	14. 125	3. 400	13. 000	1	7	3	/	
9. 650	48. 700	2. 175	/	1	6	1	/	
9. 525	11. 500	4. 500	/	1	5	1	2	
9. 400	27. 500	/	32. 900	1	5	2	2	
8. 875	18. 500	2. 375	/	1	7	1	1	
8. 625	17. 100	/	5. 650	1	4	2	/	
7. 095	16. 500	/	/	1	2	1	1	
66. 225	8. 000	/	1. 050	1	3	2	1	
4. 575	7. 225	/	/	1	3	2	/	
1. 450	1. 450	/	/	/	1	1	/	

Lieu	Pays	Plantes associées dans le champ (1)	Légende Type de - arbres pour 2 ans	Rendement (kg/ha)			
				Ignames	Soja	Haricot	Autres plantes
Montagne	après séchage	I	74	1.375	?		
"	"	I, II	71	1.155		?	
"	"	I, P				58	A = 192
"	"	I, II	34	1.207		275	
"	avec fumure	I, S, H, II, R	67	3.470	487	?	A = 72
"	"	I, II, A			658	?	A = 66
"	"	Pt H, II, A					Pt H = 432
"	"	I, Pt H, A			259		?
"	"	I, A			109		
"	"	I, H			1.441 (*)		
"	avec fumure	I, S, H, A	63	3.075	1.075 (*)	?	A = 38
"	"	Pt H					Pt H = 475
"	"	S, II			1.070 (*)		
"	"	I, S, II	63	6.342	487	154	
"	"	S, Pt H, II			220	153	Pt H = ?
Bas fond	après séchage	I	61	4.550			
"	avec fumure	I, H, R	45	6.075			A = 315
"	"	S, H, A			125		A = 76, 312
"	avec fumure	I, S, H, II, P	63	3.375	110	?	A = 127
"	"	I			536		A = 121
"	?	R (en nomenclature)					A = 734
Plaine	après séchage	I, II	79	6.500	124		
"	avec fumure	I, II	45	5.850		?	
		II, A					A = 322

(*) Il s'agit d'un champ situé tout près de la maison, actuel ou ancien seulement (cf. p. 46)

(1) S = Soja, I = Ignames, A = Arachide, H = maïs, Pt H = Petit mil tardif, II = Haricot, R = riz, Hh = mil hâtif, P = Pois

L'initiale soulignée indique la culture dominante dans l'association.

Annexe II: Tableau des rendements

1952-53

Lieu	Fumure	Plantes en association dans les champs (1)	Igname # de buttes par 2 acres	Rendement (kg/ha)				
				Igname	Sorgho	Haricot	Autres plantes	
Makoua	Avis jachée	I, S	74	6.375	?			
		I, H	71	4.195		?		
		H, P				58	P = 192	
	Sans fumure	I, H	34	2.207			275	
		I, S, H, H, R	67	5.470	467	?		M = 72
		S, H, A			658	?		A = 66
		P ^e H, H, A				?		P ^e H = 482 ?
		S, P ^e H, A			253			?, ?
		S, A			109			
		S				1.441*		
Sans fumure	I, S, H, A	65	5.475	1.075*	?		M = 58	
	P ^e H,						P ^e H = 486	
	S, H			1.070*				
	I, S, H	63	6.942	487		134		
	S, P ^e H, H			220		153	P ^e H = ?	
Sans fumure	apajachée	T	61	4.660				
	apajachée	I, H, R	45	6.475			M = 3.115	
	"	S, H, A			126		A = 276, H = ?	
	Sans fumure	I, S, H, R, P ^e	65	5.375	166	?	H = ?, P = ?, R = ?	
" / "	" / "	S			586			
		R (en monoculture)					R = 734	
Plain	apajachée	I, S	73	6.500				
		I, H	45	3.890		?		
	Sans fumure	S, A					A = 322	

(1) Il s'agit d'un champ silive tout pris de la main, actuel ou ancien de la huda (cf p. 48)

L. S = Sorgho, I = igname, A = arachide, H = Maïs, P^eH = Petit Mil tardif, H = haricot, R = Riz, H^e = Mil de l'été, P = Pois de terre. d'unité souliguée signifie la culture dominante dans l'association.

- BALANDIER G. Anthropologie Politique, Paris, PUF, col "SUP" n° 12, 1967
- BEZON A. "Sondage démographique comparatif en pays kabré (Togo) 1932-1954" Médecine tropicale, vol. 15, n°4, 1955, pp; 437-455.
- CORNEVIN R. Histoire du Togo, Paris, Berger-Levrault, Coll. "Mondes d'Outre-mer", 1962, 437 p.
- CORNEVIN R. Le TOGO, Paris, PUF, Coll. "Que sais-je ?" n° 1272.
- DELORD J. "Notes et commentaires au texte de Léo FROBENIUS sur les Kabré" Le Monde Non-Chrétien, Nlle série, n° 59-60, juillet-décembre 1961, pp. 101-172
- Documents du Centre d'Etudes et de Recherches de la Kara (CERK)
- ENJALBERT H. "Paysans noirs : les Kabré du Nord-Togo", Cahiers d'Outre-Mer, n° 34, 1956, pp. 137-180.
- FROELICH J.C. "Photos aériennes dans le Nord-Togo. Démographie et structure "agraire", Notes Africaines, IFAN, Dakar, n° 47, 1950, pp. 78-86.
- FROELICH J.C. "Généralités sur les Kabré du Nord-Togo", Bull. IFAN, XI, n°1 et 2, 1949, pp. 77 - 105.
- FROELICH J.C. Les montagnards paléonigritiques, Berger-Levrault, coll. " L'Homme d'Outre-Mer" nouvelle série, n° 9, 1968, 267 p.
- FROELICH J.C. ALEXANDRE, P. et CORNEVIN R. Les Populations du Nord-Togo, Paris, PUF, Coll "Monographies ethnologiques africaines" de l'Institut international africain, 1963, 199 p.
- JEAN S. cf. UNDP/FAO
- LUCIEN-BRUN B. "Réflexions sur un cas typique de colonisation des terres neuves celle des Kabré et des Losso du Togo", Bull. de liaison Sciences Humaines, ORSTOM, (diffusion interne) n° 8, 1967, pp. 7-20.
- LUCIEN-BRUN B. "Coup d'oeil sur l'expansion "Kabré", Document ethnopsychologique, série C. fasc. IV, 1967, Centre d'Etudes et de Recherches de la Kara pp. 19-23.
- MARQUEISSAC H. de, "Enquête et sondages démographiques en pays kabré (Nord-Togo)", Bull. de la Société de Pathologie Exotique, XXV, n° 9, 1932, pp. 986-992.
- MARTIN J.VY. Les Matakam du Cameroun. Essai sur la dynamique d'une société pré-industrielle, Mémoires de l'ORSTOM n° 41, 1970, 215 p.
- MERCIER P. "L'habitat et l'occupation de la terre chez les Somba" Bull. IFAN 1953, pp. 798-817.
- MERCIER P. Note de présentation de la carte ethno-démographique de l'Ouest-africain, feuille n° 5, IFAN, Dakar, 1954, 20 p.

- MERCIER P. Tradition, changement, histoire : les "Somba" du Dahomey septentrional, Paris, Anthropos, 1968, 538 p.
- MIDDLETON J. The Lugbara of Uganda, New-York, etc. Holt, Rinehart & Winston 1965, 96 p.
- PAUVERT J.C. "Migrations et droit foncier au Togo", Cahiers de l'ISEA, n°166 (V, 9), 1965, pp. 69-89.
- PELISSIER P. Types et genèses des paysages de parcs élaborés par l'agriculture africaine. 20e congrès internat. de Géographie, 1964, Londres, p. 161.
- PELISSIER P. Les paysans du Sénégal, Saint Yrieix, Fabrègue, 1966. 939 p.
- SAUTTER G. Les structures agraires en Afrique Tropicale, Paris, Centre de Documentation Universitaire, 1968, 267 p. ronéot.
- SAUTTER G. et PELISSIER P. "Pour un atlas des terroirs africains, . Structure-type d'une étude de terroir, l'Homme, janvier avril 1964, pp. 56-72.
- Service de la Statistique générale du Togo, Institut de Recherche du Togo, Etude démographique du pays kabré, Paris, Servant-Crouzet, 1960, 90 p.
- Terroirs africains et malgaches" Etudes rurales, n° spécial 37, 38, 39, janvier-septembre 1970.
- UDNP/FAO, Etudes en vue du développement agricole de la région de la Kara, C.Togo, Sociologie, établie sur la base des travaux de Suzanne JEAN, Rome, 1970, 162 p.
- VERDIER R. Les structures socio-religieuses des Kabré du Nord-Togo, Thèse de 3è cycle, Paris-Sorbonne, 1962, 152p; Dactylo.

TABLe DES CARTES

- 1 - Principales ethnies du nord du Togo
- 2 - Le Kabye - Présentation générale
- 3 - Le pays Kabrè. Densité de la population
- 4 - Le Lama-Dissi. Peuplement
- 5 - Groupes sociaux et groupes de travail à Koudé
- 6 - Koudé. Présentation générale
- 7 - Répartition du sol entre djedjeyure * *
- 8 - Répartition du sol entre quartiers * *
- 9 - Modes de tenure * *
- 10 - Le terroir de Boua
- 11 - Age des habitations
- 12 - Eléments permanents *
- 13 - Sols * *
- 14 - Terres kabrè *
- 15 - Pentes
- 16 - Encombrement en cailloux *
- 17 - Aménagements des pentes et drainage *
- 18 - Parcs arborés * *
- 19 - Modes de culture * *
- 20 - Sorgho, ignama, arachide * *
- 21 - Haricot, maïs * *
- 22 - Tchi-Kawa, terroir de plaine
- 23 - Sumde-Waselao, terroir de montagne
- 24 - Un bas-fond de Sumde.

Pour des raisons pratiques, nous n'avons pas pu lever la totalité des parcelles constituant le terroir de Boua. Sur le fond de carte parcellaire sont représentées, d'une part une tranche de terroir allant du sommet de la montagne habitée jusqu'aux champs de brousse les plus éloignés (elle est entourée d'un trait gras), d'autre part, la totalité des parcelles d'un certain nombre d'exploitations (60 sur 102).

Certaines cartes portent seulement sur la tranche de terroir (elles sont indiquées par une astérisque dans la liste), certaines sur tout le parcellaire levé (indiquées par 2 astérisques).

TABLE DES FIGURES

- 1 - Profils topographiques dans le Lama-Dissi
- 2 - L'irrégularité des précipitations
- 3 - Données climatiques - Niamtougou, 1967.
- 4 - Pyramide des âges de la population de Ka'ye
- 5 - Pyramide des âges de la population de Koudé
- 6 - L'inégale répartition du sol
- 7 - Prêts et/ou emprunts et surfaces possédées et/ou cultivées.
- 8 - Plan d'une dea
- 9 - Vue cavalière d'une dea
- 10 - Calendrier agricole
- 11 - Répartition du travail annuel de deux exploitants
- 12 - Calendrier alimentaire d'une famille
- 13 - Répartition des terres et des personnes pour 54 dea.

TABLE DES MATIERES

LE REDUIT KABRE

- Situation
- Repères géographiques
- Histoire
- Le milieu physique et ses contrastes
 - 1) Relief et pédologie
 - 2) Climat
 - 3) Végétation
- La population
 - 1) Démographie
 - 2) Emigration
 - 3) Densité et répartition de la population
 - 4) La répartition de la population - L'exemple du Lama-Dissi
- La société kabré
 - 1) L'organisation sociale
 - 2) absence d'organisation politique centralisée

LES TERROIRS DU PAYS KABRE

- Les grands traits du paysage
- Difficulté de la définition du terroir kabré
- Les trois types de terroir

LE TERROIR DE BOUA

- Choix du terroir
- Indications méthodologiques
- Présentation de Koudé et de Boua
 - 1 - La société et la terre
 - A - L'appropriation du sol
 - B - Les droits d'usage
 - C - Les tenures
 - 1) les terres
 - 2) les arbres
 - D)- La répartition du sol
 - E - Le parcellaire

II - L'espace agraire

84

A - L'habitat, les pistes, les lieux sacrés

- 1) l'habitat et l'habitation
- 2) les pistes
- 3) les lieux sacrés

B - Les sols et les aménagements

- 1) les sols
- 2) les aménagements des pentes et des sols
- 3) l'hydraulique

C - Les parcs arborés

III - L'exploitation du sol

1 - l'organisation du travail

2 - les outils

3 - les cultures

- a) les plantes cultivées
- b) modes de culture, surfaces cultivées et répartition des cultures
- c) les associations
- d) les rotations

4 - les opérations culturales

- a) la préparation du sol
- b) la fertilisation du sol
- c) les semis et les bouturages
- d) l'entretien des cultures
- e) récolte et conservation des semences
- f) calendrier agricole

5 - l'élevage

6 - Quelques données économiques

- a) indications chiffrées concernant le terroir de Boua
- b) quelques données sur le travail agricole
- c) rendements
- d) destination des récoltes
- e) consommation et calendrier alimentaire
- f) indications sur deux budgets (recettes et dépenses en monnaie)
- g) les cadeaux

LES ADAPTATIONS DU TERROIR KABRE

- 1) l'organisation d'un terroir mixte : Boma
- 2) un terroir de plaine : Tchi-Kawa
- 3) un terroir de montagne : Sunde-Waselao

L'EVOLUTION DU TERROIR KABRE

- 1) l'observation des faits
- 2) l'émigration

CONCLUSION

ANNEXE

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES CARTES

TABLE DES FIGURES ET GRAPHIQUES

TABLE DES MATIERES

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE - MER

Section de Géographie

Claude SAUVAGET

UN TERROIR KABRE , BOUA
(TOGO SEPTENTRIONAL)

Dakar, 1972

Le pays kabré est une petite région du nord du Togo. Elle est très densément peuplée et ses habitants ont acquis une réputation particulière de bons paysans. Ces faits valaient la peine d'être étudiés d'un point de vue scientifique. L'un des buts de cette étude est donc de décrire le système agricole qui permet sur une espace réduit, de subvenir aux besoins d'une population aussi nombreuse.

Le pays kabré est aussi le foyer d'une importante émigration de gens qui vont s'installer et cultiver principalement dans le centre de Togo. Pour cette raison l'avenir de la région préoccupe le gouvernement togolais qui, lorsque nous faisons nos enquêtes, avait lancé une Etude en vue du developpement agricole de la région de la Kara. Si notre étude monographique (volontairement ponctuelle pour gagner de la précision dans le détail), pouvait être utile à une meilleure connaissance du pays kabré par les autorités scientifiques et politiques chargées de préparer son avenir, l'autre but de notre étude -le plus important- serait réalisé.

I - LE "REDUIT KABRE "

Les Kabrè habitent une petite région montagneuse, d'environ 1.000 km², située au nord-est du Togo contre la frontière du Dahomey, entre les parallèles 9°30' et 10° nord et les méridiens 1°5' et 1°20' est. Le pays kabrè, ou Kabye, s'individualise assez bien tant ~~par~~ les contrastes du cadre physique que par l'originalité de son peuplement.

A - PRESENTATION DU KABYE

1. Le peuplement du pays.

Les Kabrè se disent autochtones et leurs ancêtres, d'après J.C. FROELICH (1) devaient occuper une région plus vaste que leur aire ethnique actuelle. Une tradition recueillie dans le Lama-Dissi rapporte que le premier homme déposé par Dieu dans le Kabye est le fondateur du village de Farendé et que ses fils ont fondé à leur tour tous les villages de la montagne. De ces villages du massif sont issus les villages de la plaine. Il semble donc que le peuplement se soit effectué d'abord dans le massif à partir de Farendé, puis qu'à un certain moment, il y a eu essaimage dans la plaine du sud du massif, bien qu'elle fût très exposée aux expéditions des cavaliers bariba du Dahomey.

Il semble que les nombreuses tribus qui habitaient le nord du Togo aient été, à l'époque des XVII^e et XVIII^e siècle, refoulées par les guerriers des royaumes qui s'installaient dans cette partie de l'Afrique occidentale (Mossi, Gourma, Tchokossi, Bariba, etc). Leur manque d'organisation politique centralisée empêcha ces gens de se défendre et de résister efficacement aux cavaliers envahisseurs. Certaines de ces populations sédentaires furent absorbées et donnèrent naissance à de nouveaux peuples, comme les Kotokoli, ou adoptèrent des structures politiques hiérarchisées comme par exemple la chefferie des kabré de l'actuel Dahomey, les Lögba. Là où elles le purent, les populations attaquées se replièrent dans des refuges naturels. ^{c'est le cas des kabré.} Ainsi s'explique la juxtaposition de nombreuses ethnies de cultures ou d'origines différentes dans une même région (voir carte n° 1).

(1) FROELICH, 1949, p. 69.

Pour ce qui est des Kabrè en particulier, la grande majorité d'entre eux a été probablement contrainte de céder une partie de son territoire et a dû s'installer dans les montagnes que les Européens, par la suite nommèrent les Monts Kabrè. Ce "réduit kabrè", selon la belle expression de J.C. FROELICH (1), constituait un admirable refuge : difficilement pénétrable à cheval, défendu par les flèches^{de} guerriers très nombreux, il suffit à décourager les éventuels envahisseurs. Ce sont ces circonstances historiques qui expliqueraient l'occupation exclusive de leur aire ethnique par les Kabré et également l'actuel entassement humain dans cette région, principalement dans la montagne. La plaine a tout de même été habitée, à la suite de deux mouvements distincts. Un premier mouvement, attesté par la tradition, vers la plaine centrale, date d'une époque ancienne mal déterminée, antérieure en tout cas à l'arrivée des Européens dans les dernières années du XIX siècle. La forme et surtout la taille, particulièrement grande, des groupes d'habitations dans cette plaine montrent un souci de défense, compréhensible en l'absence d'un relief protecteur. Le second mouvement, amorcé depuis la pacification coloniale mais rapidement arrêté et relayé par l'émigration hors du réduit kabrè, s'est manifesté par la dispersion de petites fermes dans les plaines du nord et de l'est^{du} Lama-Dissi. Par nos enquêtes, nous savons que les villages et les fermes installés en plaine ont toujours été créés à partir des villages de la montagne.

2. Le milieu physique

Le pays kabrè est dominé par deux reliefs principaux, le massif de Lama (avec le mont Tcha, de 679 m., et le mont Kalankpa, de 779 m.) et le massif du Lama-Dessi (avec la montagne de Pessaré, de 596 m, et celle d'Assiré, de 679 m.). D'autres hauteurs, les monts de Boufalé et ceux de Sirka sont moins élevés (respectivement 558 m. et 600 m.) et, surtout, moins étendus. Ces reliefs ne sont pas très hauts puisque la plaine qui les entoure a une altitude moyenne de 300 mètres. Si l'on parle tout de même de "massifs", "monts" et "montagne", c'est à cause de la vigueur avec laquelle ces reliefs se dressent au-dessus de la plaine, peu accidentée et donc monotone.

Les cours d'eau appartiennent au bassin de la rivière Kara, affluent de l'Oti. Au Sud du Kabye coule, d'est en ouest, la Kara, qui a longtemps été l'une des frontières du pays; entre les deux principaux massifs, la Sossoa, sous-affluent de la Kara, coule nord-ouest - sud-est; au nord du Lama-Dissi, la Binah (ou Akolé) se dirige du sud vers le nord; et à l'ouest du même massif sourd la Kpélou qui va, vers le sud-ouest, se jeter dans la Kara.

a) Le relief et la pédologie.

Situés dans l'écharpe montagneuse qui traverse le Togo depuis le sud du Ghana jusqu'au nord du Dahomey, les Monts Kabrè se distinguent nettement des plateaux de la région de Bafilo ou des monts de l'Atakora. Ce sont des reliefs peu élevés mais vigoureux, formés des roches éruptives, que l'érosion a profondément travaillés, dégagant des croupes rocheuses et creusant des vallées et de vastes dépressions intérieures, leur donnant ainsi une allure d'inselbergs demantelés (voir fig. 1).

(1) FROELICH, 1949, p. 69.

De la géologie des Monts Kabré, il faut retenir qu'ils sont composés de roches gneissiques (orthopyroxénites) de nature basique, ce qui est un fait rare en Afrique. D'autre part, la roche/^{très}brisée, de par sa nature et du fait de la tectonique, se décompose particulièrement vite. Les multiples fissures retiennent les eaux de pluie, malgré la raideur des pentes (souvent de 15 à 20 %), ce qui provoque une altération profonde des roches et libère une argile brun-rouge. Ce sol est encombré de cailloux de toutes tailles répandus de façon inégale sur les pentes entre les saillies de roche saine. Il est meuble, profond dans les dépressions, très fertile, retenu par les blocs et les cailloux de la roche plus ou moins désagrégée. Du fait de la nature basique des orthopyroxénites, ^{la fertilité} chimique potentielle est grande, d'autant plus que les réserves hydriques sont partout importantes, comme en témoignent la végétation naturelle et la présence, dans la montagne, de nombreux points d'eau permanents, sources ou torrents. Ces sols de montagne ne couvrent que le quart du pays kabré, mais, par leur nature, ils sont les plus intéressants pour l'agriculture et d'ailleurs sont les plus cultivés.

Les sols de la plaine, par contre, sont loin de posséder les qualités agrologiques qui font l'intérêt des sols de montagne. Bien que le soubassement rocheux soit en général formé du même type de roches basiques (gneiss à amphibole ou pyroxène), les terres n'y ont pas grande valeur. Ce sont essentiellement des sols ferrugineux tropicaux bruns, lessivés, sablo-argileux ou sableux, de profondeur faible ou moyenne. Ils sont très souvent concrétionnés et, dans ce cas, indurés ou cuirassés en profondeur ou même en surface. Ils s'épuisent vite et retiennent mal les eaux. Ou bien ce sont, entre les affleurement rocheux de granit et paragneiss qui entourent le noyau gneissique, des sols minéraux, maigres et cuirassés, pauvres et vulnérables. On trouve tout de même par endroits des zones fertiles mais difficiles à travailler, des vertisols très argileux et profonds (1).

Il y a donc un grand contraste entre la plaine et la montagne : celle-ci, par ses caractéristiques agrologiques favorables ~~des~~ à la nature de la roche, basique et très ~~dis~~olassée, tranche sur celle-là dont la monotonie et les sols pauvres ~~se~~ changent guère des conditions pédologiques des vastes étendues soudaniennes.

(1) Ces indications pédologiques nous ont été fournies par la carte que les pédologues du Projet de la Kara ont établie pour les sols de plaine de la région et qu'ils nous ont aimablement permis de consulter (Etude en vue du développement agricole de la région de la Kara, Togo. P.N.U.D.-F.A.O.) Pour la montagne, nous avons utilisé les remarques pénétrantes qu'H. ENJALBERT fait dans son article : "Paysans noirs : les Kabré du Nord-Togo", 1956, pp, 141-147

b) Le climat.

Il présente un rythme soudanien puisqu'alternent une saison des pluies et une saison sèche.

Les précipitations sont en moyenne de 1.400 mm de pluie par an, réparties en 7 à 8 mois dont 6 reçoivent chacun plus de 100 mm. La saison des pluies est ~~assez~~ ^{très} longue et le volume des pluies suffisant pour permettre la culture de nombreuses plantes alimentaires. Mais l'irrégularité des précipitations, au long d'une année ou d'une année sur l'autre (voir fig.2), amène de nombreux aléas. Il y a en particulier, une variation sensible des précipitations dans les mois d'août et de septembre (voir fig.2) ce qui correspond vraisemblablement à une avancée plus ou moins septentrionale du Front inter-tropical. Il faut remarquer aussi l'inégalité des précipitations d'un lieu à un autre, ^(cf. fig. 2) que ce soit dans les totaux mensuels pour une même année ou dans les moyennes annuelles (1.270 mm à Lama-Kara pour 1.400 mm à Pagouda, distants de 25 km) (1).

Les courbes des températures (station de Niamtougou, 1967) (fig. n° 3) montrent que l'amplitude thermique absolue mensuelle peut-être très grande (28° C en janvier) et n'être plus que de 11° pendant 4 mois, de juin à septembre. Les températures moyennes mensuelles oscillent entre 23° et 33°. Les courbes présentent un maxima en février-mars, descendent lentement pour présenter un premier minimum en août et remontent ensuite lentement avant le deuxième minimum de janvier. Celui-ci est provoqué par l'harmattan, vent continental puissant, soufflant du nord au sud pendant un peu plus d'un mois, entraînant à la fois l'abaissement de la température et une sécheresse importante, ce qui ressort des courbes hygrométriques.

Si le rythme climatique est soudanien, la longueur de la saison des pluies, la relative abondance des précipitations et l'amorce, certaines années, d'une petite saison sèche en août-septembre font qu'il s'agit plus particulièrement d'un climat soudanien de transition.

(1) De même on peut s'étonner de relever, à un pluviomètre installé à Koudé, village situé à 5 km de la station de Pagouda et à une altitude supérieure de 200 mètres, une différence négative de 50 mm de pluie. Les relevés n'ont pu être comparés, il est vrai que sur une seule année et ne portent que sur 7 des 8 mois d'une même saison des pluies. L'altitude n'est peut-être pas suffisante pour augmenter sensiblement les précipitations que peut modifier aussi la disposition des lieux par rapport aux trajets des tornades.

c) La végétation

La végétation spontanée a presque partout disparu. On peut penser qu'il s'agissait d'une forêt ou d'une savane fortement boisée, car de nombreux toponymes comportent le mot Law qui signifie "forêt" ainsi que le nom Lama ou Lamba (Law-mba "gens de la forêt") par lequel, selon J.C. FROELICH, leurs voisins désignaient les ancêtres des Kabré. Cette supposition semble être confirmée par la vigueur de la forêt secondaire qui s'est développée sur la montagne de Boufalé, après le départ récent de ses habitants. D'une façon générale, il ne reste qu'un parc sélectionné d'essences de savane (comme le baobab, le néré, plusieurs Ficus, des palmiers : rônier, doum, Borassus flabellifer) parmi lesquels se trouvent des essences forestières (entre autres le palmier raphia, une Ebénacée, le Diospyros mespiliformis et l'Elaeis guineensis) et essences de transition entre forêt ombrophile et forêt sèche (tel que Blighia sapida Konig)

L'interpénétration que l'on remarque entre deux domaines, celui de la forêt et celui de la savane, fait du pays kabré une région de contact, ce qui offre au paysan des possibilités agricoles intéressantes, comme on le verra plus loin.

3. La population

La population, fort homogène, est apparentée aux peuples voisins, Lamba, Naoudemba, Kotokoli, et surtout aux Lögba du Dahomey. Les Kabré étaient au total 127.000 en 1962 (Recensement général du Togo).

a) La démographie

De certaines études démographiques, de 1932, 1954 et 1957, faites respectivement pour le Lama-Dissi (1932, 1954) ou pour l'ensemble du Kabye (1957) (1), nous pouvons extraire les données suivantes :

	! Lama-Dissi ! ! 1932 !	! Lama-Dissi ! ! 1954 !	! Kabye ! ! 1957 !	! Lama-Dissi ! ! 1962 (2) !
Natalité (‰)	! 49,00 !	! 47,00 !	! 71 !	!
Mortalité(‰)	! 22,95 !	! 22,6 !	! 42 !	!
Taux accr. annuel (‰)	! 2,8 !	! 2,6 !	! 2,9 !	!
Population totale	! 11.338 !	! 12.741 !	!	! 18.444 !

La comparaison des taux de natalité et de mortalité entre 1954 pour le Lama-Dissi et 1957 pour le pays kabré en général montre une disparité trop grande pour que ces chiffres puissent être considérés comme sûrs; ces données de Sources différentes indiquent tout de même le bon état démographique de la population kabré (les taux d'accrois-

(1) de MARQUEISSAC, 1932; A. BEZON ; 1955; Enquête démographique en pays kabré, 1957.
(2) Recensement général de la population, 1962.

sement annuel approchent ^{Touss.} (3^o/100). La constatation, faite en 1932 par le Dr. de Marqueissac, de l'extraordinaire vitalité de la population du Lama-Dissi, en dépit du fléau qu'était alors la trypanosomiase, peut-être encore évoquée pour l'ensemble du Kabye. La répartition par âge et sexe, étudiée par l'enquête Démographique de 1957, le montre bien.

Elle présente 2 pyramides des âges à partir desquelles nous avons construit ^{celle} ~~celle~~ présentée à la fig. 4. Elle figure une population en progression; ^{Touss., le} fort décrochement entre les deux premiers tranches décennales manifeste une mortalité infantile encore élevée. Son asymétrie (excédent des femmes sur les hommes) trahit la forte émigration masculine qui touche essentiellement les tranches entre 10 et 40 ans.

b) L'émigration

Cette émigration devenue très importante fut amorcée par la contrainte : au début du siècle, les Allemands obligèrent les Kabrè, en les transplantant de façon autoritaire, à aller travailler dans le sud et le centre du pays (à la construction de routes notamment). Les Français continuèrent : en particulier, ils organisèrent, à partir des années 1924-25, la mise en valeur, par des colons kabrè, de terres vacantes dans le centre du Togo. Par la suite, mais cette fois de leur plein gré, les Kabrè continuèrent à émigrer. Il s'agissait surtout d'une émigration temporaire de saison sèche sur les plantations de café et de cacao de la région Atakpamé-Palimé. Ce fut l'origine d'un peuplement kabrè dans ces circonscriptions et dans la zone centrale qui y mène.

Actuellement, l'émigration continue sous deux formes : l'une saisonnière, l'autre définitive. Elles se manifestent simultanément, mais, sur le plan individuel, l'une suit l'autre : après quelques années d'émigration saisonnière à raison de 3 à 4 mois pendant la saison sèche, les jeunes hommes cherchent à s'installer sur des terres neuves qu'ils ont appréciées. Les raisons de cette migration sont multiples. Les jeunes s'en vont pour se dépayser, pour visiter des parents et travailler contre rétribution chez ces derniers ou sur des plantations, mais aussi pour échapper aux exigences d'une société qui leur paraît trop contraignante. *(par rapport à laquelle ils cherchent à se démarquer)*

Ces migrations ont un retentissement profond sur l'agriculture, du fait que ^{au Kabye} les retours définitifs ne sont pas fréquents, et qu'elles touchent surtout les hommes (nous parlerons plus loin de l'émigration des habitants du village de Koudé).

c) La densité de la population

La densité de population du pays kabrè est l'une des plus fortes du Togo. La densité moyenne, pour ^{la République de} la République togolaise est (chiffre de janvier 1961) de 27 hab/km²; pour le pays kabrè, la densité générale est de 80 hab/km², le taux le plus élevé étant de 340 pour le petit canton de Tcharé dans le massif. En fait, la population est très irrégulièrement répartie.

Sur cette carte (qui ne montre que la situation des habitations), on remarque que l'habitat est dispersé et qu'il présente trois aspects : 1/ un semis serré relativement homogène dans la montagne, qui correspond à la période ancienne de refuge dans le massif ; 2/ une dispersion en nébuleuses avec des grosses habitations, au sud-est dans la plaine de la Sossoa, qui est en relation avec le premier mouvement de descente dans la plaine, à une époque où la sécurité était précaire; 3/ un éparpillement de petites fermes isolées, au nord et au sud-est dans la plaine de la Binah, qui coïncide avec la pacification due à la colonisation. Un aspect tout différent est celui des agglomérations qui se constituent (Farendé) ou qui remplissent déjà des fonctions urbaines comme Pagouda, chef-lieu de la circonscription administrative, ou, plus excentrique et hors du Lama-Dissi, Kétao, marché important en grande partie peuplé d'étrangers à la région (commerçants dahoméens ou venus du sud du Togo) -

4 La Société kabré.

a) Les principes d'organisation sociale.

Les Kabré se divisent en cinq groupes correspondant à des grandes unités du relief ; les Lama (ou Kewe) et les Kidjan qui se partagent le massif Lama, les Lama-Dissi, les Boufalé et les Sirka qui sont installés sur les reliefs portant leur nom (1). Ces groupes, autrefois rivaux et parfois même en guerre les uns contre les autres, se distinguent essentiellement par des nuances *dialectales* et par des coutumes. Néanmoins, leur système social de type segmentaires, est semblable. Ainsi, ils ont tous des classes d'âge, un culte des ancêtres, une organisation lignagère, etc. Mais ils n'ont jamais formé de fédération ou d'état centralisé ou hiérarchisé; il n'y a pas d'autre autorité politique que le groupe familial, à l'échelon de la maisonnée.

La société est patrilinéaire, patrie et virilocale (2). Les Kabré sont polygames, dans la mesure où leurs moyens économiques le leur permettent. Ils pratiquent l'endogamie de groupe.

(1) Nous ne parlerons pas des Lögba. Ce rameau Kabré, bien que situé, au Dahomey, sur un territoire contigu à celui des Lama-Dissi et des Sirka, est très différent de ceux que nous étudions : c'est un peuple de plaine, sa densité de population est très inférieure à celle du Kabye et, enfin, ils ont adopté un système de chefferie. L'intérêt d'une étude de leur organisation sociale et de leur système agraire serait de montrer leur adaptation différente dans un milieu physique et humain plus "classique" en Afrique occidentale.

(2) On trouve néanmoins, dans le village de Konfès, une collectivité pratiquant l'uxorilocalité.

J.C. PAUVERT (1) distingue comme principal groupe social le lignage majeur : le djedjuyure ("cuisse du père") remontant par des chaînons oubliés à l'ancêtre fondateur. Les djedjuyure ne portent pas de noms particuliers et, pour les distinguer, on leur attribue ceux des anciens (soso) qui sont respectivement à leur tête. Ces lignages se divisent en lignages mineurs, dyasu kurum ya ("descendants d'un seul") dont les membres connaissent leurs liens de parenté avec l'ancêtre. Ces lignages se ramifient à leur tour en dea ("maisons") ou maisonnées, groupes familiaux patriarcaux comprenant le chef de famille, ses femmes, ses enfants non mariés, souvent un (ou quelquefois plusieurs) fils ou neveux mariés et leurs ménages. La reconnaissance de la filiation de ces maisonnées et de ces lignages est possible lors des cérémonies du culte des ancêtres et de certaines initiations de classes d'âge (pour ces dernières, les gens en fête parcourent des itinéraires bien définis de maisonnées-filles (dea) en maisonnées-mères (dea soso), en suivant des jalons généalogiques, jusqu'au lieu d'origine du groupe). Ainsi la fête quinquennale du whaa qui fait passer les hommes dans la classe préparatoire à celle des adultes, voit son aboutissement, sur le Lama-Dissi, à Farendé où aurait vécu l'ancêtre fondateur de tous les lignages majeurs (djedjuyure).

Mais on remarque aussi, parallèlement, une organisation territoriale basée sur la résidence. De ce point de vue, la notion la plus importante est le teto ("terre"). C'est en même temps le territoire et l'ensemble des habitants qui y résident et le cultivent. Au-dessous, sans que ce soit forcément une subdivision du teto, l'edjade ("lieu habité, établissement humain") est une unité résidentielle groupant plusieurs habitations. Au-dessous encore, on perçoit le hara ("les cultivateurs") qui en est une subdivision, un quartier. Il s'agit en même temps d'un groupe d'entraide formé par les hommes pour les travaux agraires du groupe de résidence constitué par leurs familles (celles des dea établies en ce lieu). Il n'y a pas toujours correspondance entre ces notions relevant de l'organisation de l'espace et celles, décrites précédemment, tenant à l'organisation de la parenté. La correspondance existe de façon nette que pour le teto puisque ce groupe résidentiel très large réunit tous les lignages majeurs (djedjuyure) issus d'un même homme.

De même, le découpage administratif n'a pas toujours pu suivre ces divisions traditionnelles : au canton moderne répond un ou plusieurs teto autrefois alliés pour la guerre. Le village peut correspondre à un ou plusieurs edjade; et les noms qu'on leur attribue sont l'extension à plusieurs edjade des noms de lieux-dits (les villages ne sont pas très exceptionnellement des agglomérations, du fait qu'il n'y a pas d'habitat groupé).

b) Les autorités

Traditionnellement chez les Kabrè, l'autorité appartient au patriarche, le soso ("vieux"), chef de la dea. Chargé du culte des ancêtres, il a également à organiser la production alimentaire en répartissant les champs du groupe entre les hommes adultes de la famille. Il apaise les désaccords qui peuvent survenir dans les maisons. Pour les conflits avec d'autres, c'est l'assemblée des soso du quartier qui délibère et qui tranche.

Fait caractéristique des sociétés de type segmentaire, il n'y a pas d'organisation politique hiérarchisée, institutionnalisée. Mais comme le rappelle G. BALANDIER, cela ne veut pas dire pour autant que ces sociétés soient "égalitaires et dépourvues de rapports de prééminence ou de subordination" (1). Pour les Kabrè, J. DELORD décrit les choses en disant : " Les Kabrè n'avaient pas de chefs à la façon de leurs voisins, mais il existait des autorités traditionnelles, non électives, qui s'imposaient et étaient acceptées à la valeur du personnage. La principale était le juge, un peu tel que le concevaient les Israélites au temps de Gédéon. Sur les limites du pays Kabrè, on rencontrait les chefs de guerre. Les prêtres, gens simples et sans prétention, n'en étaient pas moins très écoutés. Chaque tradition a son gardien, chaque marché son propriétaire responsable, etc ... Mais nulle part de chef de terre. En principe, ces attributions, sans être héréditaires, demeuraient l'apanage de telle ou telle maison sans que cela fût obligatoire" (2).

Pour les besoins de l'administration, l'autorité coloniale a nommé des chefs de village et de canton, et même un " chef supérieur des Kabrè". Souvent ces chefs étaient des soso déjà en place, mais pas toujours. Le rôle de ces nouveaux chefs est de présider le conseil des soso. Ils doivent percevoir l'impôt et servir d'intermédiaire entre le chef de la circonscription administrative et la population

c) Les groupes sociaux

La société kabrè est organisée en classes d'âge. Pour les hommes, les individus entre l'état d'enfance (jusque vers 10-12 ans) et l'état d'adulte (vers 30 ans), passent par 5 classes jalonnées par des initiations (3). Pour les femmes, une seule cérémonie équivalant à une initiation fait passer les filles nubiles à l'état de femmes pouvant se marier.

Indépendamment des classes d'âge, fonctionnent des groupes d'entraide pour le travail. Ils existent à deux niveaux. Dans le hara (quartier), un groupe appelé aussi hara (4) est constitué par tous les hommes, depuis les adolescents jusqu'aux vieillards. Il peut se fractionner en sous-groupes (appelés encore hara) dont le nombre de membres est variable (à Koudé par exemple, un hara a 8 hommes, une autre 25). Des hara de femmes existent également. A un deuxième niveau, on trouve l'egbare, ~~petit groupe~~ interne à la

G. BALANDIER

DELORD, 1961, p. 146

J. DELORD. 1961, pp. 107-108

Nous dirons le hara pour désigner le groupe de résidence et la hara pour le groupe de travail.

hara qui réunit 2 à 5 jeunes exploitants, selon leurs affinités personnelles. L'egbare fonctionne plus souvent que le hara. Il n'y a pas d'egbare de femmes. Ces différents groupes font tous les mêmes travaux culturels, comme on le verra plus loin.

Il existe aussi un groupe (kakpan) qui réunit les jeunes gens allant travailler chez leurs futurs beaux-pères (1). Cette équipe se constitue de moins en moins car, d'une part, les jeunes vont à l'école et n'ont donc pas le temps de venir cultiver les champs de leurs futurs beaux-pères et, d'autre part, ils substituent de plus en plus à ce travail des cadeaux en argent ou en vivres qu'ils achètent.

La société kabré est donc très structurée puisqu'elle s'organise, selon la parenté, l'âge et la résidence pour de nombreuses activités de la vie humaine (religion, justice, travail, habitation).

1) JEAN, 1970, p. 123.

B. LES TERROIRS DU PAYS KABRE

1. - Les grands traits du paysage.

L'observation directe et celle des photos aériennes montrent que tout l'espace est humanisé, mais pas partout avec la même intensité. On distingue 3 types de paysages.

Un premier paysage, extrêmement rare puisqu'il n'est vraiment représenté qu'au sud de la Kara, dans l'interland séparant les Kabré des Kotokoli, est celui de la brousse en friche. Les Kabré l'appellent "gnituta" ("dans les herbes"). C'est là que l'on va chasser ce qui subsiste de la faune sauvage, extrêmement raréfiée dans le Kabye.

Les deux autres paysages se partagent la presque totalité du pays kabré. Celui où la marque de l'homme est la plus forte se rencontre dans la montagne, d'une façon générale, et aussi dans la plaine centrale. Les habitations y sont partout présentes, en ordre dispersé dans la montagne, disposées en nébuleuses dans la plaine. Les pistes y sont nombreuses. Mises à part quelques grandes croupes, tous les versants ont été aménagés pour recevoir des cultures. Les moindres bas-fonds sont cultivés. Les arbres y sont nombreux et relativement variés. Ce paysage correspond à la zone appelée desida ("dans les maisons"), celle des habitations et des champs de culture intensive.

L'autre paysage ne se trouve que dans la plaine. C'est celui des espaces inhabités où le sol est occupé par un damier irrégulier de champs et de jachères, au couvert arboré souvent clairsemé, et relié aux habitations par un faisceau de longues pistes. C'est la zone des champs de brousse que l'on désigne par tare ("au loin"). On remarque parfois que le lit des cours d'eau y est très aménagé, comme s'il se trouvait en desida.

Toute la superficie du pays kabré est partagée entre ces deux derniers paysages qui correspondent à des zones de culture. Les deux principaux massifs, ^{Lama et} Lama-Dissi, forment chacun une grande zone desida entourée d'une ^{route} zone tare s'étendant jusqu'aux confins du territoire, sauf entre ^{les massifs} les ¹ où elle est interrompue ~~par~~ par endroits, par des zones desida.

2 - Les difficultés de la détermination du terroir kabré

Si l'on définit le terroir comme "l'espace dont une communauté de résidence tire l'essentiel de ses ressources" (1), il est difficile, quand on veut étudier le terroir kabré, de déterminer à quel niveau se constitue la communauté. En effet, si le découpage administratif correspond quelquefois, dans la plaine, à une réalité géographique, comme à Pagouda ou Kawa (voir carte n° 4), il semble la plupart du temps arbitraire, si l'on se place toujours du point de vue de la communauté de résidence, car une même nébuleuse d'habitations dispersées (la montagne dans son ensemble ou l'une de celles qui sont situées dans la plaine de la Sossoa) correspond le plus souvent à plusieurs villages administratifs, sans qu'il y ait la moindre volonté de regroupement géographique. De même, l'organisation du paysage en deux zones de culture ne se fait qu'au niveau des nébuleuses d'habitations, sans rapport avec les regroupements administratifs. Ainsi, on peut assez facilement délimiter la zone de culture intensive dépendant de la communauté résidentielle de Pagouda ou Kawa, mais cela est plus difficile pour des villages comme Pissaré, Konfés ou Tchadé. Cela devient proprement impossible pour Farendé, Koudé, Waselao et Sumdé, disséminés dans la montagne.

La détermination du terroir par le découpage administratif ou par la seule analyse du paysage en zones de cultures n'est pas possible, du fait d'une mosaïque compliquée dont les pièces ne tiennent compte exclusivement ni de l'un ni de l'autre système d'organisation de l'espace - Le terroir se définit principalement, on le verra, par le régime foncier.

3 - Les trois types de terroir

Si l'on ^{ne} tient compte ^{que} de l'agencement des zones de culture précédemment décrites par rapport aux noyaux d'habitations, on peut définir trois types de terroirs :

(1) - Le plus courant, celui dont les habitations et les champs de culture intensive sont situés dans la montagne et, au pied de celle-ci dans la plaine, les champs de brousse. C'est le cas de Koudé.

(1) SAUTTER. 1968, p. 111.

2 - Celui situé entièrement dans la plaine, organisé à partir des noyaux de peuplement, dans la plaine centrale et orientale du pays kabré. C'est le cas de Tchi-Kawa.

3 - En troisième lieu, un type de terroir beaucoup plus rare, entièrement sur la montagne, sans zone de champs de brousse. C'est le cas du Sumde-Wasselao.

Le cas du terroir de Koudé (1) peut paraître exemplaire. Il sera examiné en détail. Les deux autres types ne seront examinés, très rapidement qu'à titre de comparaison.

(1) Le mot Koudé, en langue locale ku-ude est prononcé kou-oudé est signifie "chez kou". Le mot est transcrit, selon les règles du Comité de Langue Kabré : Kuwde. Les Européens ont entendu et transcrit sur les cartes Koukoudé. Pour simplifier, nous adopterons la graphie Koudé. Nous avons francisé, d'une façon générale, tous les noms propres.

II LE TERROIR DE BOUA

CHOIX DU TERROIR.

Parmi les territoires à cheval sur la montagne et sur la plaine que nous avons dit être du type le plus courant, nous avons choisi celui de Boua, situé à Koudé, village du bord sud-est du massif du Lama-Dissi, car ce village nous a semblé typique du pays kabré. En effet, sa densité de population est moyenne, puisqu'elle approche 70 hab./km². Il est moyennement touché par l'émigration. L'influence européenne se manifeste par une scolarisation importante (50% des enfants d'âge scolaire) et la présence de deux missions chrétiennes; un dispensaire fonctionne à proximité. Néanmoins, les traits de l'agriculture y sont encore traditionnels. La pyramide des âges (fig.5) est comparable à celle de l'ensemble du pays kabré: forte natalité, déséquilibre de la sex-ratio au profit des femmes, par l'émigration masculine.

Les divisions administratives ou l'agencement du paysage n'étant pas déterminants pour ~~la détermination~~ du terroir, nous avons cherché à voir, dans ce village, s'il y avait une ou plusieurs communautés agraires. La représentation cartographique des maisonnées (dea) par lignages majeurs (carte 5) montre que ce village se répartit en deux groupes, l'un comptant 3 lignages se situe au lieu dit Tonayo, ^{à l'ouest} nord et nord-est; le second composé de 5 lignages et d'un certain nombre de maisonnées d'"étrangers" (1) est entièrement compris dans la partie restante du village appelée Boua. Ainsi le village de Koudé se subdivise en deux fractions, d'ailleurs (issue chacune) selon la tradition, de deux frères, dont celui de Boua était l'aîné. Chaque fraction correspond à une communauté d'ascendants (qui se manifeste par des cérémonies du culte des ancêtres). Chacune est aussi une communauté de résidence: les maisons de Boua sont établies sur les deux versants de la petite vallée de la Latiboa (d'ailleurs, boa ou boua signifie vallée) alors que celles de Tonayo sont installées sur le sommet de la "montagne" de Koudé.

Spatialement, cette distinction entre les deux fractions du village se concrétise par une orientation différente de leurs zones de cultures respectives: alors que les zones desida sont juxtaposées, les zones tare sont orientées différemment: celle de Tonayo s'étend vers l'est tandis que celle de Boua va vers le sud. Chacun de ces deux terroirs possède donc les caractéristiques d'un terroir. Boua, avec 680 habitants, répartis dans 102 exploitations groupées en 90 maisonnées, constituait un terrain de recherche convenable pour notre étude. (carte n° 10: le terroir de Boua).

1) C'est-à-dire de Kabré ayant des ancêtres autres que ceux communs aux 8 djejevure (lignages majeurs) mentionnés. Ce sont pour la plupart, des gens descendant d'hommes venus se fixer chez leur oncle maternel dont ils ont reçu des terres. C'est le reliquat d'une organisation matrimoniale.

INDICATIONS METHODOLOGIQUES.

Après qu'eût été effectué le recensement général de la population de tout le village de ^{Koudé} / et que la communauté de Boua fût choisie pour l'étude en profondeur, il apparut que le relevé intégral de toutes les parcelles du terroir serait une tâche au-dessus de nos moyens. Aussi avons-nous décidé de ne lever intégralement qu'une bande de terrain, d'une largeur de 500 à 700 m, prenant en écharpe tout le terroir, depuis les habitations du haut de la montagne jusqu'aux champs de brousse de la plaine; ~~ceci~~ donne un échantillonnage valable de tous les champs en desida et en tara, sur une distance de plus 4 km. Notre but initial était de relever aussi toutes les parcelles des exploitations de deux lignages, de façon à pouvoir étudier la répartition du sol entre groupes de parenté - En cours de travail, la détermination que nous avions faite des lignages s'est révélée fautive et, par ailleurs, il s'est avéré que les exploitations comprenaient plus de parcelles que celles indiquées ^{par les paroissiens} lors du premier levé topographique (1). Nous avons donc dû nous contenter de 60 exploitations complètes sur 102, détenues par plusieurs lignages. Pour obtenir une vue générale du terroir et savoir ^{jusqu'} où il s'étendait, nous avons effectué une dizaine de transects : ~~des~~ cheminements rectilignes rayonnant autour de la partie levée, ^{qui} ont permis de relever la position (2) des champs de Boua, dans les zones où l'on nous avait, au préalable, indiqué une imbrication avec les terroirs voisins.

Le levé de terrain a été effectué en partie à la planchette à trépied et à la lunette holométrique (la partie montagnaise de bande de terrain), en partie avec planchette et boussole topochoix (la partie de la bande de terrain située en plaine, le levé complémentaire des parcelles et les transects). Puis, nous avons assorti ce relevé topographique de fiches nous fournissant, par parcelle : le propriétaire, l'exploitant, le mode de tenure, les cultures sur 5 ans (les 3 années antérieures, l'année de l'enquête et l'année à venir) la destination des récoltes (consommation, vente ou don) et les arbres. Nous avons fait aussi le relevé de l'état du sol (nature, pente et encombrement en pierres, aménagements).

Ces renseignements ont été complétés par des enquêtes portant sur les lignages, l'historique de l'habitat, l'inventaire du cheptel, les rendements agricoles et l'émigration.

- (1) Et nous avons dû repasser deux fois auprès de chacun des 60 exploitants avant de ne plus découvrir, par recoupements, de nouvelles parcelles non déclarées.
- (2) En fait, on relevait seulement, pour chaque champ, les deux limites traversées lors du cheminement, ce qui permettait de situer ces champs sur la carte (la majorité des parcelles indiquées par un cercle sur la carte n° 10).

De plus, des relevés quotidiens ont été faits sur la pluviométrie et les occupations journalières de 6 exploitants.

C'est à partir des données ainsi obtenues que nous avons pu établir nos cartes et nos documents pour l'étude du terroir.

PRESENTATION DE KOUDE ET DE BOUA (carte n° 6)

Koudé est situé à 10 km au nord-ouest de l'agglomération de Kétao et à 6 km à l'ouest-sud-ouest de Pagouda, chef-lieu de canton du Lama-Dissi. Son territoire s'étend à la fois sur la vaste plaine de la Sossoa et sur le petit massif du Lama-Dissi.

Le terroir de Boua, situé dans ce territoire, est donc un terroir mixte de montagne et de plaine, assez caractéristique des terroirs du Kabye. La montagne n'est constituée, en fait, que de grosses collines, aux pentes souvent très fortes, encombrées de rochers et cailloux. Deux croupes, sensiblement parallèles, séparent la petite vallée de la Latiboa, orientée nord-est - sud-ouest. En plaine, les rives de la Latiboa constituent un bas-fond humide, avant sa confluence avec la Sossoa.

Le versant occidental de la colline ouest porte les habitations du village de Farendé, dont Koudé est issu. Le nord porte les habitations de Waselao, la colline orientale appartient en grande majorité aux gens de Koudé et, pour une petite part, aux gens de Tchi-Kawa. Le versant oriental de cette colline et son prolongement sud, le Mont Tolja (489 m) sont à peu près inhabités (probablement pour des raisons de sécurité). Les habitations les plus anciennes se trouvent sur les croupes et sur les versants; des habitations plus récentes se sont installées à proximité de la route.

Une grande route, d'est en ouest, passe au pied de la montagne, joignant Farendé à Pagouda et Kétao; une petite route, presque perpendiculaire à cette dernière, remonte dans la montagne, sur moins de 2 km, pour desservir la mission protestante et l'église catholique. Plus haut dans la montagne se trouve une petite école protestante. Le marché important le plus proche se tient à Farendé, tous les six jours. Il y a en permanence quelques commerçants à Pagouda et des boutiques à Kétao dont le très gros marché, hebdomadaire, est d'importance nationale.

L'organisation de Koudé aux points de vue géographique et sociologique peut paraître assez confuse parce qu'il y a trois sortes de regroupements : en fonction de la parenté, selon la résidence et pour les besoins administratifs (voir carte n° 5). Sur le plan de la parenté, il y a, comme nous l'avons vu (page 17) 2 communautés, Boua et Tonayo. Sur le plan résidentiel, on compte 10 hara, quartiers qui sont des groupements d'habitation (et de travail), donc à distinguer des regroupements administratifs nommés aussi quartiers. Sur le plan administratif, on ne distingue que 3 quartiers, L'un est constitué par la communauté de Tonayo, qui comprend 2 hara. Les 2 autres correspondent à la communauté de Boua, numériquement trop importante pour constituer un seul quartier adminis-

tratif (les 8 hara ont donc été répartis en 2 quartiers administratifs).

La population est, en 1968, de 1004 habitants. Elle est répartie en 132 maisonnées, comprenant elles-même 162 ménages. Ceux-ci peuvent n'être composés que d'une seule personne (3 cas) ou de plus de 12 (10 cas, dont celui exceptionnel, du chef, avec 25 personnes). Le plus grand nombre de ménages comprend entre 5 et 10 personnes. La moyenne est de 6,3 personnes par ménage (fig. 13).

Boua, avec 680 habitants groupés en 90 maisonnées, compte 102 ménages et 129 chefs d'exploitation. On peut considérer qu'il y a presque coïncidence entre les maisonnées et les ménages puisque, dans les 12 cas où cette coïncidence n'existe pas, il n'y a que 2 ménages par maisonnée. Mais il peut se produire encore que, dans certains ménages, des hommes âgés aient conservé le titre de chef d'exploitation sans que les quelques champs qu'ils continuent à cultiver constituent de réelles unités d'exploitation. D'où la discordance entre le nombre de chefs d'exploitation et le nombre de ménages. Pour cette étude, nous n'avons tenu compte que des unités d'exploitations réelles, c'est-à-dire des ménages, que nous appellerons exploitations.

I - LA SOCIETE ET LA TERRE

Comme le rappelle G. SAUTTER (1), ce qui, dans l'étude d'un système foncier, intéresse avant tout le géographe, "c'est la façon dont les données concrètes - qualité ou position des terres, techniques agricoles extensives et intensives, densité de population génératrice de pénurie ou d'abondance (...) réagissent sur les statuts fonciers " et " savoir si les traits spécifiques [du système foncier](...) vont, par rapport à l'exploitation du milieu, dans le sens de l'efficacité ou de l'inefficacité". La présentation que nous donnons ici du système foncier kabré, ^{ou a travers une étude de terrain} est surtout descriptive (2). En lisant les pages suivantes, l'analyse n'est pas à faire - alors serait à faire très fréquemment pour se rendre compte de l'importance de la densité de population pour l'explication des faits fonciers présentés.

1) G. SAUTTER 1968 pp. 123-124.

2) En utilisant une démarche de travail essentiellement géographique, notre réflexion aurait dû partir de l'observation des cartes, que l'on aurait expliquées par les enquêtes faites précédemment ou ultérieurement. Pour notre étude, les cartes n'ont pu être réalisées que fort tard. L'impression que nous avons eue sur le terrain d'une imbrication des terres et du caractère compliqué du fonctionnement du système foncier s'est transformé, après l'élaboration des cartes, en certitude d'un enchevêtrement extrême des " propriétés" et une grande complexité dans les transferts de terres. Etant donné cette surprenante constatation et l'impossibilité où nous étions de faire des enquêtes complémentaires après l'analyse des cartes et des graphiques, les explications que nous donnons en les présentant ne satisferont évidemment pas toujours le lecteur.

1 - L'appropriation du sol

A l'origine, le teto, aire très vaste (et groupe nombreux) puisqu'en l'occurrence il englobe tout le Lama-Dissi (et ses habitants), a été approprié par un certain nombre de chefs de familles qui en ont pris possession et qui, de ce fait, en sont devenus les tetuniema, terme rapporté par J.C. PAUVERT qui le traduit par "fondateurs de la terre". Le territoire bien défini du teto est partagé entre les descendants de ses fondateurs ^{qui,} divinisés, restent les seuls véritables propriétaires du sol. Les soso (chefs de ~~maisonnées~~) de chaque village (edjade), de chaque quartier (hara) de ce village ne sont dépositaires que d'un droit de gestion de ce territoire et ils n'en jouissent qu'à titre de descendants des tetuniema (1).

Il n'y a pas de chef de terre. Celui que J.C. PAUVERT nomme ainsi et dont il dit avec raison qu'il "représente le pouvoir de disposition des premiers occupants" n'est à notre avis que le prêtre du teto et sa fonction, essentiellement religieuse, est d'être l'intermédiaire entre les hommes vivants et les ancêtres fondateurs divinisés. En cas de conflit foncier, ce n'est pas ce prêtre qui arbitre. C'est l'assemblée des soso, présidée autrefois par un vieillard qui s'était imposé par sa sagesse et, de nos jours, par le chef officiel du village, assisté des soso.

Le teto est inaliénable du fait qu'il est légué par les ancêtres. Et le prêtre dont il vient d'être question, ne pourrait que s'opposer à toute soustraction d'une parcelle du teto.

La représentation cartographique des possessions des djedjeyure (lignage majeurs) (carte n° 7) montre un émiettement considérable ^{des vers la fin de la carte} qui se traduit par une mosaïque complexe. Les différents djedjeyure ont des parcelles contigües les unes avec les autres sans que l'on puisse attribuer à chacun d'eux un territoire ^{à un seul tenant} délimité par quoi que ce soit. L'hétérogénéité de cette mosaïque est aussi grande pour les champs éloignés (tare) que pour la zone de culture intensive (desida). On explique mal une telle imbrication des terres, si ce n'est par le fonctionnement du système foncier (que l'on présente ensuite). Si, quittant la répartition par djedjeyure (ou lignages) on passe à celle par hara (ou unités de résidence), on voit apparaître (carte n° 8) un regroupement dans la zone desida alors qu'il n'apparaît toujours pas dans tare. La cause en est que, en desida, zone où les cultures sont les plus importantes, les cultivateurs ont cherché à regrouper leurs champs à proximité de leurs habitations.

(1) PAUVERT. 1965, pp. 69-89.

2 - Les droits d'usage

C'est le soso, chef de la maison ou groupe familial (dea) qui répartit la terre entre les membres du groupe, [REDACTED]. Il ne s'agit pas d'une cession en pleine propriété mais d'un droit de jouissance. C'est en tant que membre du groupe du lignage et non en tant qu'individu que l'on reçoit le droit d'utiliser une partie du teto. Cette répartition est valable pour la durée de la vie du soso. A sa mort, on procède à une nouvelle répartition de l'ensemble des terres, et l'on fait en sorte que chacun des fils reçoive une part des différents types de sols représentés dans l'ensemble des champs, le benjamin étant avantagé par rapport à ses frères (il reçoit le champ entourant la maison dans laquelle il reste à la mort du père). Si l'un des héritiers est absent (émigré) depuis un certain nombre d'années, on ne tient pas compte de lui dans le partage. Mais s'il revient, ses frères lui attribuent, sur sa demande, un lot de terres.

Les femmes ne reçoivent jamais de terres en héritage ni en n'en sont, sauf rares exceptions (cf. plus loin) détentrices. Mais selon des témoignages, la transmission des terres se serait faite autrefois au profit des neveux utérins (fils de sœurs) plutôt qu'au profit de fils directs. Cette forme d'héritage aurait entraîné de tels conflits que l'administration coloniale, d'autorité, aurait supprimé cette coutume. Il est probable que ce système a dû exister conjointement avec l'autre pendant un certain temps, ce qui pourrait fournir une explication à la mosaïque actuelle des propriétés.

3 - Les tenures

a) Les terres

Les terres sont inaliénables et exploitées en faire valoir direct, par leurs propriétaires ou leurs descendants directs, selon la répartition du soso. Toutefois, on observe aussi la pratique du prêt et celle maintenant disparue de la mise en gage.

Il arrivait autrefois qu'un chef de famille mette en gage une parcelle, en contrepartie de la remise de certains biens dont il avait un besoin urgent, comme d'argent pour l'impôt, boeuf pour un sacrifice, nourriture en temps de disette. Des délais n'étaient pas fixés précisément, et il est arrivé souvent que le gage soit resté dans la famille du prêteur assez longtemps pour qu'il puisse ne pas être repris, faute d'avoir rendu le gage dont la nature et surtout l'importance avait été oubliées. La terre restait alors légitimement à son détenteur sans pour autant que l'origine du gage soit oubliée. Actuellement, ce système de gage a pratiquement disparu.

On distingue quatre types de prêts, selon leur durée (qui termine les termes employés pour les désigner).

Le prêt "pour le sorgho" n'a pas de limitation de durée et persiste tant que la parcelle est cultivée, quelle que soit la culture pratiquée et en quelque endroit qu'elle soit située.

Le prêt " pour l'igname" est consenti pour 3 ans : c'est la période d'une rotation-type : une année d'igname suivie de 2 années de sorgho. Ce prêt est renouvelable.

Un troisième est, non plus le prêt, mais "l'emprunt pour le pois de terre", il n'est pas formalisé. Il est pratiqué dans la zone éloignée du village, en tare : sans accord préalable, une terre inutilisée par son propriétaire peut être mise en culture par un tiers pendant une année, pour le pois de terre, plante qui ne fatigue pas le sol.

Un quatrième type de prêt est celui d'un terrain pour construire une maison. Là encore, la concession est faite sans limite de temps, mais à la différence des terrains pour la culture, l'accord des ancêtres du propriétaire du sol doit être obtenu.

Le prêt est généralement fait dans tous les cas sans contrepartie, sauf un cadeau symbolique des prémices récoltées dans le champ. Cet échantillon de la récolte matérialise la reconnaissance de l'emprunt.

Pour des prêts de longue durée, la terre est laissée aux descendants de l'emprunteur avec l'accord du prêteur.

Comme déjà noté pour les mises en gage, des prêts prolongés pendant quelques générations ont pu conduire à des appropriations abusives, ou de bonne foi.

Les prêts se font autant à l'intérieur d'un lignage qu'entre voisins de hara, ou qu'entre habitants de villages différents. Dans ce dernier cas, ils sont peu importants : ainsi, on n'a pu relever que 26 parcelles (sur plus de 1 000) empruntées ou prêtées par Boua aux communautés voisines de Farendé et de Tchikawa.

Une dernière forme de tenure est l'échange qui peut s'analyser comme un emprunt réciproque de terres ^{contracté} / par des propriétaires pour des raisons diverses, en particulier pour rapprocher leurs champs de leur habitation, agrandir un lopin de terre ou s'éviter dans les deux cas des allées et venues trop longues.

On ne remarque ni fermage, ni location, ni métayage. Pourtant, il semble exister une amorce de ce dernier. Des vieillards devenus incapables de cultiver, et sans famille pour les nourrir, confient leurs terres à de jeunes hommes qui les mettent en valeur et leur versent la moitié des produits. Ce serait donc une sorte de métayage à mi-fruit.

b) Les arbres

Les arbres peuvent faire l'objet de droits d'usage distincts de ceux du sol. Les femmes, du fait qu'elles sont chargées de trouver du combustible, de cueillir les fruits et de fournir des rameaux feuillus au bétail à l'étable, peuvent être détentrices de ces droits et en disposer. Leurs droits ne portent que sur les espèces dont elles effectuent la cueillette; ainsi, par exemple, elles ne possèdent pas les palmiers à huile dont la cueillette des régimes nécessite une escalade par un homme.

Les modes de tenure (foncière) font l'objet de la carte n° 9. On y voit qu'il y a peu d'emprunts dans la zone d'habitat ancien et qu'ils sont localisés en majorité autour des maisons nouvellement installées près de la grande route et au sud de celle-ci, en tare. Des comptages faits par ailleurs sur l'échantillon de 60 exploitants, montrent que 1/5 de la superficie exploitée fait l'objet de prêt. Le cas des emprunts "pour le pois de terre" est devenu insignifiant puisqu'on n'en a relevé qu'un seul exemple. Sur la carte, on remarque 8 champs qui ont été gagés autrefois et qui n'ont pas été repris par leurs propriétaires ou leurs descendants. Ces champs restent aux mains de leurs détenteurs actuels parce que, si généralement on se souvient de leur origine, l'objet de la mise en gage a été oublié ou n'a pas été rendu.

La carte du terroir de Boua (n° 10) représente l'ensemble de toutes les terres exploitées par cette fraction du village(1). Sa partie nord, qui correspond à desida, est relativement massive et homogène. Sa partie sud, au contraire, qui correspond à tare, montre de profondes imbrications avec les territoires des villages voisins, Farendé et Tchi-Kawa. Ceci pourrait s'expliquer par les différents transferts de terres qu'ont pu provoquer les gages anciens, les emprunts et les échanges prolongés pendant quelques générations.

La compacité de desida s'explique à partir de la carte de la répartition du sol selon les hara (n° 8) qui montre que les exploitants tendent à grouper leurs champs permanents à proximité immédiate des habitations et que, ces habitations n'étant pas très loin les unes des autres, tous les champs permanents se trouvent être jointifs. Pour tare, l'explication semble être la suivante : le sol de la plaine, beaucoup plus exposé aux incursions étrangères et, du fait de son éloignement des habitations, ayant une moindre valeur, a dû être occupé quelque peu au hasard et simultanément par des gens venus de différents villages. Ce n'est qu'ensuite que les limites ont été matérialisées par des alignements de pierres.

(1) Elle a été obtenue à partir de notre plan parcellaire, des champs non levés (dont la taille est approximative et dont la situation n'a pu être vérifiée exactement) et de transects qui nous ont permis des coups de sonde dans diverses directions autour de la partie levée du terroir.

4 - La répartition du sol

La totalité du sol est appropriée et cultivée (car les friches sont ^{et} pratiquement inexistantes). Mais la répartition en est très inégale, qu'il s'agisse des superficies possédées ou exploitées, ou encore qu'on les considère en fonction des bouches à nourrir ou du nombre d'hommes actifs cultivateurs.

Les surfaces possédées par exploitation varient de 37 à 1.600 ares, la moyenne étant autour de 300 ares. Les surfaces exploitées vont de 46 à 400 ares, la moyenne restant autour d'environ 300 ares. Si, pour les propriétés, l'écart est de 1 à 42, pour les exploitations il n'est plus que de 1 à 8, car le système de prêts et emprunts intervient. Dans les deux cas, les disparités, sans être aussi grandes, restent importantes, ce que ne révèlent pas les moyennes, sensiblement équivalentes.

Les surfaces cultivées ne sont pas proportionnelles au nombre de personnes à nourrir sur l'exploitation (voir fig. 6 et 13). En effet, si l'on calcule le nombre d'ares par bouches à nourrir, on constate que les surfaces passent de 14 à 90 ares et que, dans l'ensemble, elles se situent entre 15 et 55 ares, soit une variation allant du simple au quadruple.

Cette inégalité dans la répartition des terres cultivées ne vient pas non plus du nombre des agriculteurs actifs dans chaque exploitation. En effet, ce taux varie entre 45 et 340 ares. La majorité des taux se place entre 70 et 150 ares soit encore une oscillation du simple au triple (1).

On s'explique mal cette inégalité dans la répartition des terres qui ne peut venir d'une différence de fertilité entre les terres de desida et celles de tare, étant donné que l'essentiel des champs pour chaque exploitation est situé en desida. On est donc contraint d'admettre qu'il y a des exploitants beaucoup plus actifs que d'autres et qu'il y a des familles riches et des familles pauvres (2).

On saisit mal aussi les rapports entre prêts et/ou emprunts d'une part et surfaces possédées et/ou cultivées d'autre part. Pour rendre sensible le désordre qu'il semble y avoir, nous avons dressé un graphique (fig. n° 7). On comprend que les dea (ou maisons) possédant peu de terres prêtent peu ou pas mais que par contre elles empruntent, comme c'est le cas pour la vingtaine de premières dca.

(1) De ces calculs est exclue l'exploitation du chef du village, trop particulière du fait de la position sociale de ce dernier.

(2) En récapitulation de ces considérations sur la répartition du sol, nous présentons en annexe un tableau et un graphique regroupant, cette fois-ci par dea, les renseignements utilisés dans ce développement.

Mais on s'étonne de voir des dea emprunter alors qu'elles ne cultivent pas plus de champs que ce qu'elles possèdent déjà (dea n° 11, 16, 17, 22). On remarque même deux dea empruntant plus qu'elles ne cultivent (n° 1 et 38). On voit aussi deux autres dea (n° 41 et 47) qui, possèdent beaucoup de terres, empruntent mais ne cultivent que peu par rapport à la superficie totale qu'elles détiennent.

On constate aussi sur ce graphique la complication qu'il peut y avoir dans la pratique du système de prêts et d'échanges. En effet, si un homme peut emprunter ou prêter à plusieurs personnes, il peut encore emprunter à l'un et en même temps prêter à l'autre. C'est le cas pour 20 des 54 dea du graphique. Nous hasarderons plus loin (p.) une explication de ce fait.

4 - Le parcellaire et son évolution

Le parcellaire est le fond de carte des plans présentés. On y remarque, au premier coup d'oeil, l'exiguïté relative des champs en desida d'une part, et dans la zone des bas-fonds d'autre-part, où les superficies moyennes sont respectivement de 25 ares et de 10 ares. En desida, tout le terrain étant exploité en culture continue, le parcellaire de culture coïncide, à peu de choses près, avec le parcellaire foncier.

En tare, les parcelles sont beaucoup plus vastes : elles ont en moyenne 85 ares. Certaines sont trop grandes pour être cultivées en une seule fois, si bien que l'on peut avoir plusieurs champs distincts dont quelques uns restent en jachère dans une seule parcelle foncière (1). De ce fait, le parcellaire foncier ne correspond pas toujours ^{exactement} au parcellaire de culture.

La forme des champs est généralement quadrangulaire. Tous, même ceux de brousse, sont limités par des alignements de pierres. D'une façon générale, les champs sur pente ont une forme nettement plus allongée que les autres. Cela tient à ce que l'on partage toujours un champ dans le sens de la pente, pour que chacun des nouveaux possesseurs dispose d'un échantillon complet des types de sols qui se nuancent selon la pente.

Pour expliquer le découpage très prononcé de ce parcellaire et l'imbrication de terrains dont il est le reflet, rappelons que l'histoire foncière de ce parcellaire s'est déroulée dans un contexte de forte densité de population.

(1) Ces cas étant peu nombreux, nous avons figuré sur la carte les limites de ces champs.

La terre, rare, était aliénée le moins possible. Mais, du fait de sa rareté, d'une part elle avait acquis une valeur qui faisait qu'elle pouvait être échangée contre des vivres en cas de disette, d'autre part son acquisition était recherchée : il s'en est suivi des transferts de " propriété ", à l'intérieur de la communauté ou bien entre Boua et les communautés voisines. La terre avait très probablement moins de prix dans la zone de champs de brousse que dans la partie du terroir habitée et cultivée intensément. Ainsi, les transferts auraient été plus nombreux à tare, ce qui expliquerait que l'imbrication entre terroirs y soit plus importante.

Actuellement, le parcellaire foncier ne subit plus guère de modifications : la pression sur la terre s'étant relâchée du fait de l'émigration, et la participation de la région à un circuit économique plus large ayant supprimé les disettes graves, la terre n'a pas conservé la valeur qu'elle avait au temps du système économique autarcique et du surpeuplement; et les transferts de terre sont rares.

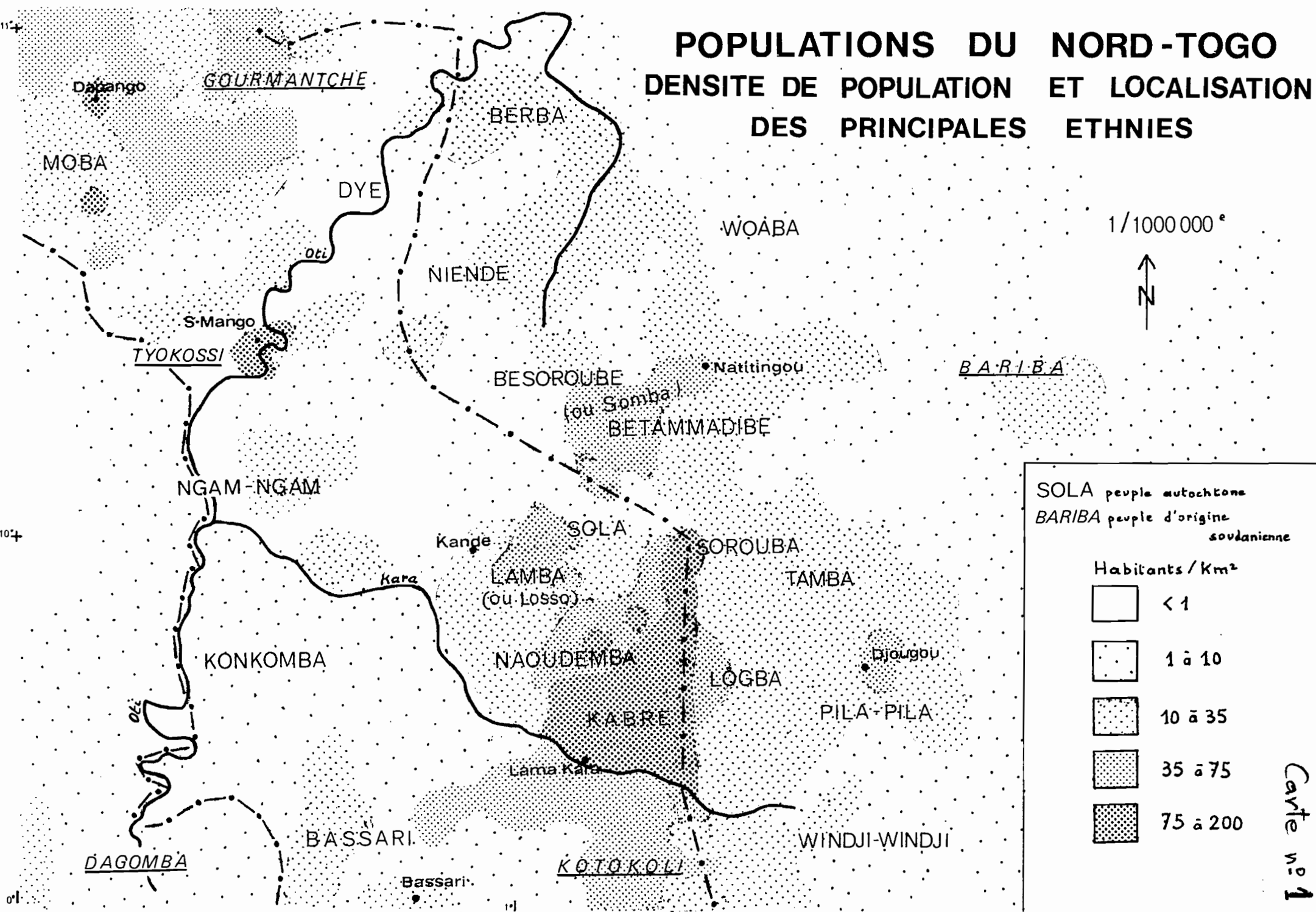
Les imbrications entre les " propriétés " des différents groupes de Boua et l'enchevêtrement du terroir avec ceux des communautés voisines nous amènent à constater que la rigidité des règles de transmission du sol est atténuée par des possibilités de transferts de terre. Ces transferts, provisoires - grâce aux prêts, très utilisés - ou bien définitifs - pas formalisés donc plus exceptionnels - permettent de corriger la rigueur du fonctionnement du système de transmission des terres.

Ce système foncier, en définitive assez souple n'exclut tout de même pas de fortes inégalités dans la répartition du sol. En effet, à regarder la carte de la répartition du sol entre djedjeyure, il semble bien que, malgré des structures sociales et politiques dites égalitaires, il ait existé une "struggle for land", ou, plus précisément, une nécessité de conserver, agrandir si possible, et transmettre le patrimoine foncier, pour permettre la subsistance, sur un espace limité, du groupe qui tendait à s'accroître. On trouve là une préoccupation très justifiée dans une région où la forte densité de population engendrait la pénurie de terre.

POPULATIONS DU NORD-TOGO

DENSITE DE POPULATION ET LOCALISATION DES PRINCIPALES ETHNIES

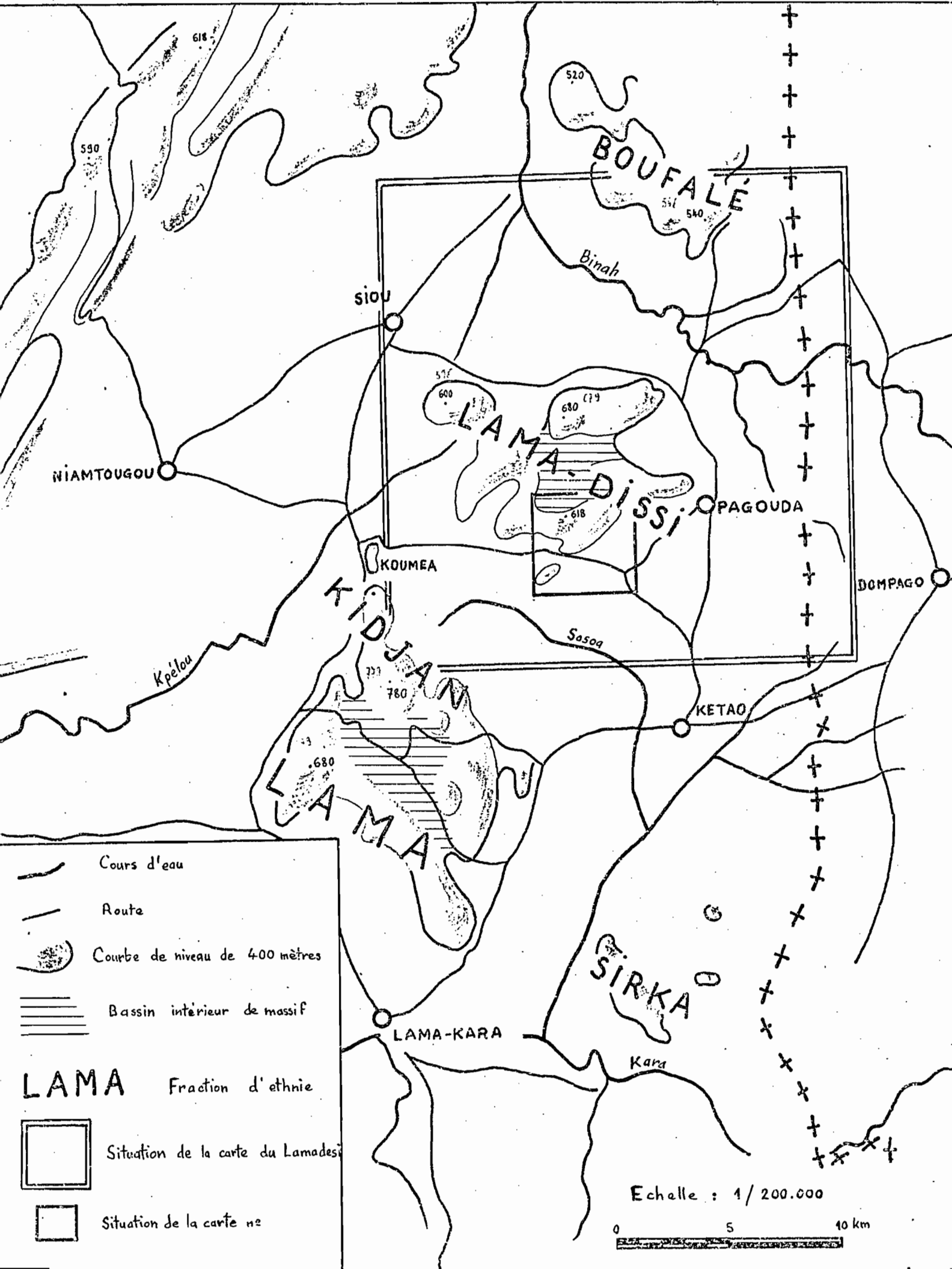
D'après la carte ethnodémographique de l'Ouest africain, IFAN 1954. Feuille n°5 préparée par P. Mercier




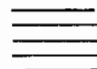
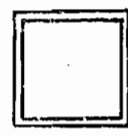



SOLA peuple autochtone
BARIBA peuple d'origine soudanaise

Habitants / Km ²	
	< 1
	1 à 10
	10 à 35
	35 à 75
	75 à 200

Carte n° 1



-  Cours d'eau
-  Route
-  Courbe de niveau de 400 mètres
-  Bassin intérieur de massif
- LAMA** Fraction d'ethnie
-  Situation de la carte du Lamadesi
-  Situation de la carte n°

Echelle : 1/200.000

0 5 10 km

PAYS KABRÈ




DENSITÉ DE LA POPULATION

CARTE N° 3

LÉGENDE

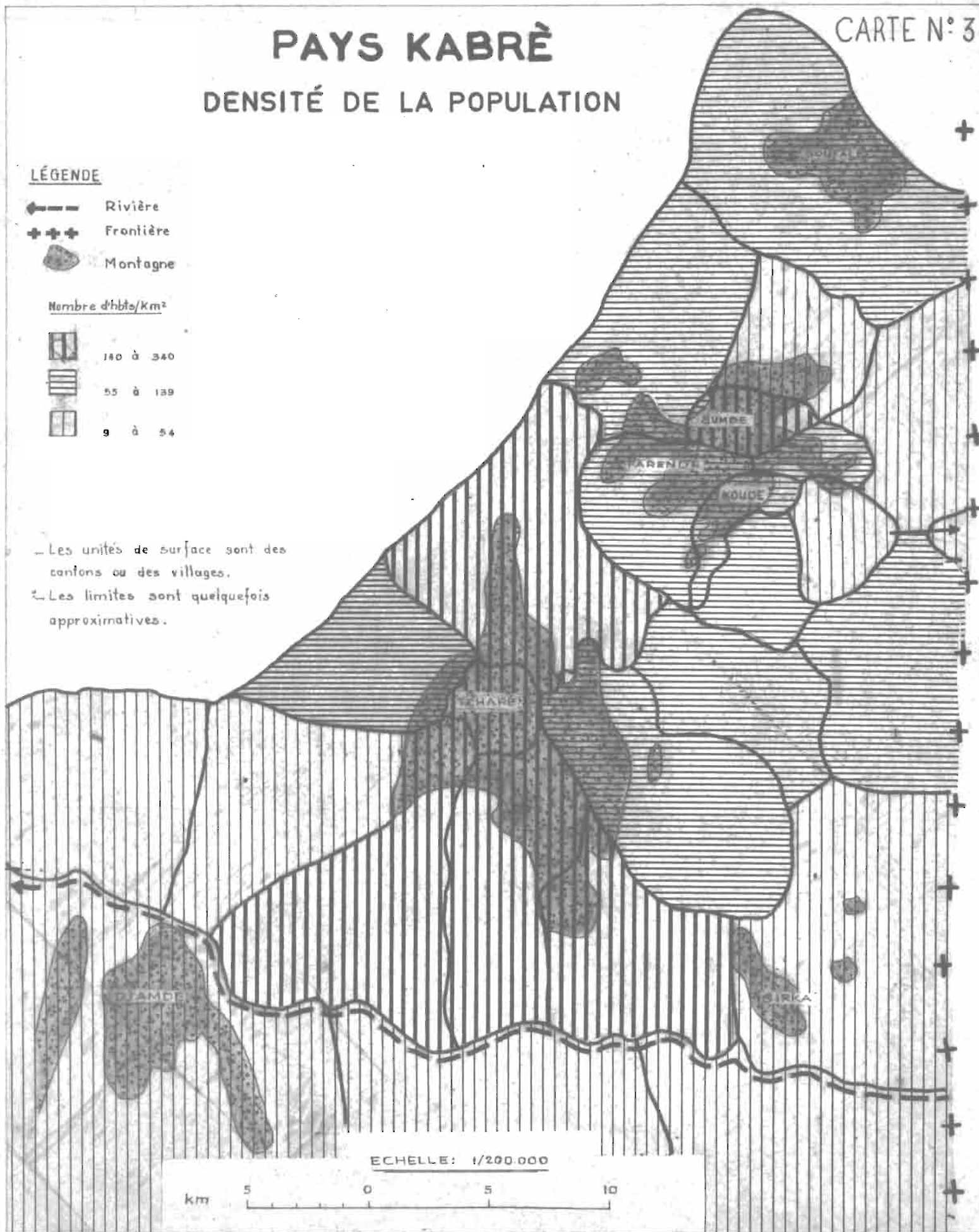
-  Rivière
-  Frontière
-  Montagne

Nombre d'habts/Km²

-  140 à 340
-  55 à 139
-  9 à 54

— Les unités de surface sont des cantons ou des villages.

— Les limites sont quelquefois approximatives.



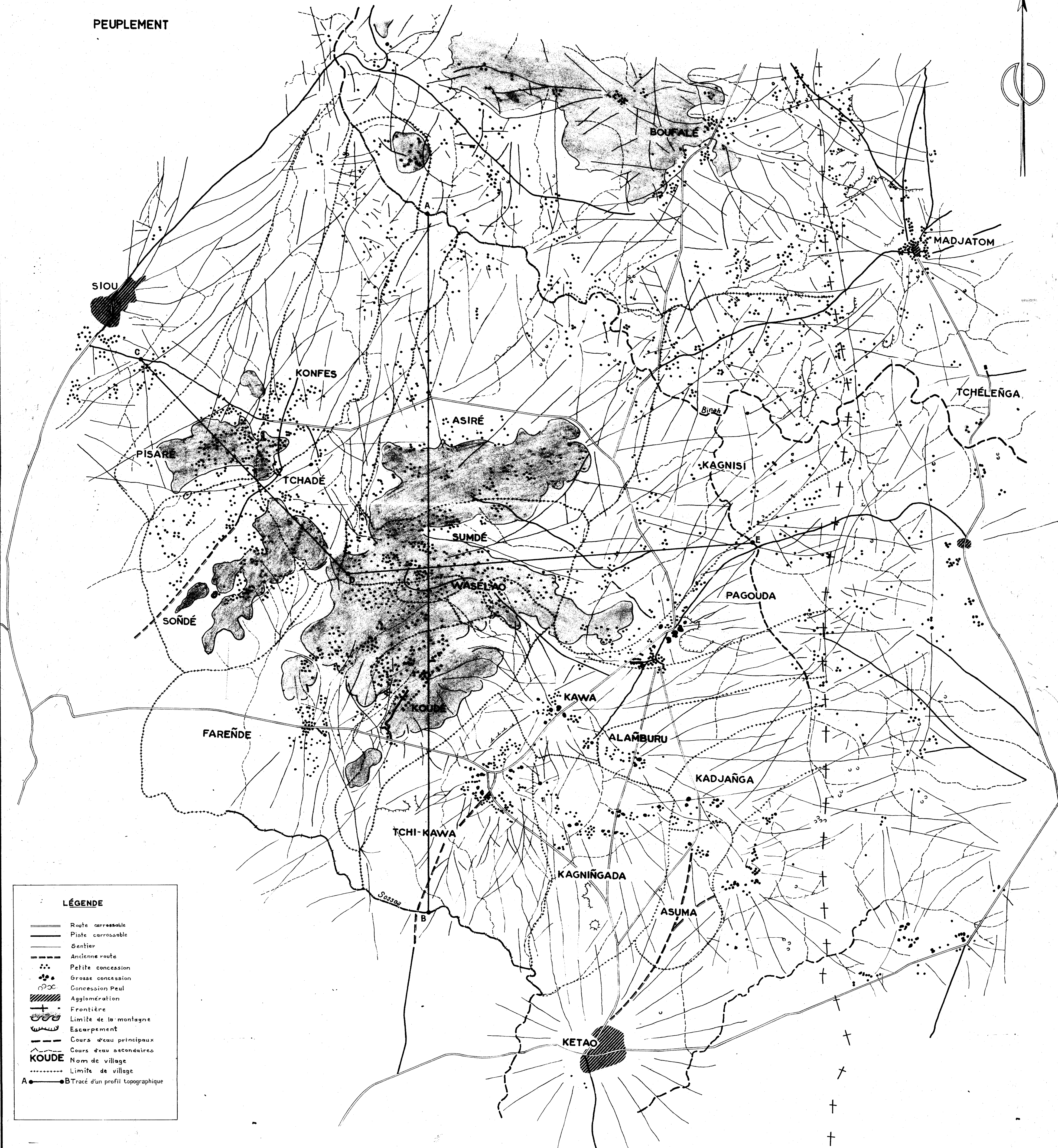
ECHELLE: 1/200.000

km 5 0 5 10

LE LAMA - DISSI

EXPLOITATION DE PHOTOS AERIENNES
COUVERTURE AU 1/20000 DE JANVIER 1966

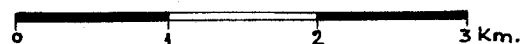
PEUPEMENT

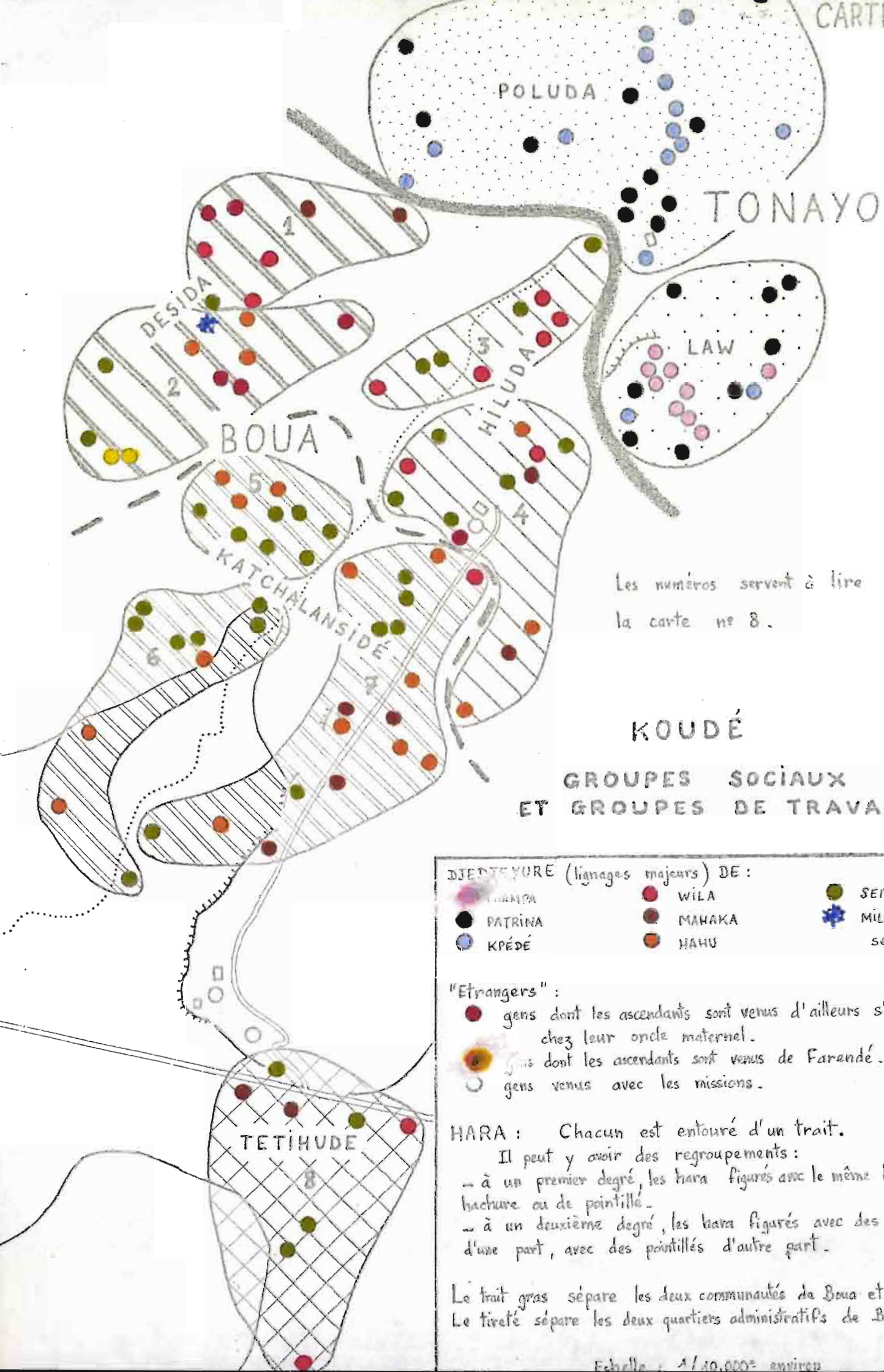


LÉGENDE

- Route carrossable
- - - - - Piste carrossable
- Sentier
- - - - - Ancienne route
- Petite concession
- Grosse concession
- Concession Peul
- Agglomération
- - - - - Frontière
- ~~~ Limite de la montagne
- ~~~ Escarpement
- - - - - Cours d'eau principaux
- - - - - Cours d'eau secondaires
- KOUDE** Nom de village
- Limite de village
- A — B Tracé d'un profil topographique

ECHELLE 1/50000





Les numéros servent à lire la carte n° 8.

KOUDÉ GROUPES SOCIAUX ET GROUPES DE TRAVAIL

DJENTEYURE (lignages majeurs) DE :

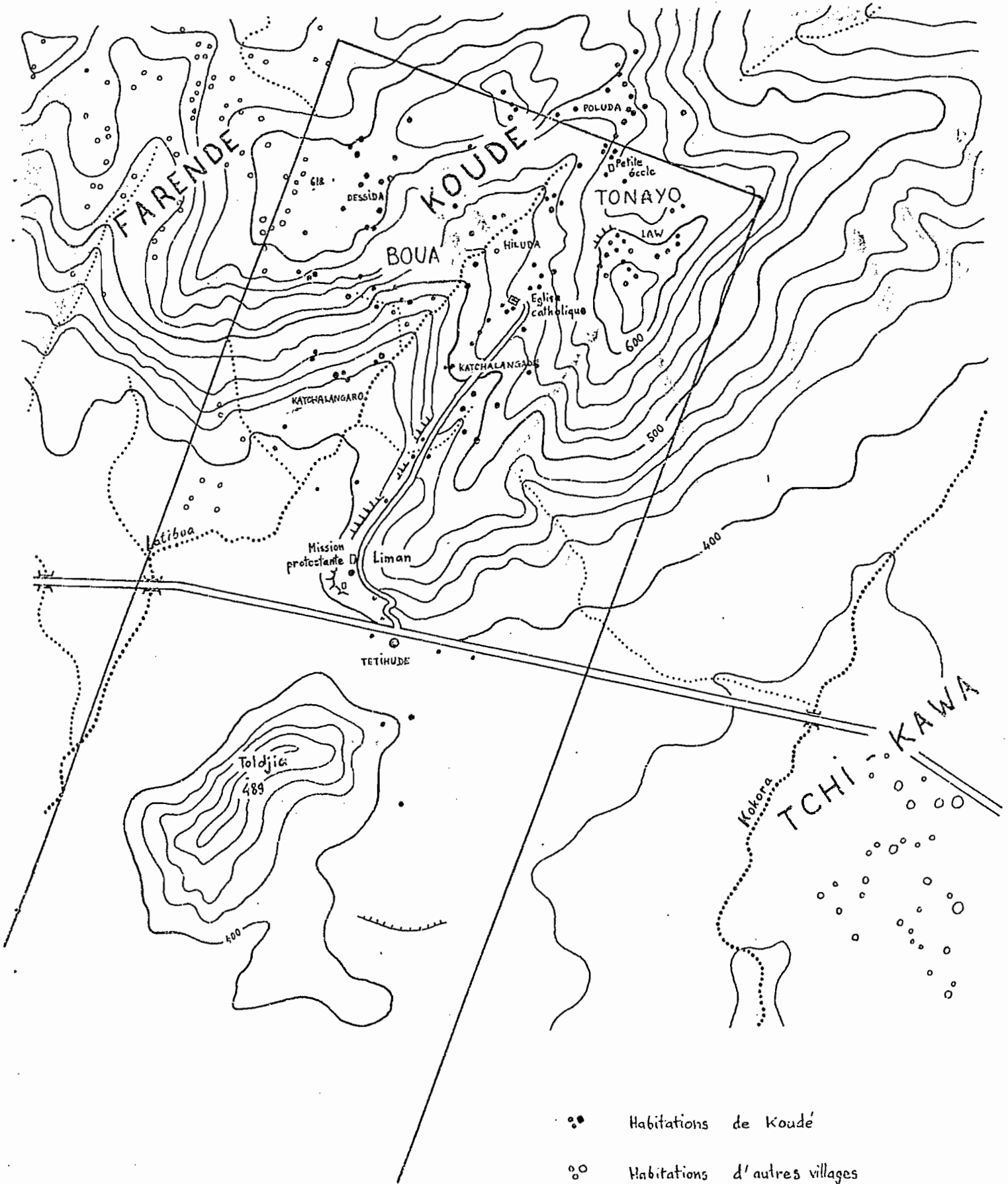
THAKPA	WILA	SEMU
PATRINA	MAHAKA	MILU (une seule dea)
KPÉDÉ	HAHU	

- "Etrangers" :
- gens dont les ascendants sont venus d'ailleurs s'installer chez leur oncle maternel.
 - gens dont les ascendants sont venus de Farandé.
 - gens venus avec les missions.


HARA : Chacun est entouré d'un trait.
 Il peut y avoir des regroupements :
 - à un premier degré, les hara figurés avec le même type de hachure ou de pointillé.
 - à un deuxième degré, les hara figurés avec des hachures d'une part, avec des pointillés d'autre part.

Le trait gras sépare les deux communautés de Boua et Tonayo.
 Le tireté sépare les deux quartiers administratifs de Boua.

KOUDÉ

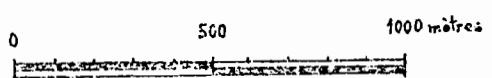


- Habitations de Koudé
- Habitations d'autres villages

 Situation du plan parcellaire de Boua

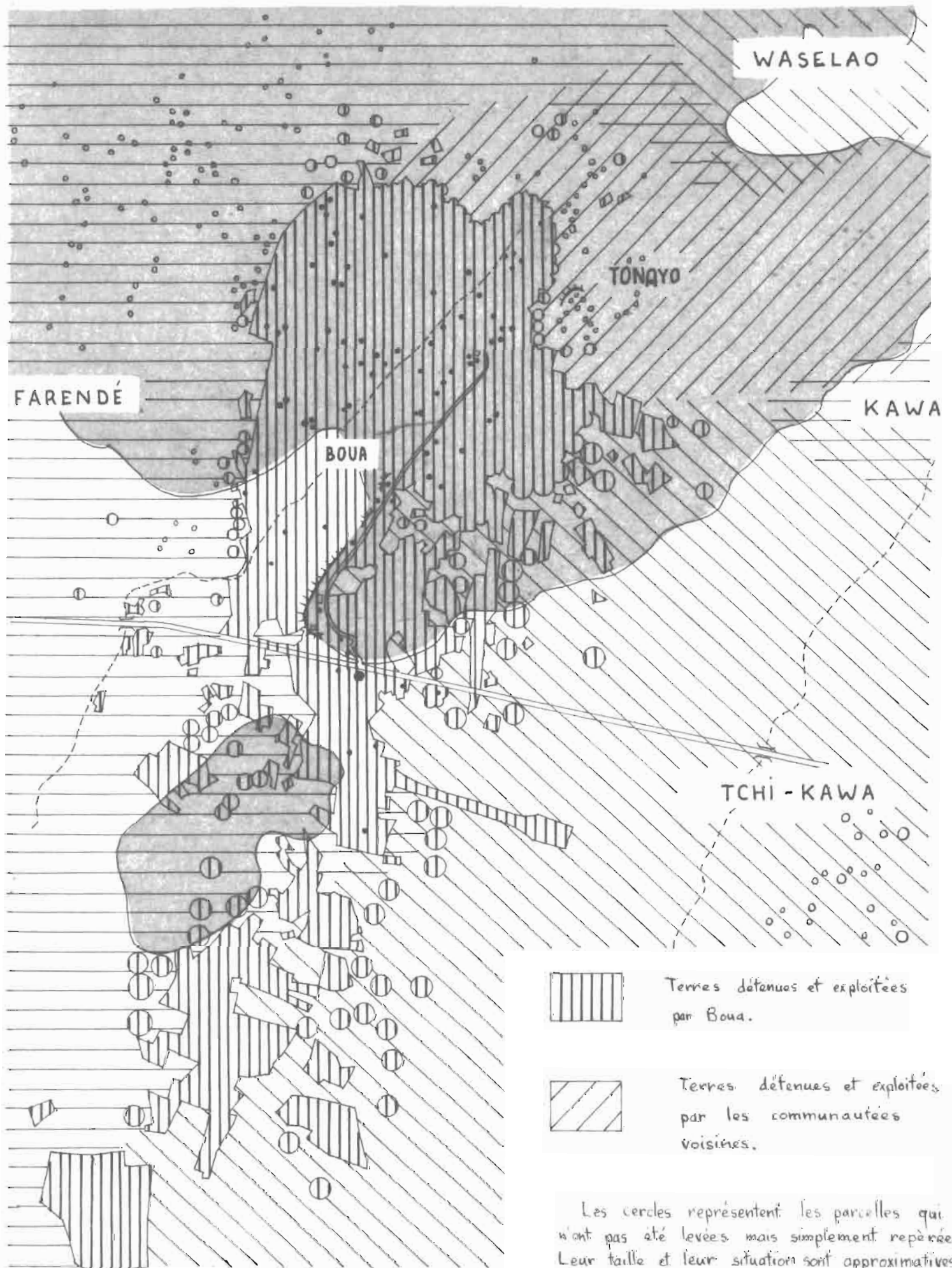
Equidistance des courbes de niveau : 20 mètres..

1/20.000^e



LE TERROIR DE BOUA

CARTE N°10

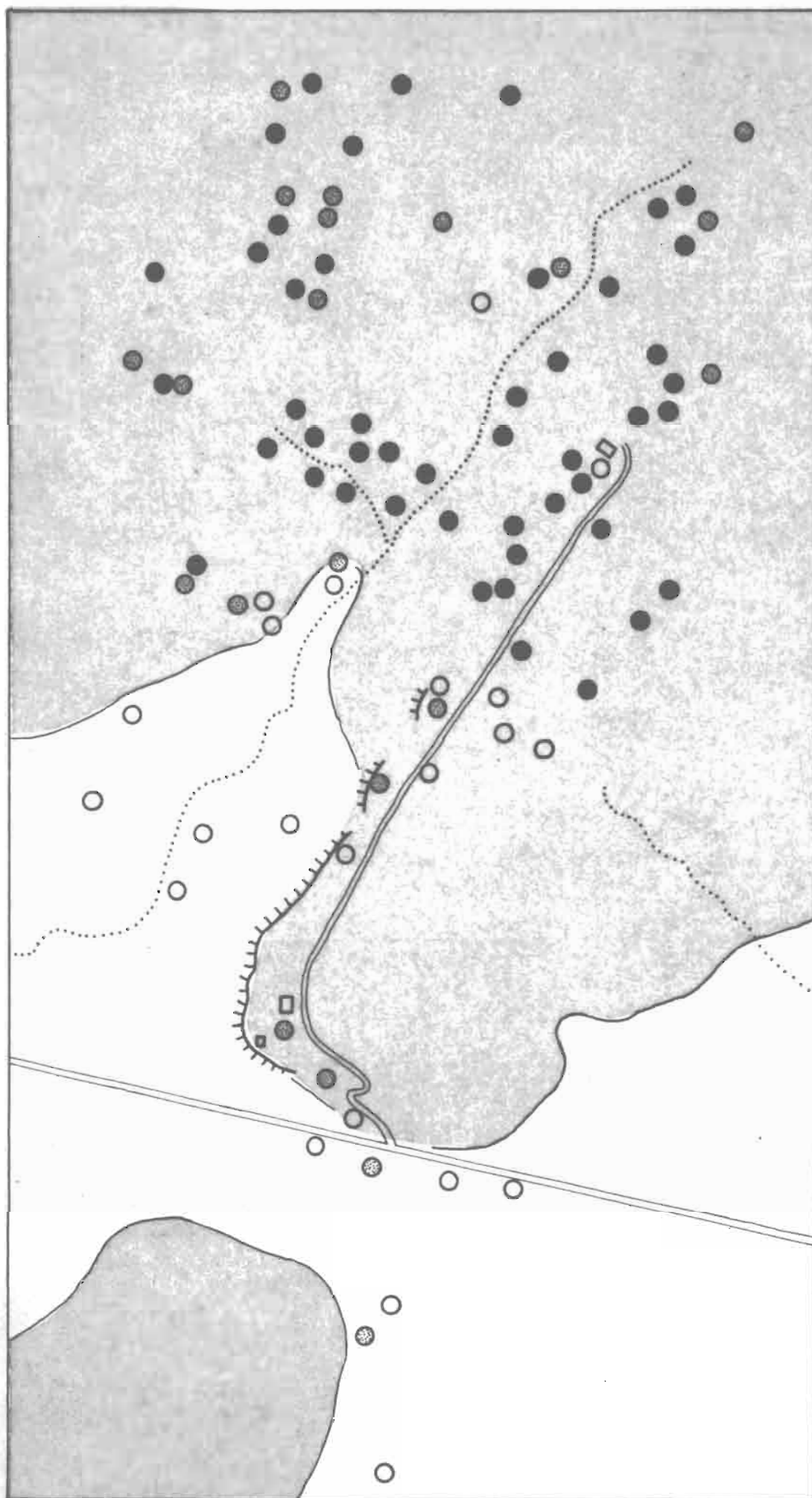


1/20.000°

0 500 1000 mètres

AGE DES HABITATIONS

CARTE N°11












- + de 71 ans
- ⊗ 70 à 21 ans
- - de 20 ans

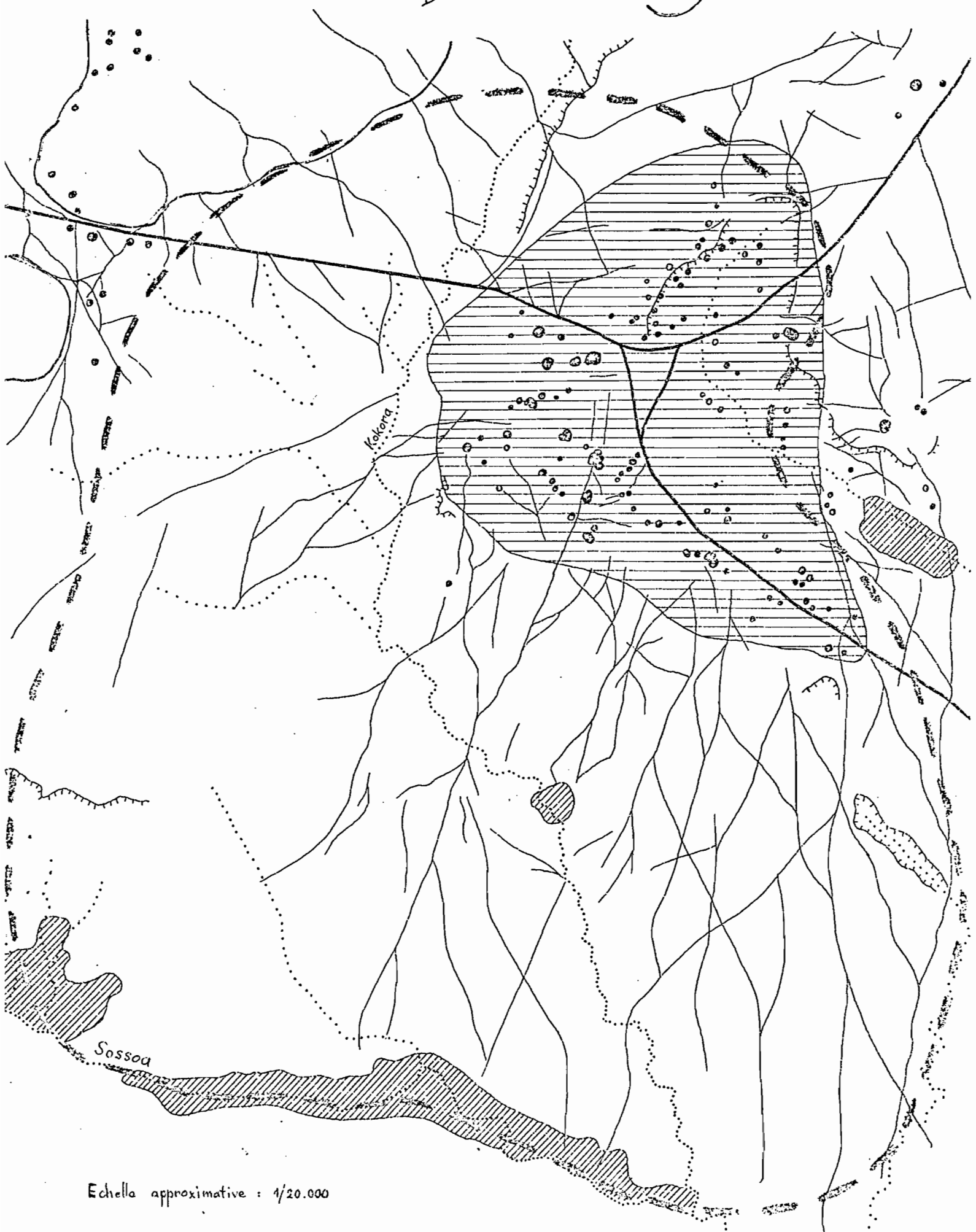
Echelle : 1/40.000

TCHI - KAWA

terroir de plaine

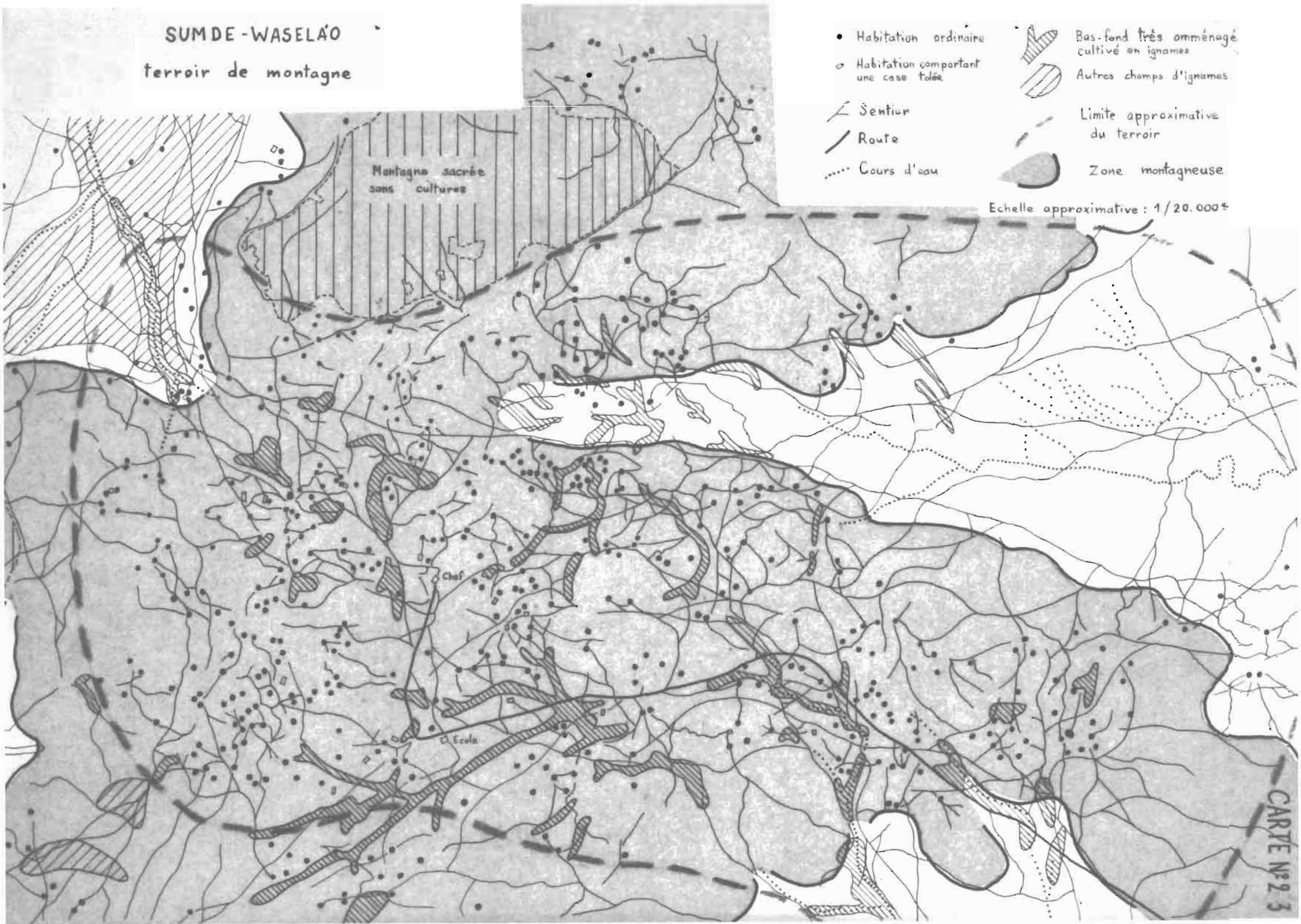
-  Habitations
-  Sentier
-  Route
-  Cours d'eau
-  Rebord de la cuinasse
-  Zone desida
-  Bas-fond
-  Limite approximative du terroir
-  Zone montagneuse

CARTE N° 22



Echelle approximative : 1/20.000

SUMDE-WASELÃO
terroir de montagne



- Habitation ordinaire
- ◻ Habitation comportant une case tolée
- Sentier
- Route
- ⋯ Cours d'eau
- ▨ Bas-fond très aménagé cultivé en ignames
- ▧ Autres champs d'ignames
- - - Limite approximative du terroir
- ◐ Zone montagneuse

Echelle approximative : 1/20.000^e

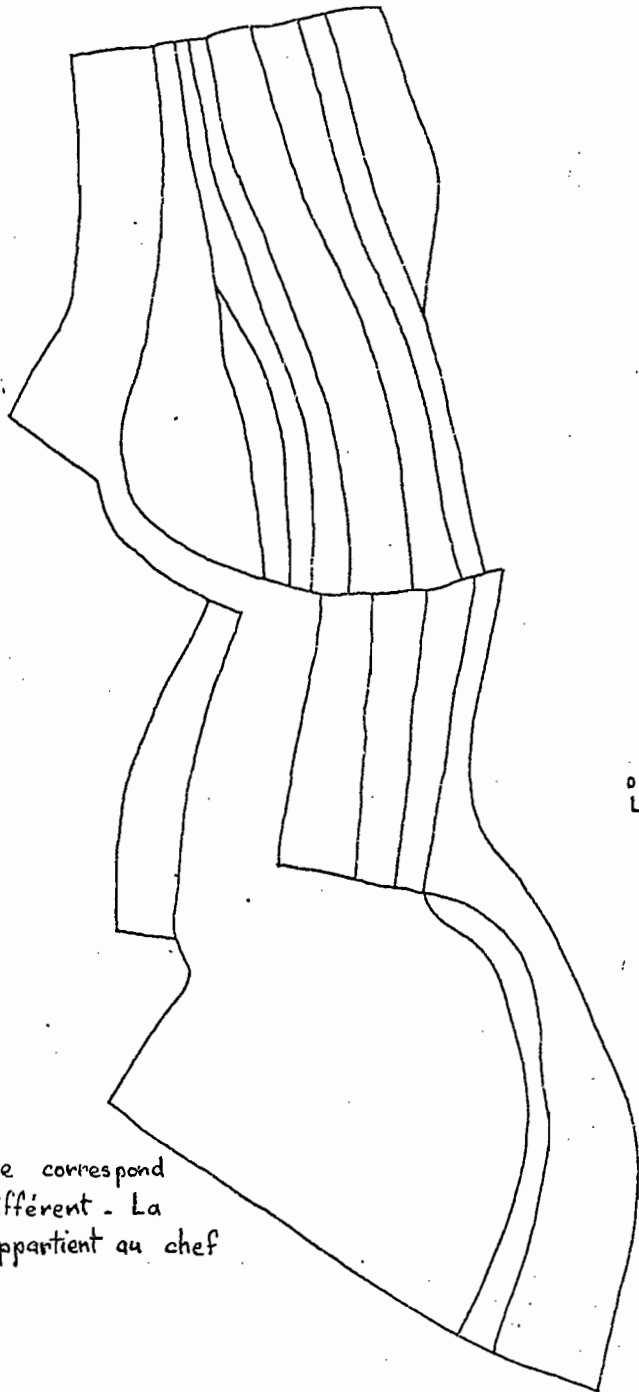
Montagne sacrée sans cultures

◻ Chef

◻ Ecole

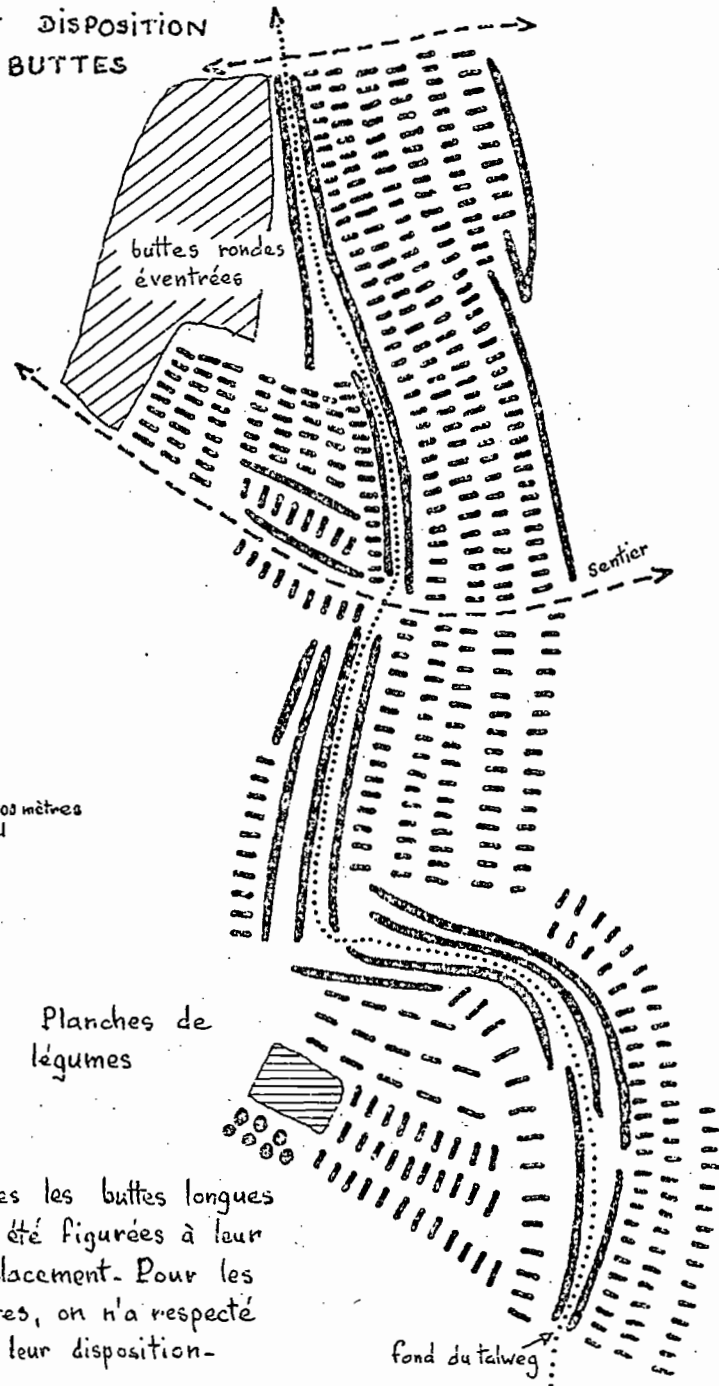
UN BAS-FOND A SUMDE

PARCELLAIRE



A chaque parcelle correspond un exploitant différent. La plus grande appartient au chef de village.

TYPES ET DISPOSITION DES BUTTES



Echelle : 1/2.500



Seules les buttes longues ont été figurées à leur emplacement. Pour les autres, on n'a respecté que leur disposition.